

Liisa Vierikko

VIVRE EN DEUX LANGUES

Le statut de français à Montréal d'après des articles
d'opinion francophones et anglophones

Informaatioteknologian ja viestinnän tiedekunta
Pro gradu -tutkielma
Huhtikuu 2023

RÉSUMÉ (TIIVISTELMÄ)

Liisa Vierikko: Vivre en deux langues : le statut de français à Montréal d'après des articles d'opinion francophones et anglophones
Pro gradu -tutkielma
Tampereen yliopisto
Ranskan kielen maisteriopinnot
Huhtikuu 2023

Ce mémoire étudie la coexistence du français et de l'anglais à Montréal, dans la province officiellement francophone du Québec, Canada. Bien que l'anglais n'ait pas de statut officiel dans cette métropole, il est étroitement utilisé et a un statut fort à côté du français. La ville de Montréal est caractérisée par une rivalité entre ces deux langues, d'un côté le français essayant de conserver son statut comme la seule langue officielle, et de l'autre, l'anglais essayant d'atteindre un statut plus concrètement accepté à côté du français, bien que les lois linguistiques du Québec soient favorables au français.

Dans ce mémoire, nous examinerons les opinions et les attitudes des Montréalais, francophones et anglophones, envers la question linguistique, afin de comprendre la situation linguistique et le statut de français à Montréal. Notre corpus consiste en articles d'opinion publiés dans deux journaux montréalais, dont *Le Journal de Montréal* est francophone et *Montreal Gazette* anglophone. Nous avons choisi les articles liés à la langue publiés entre août 2020 et novembre 2020. Dans cette période de quatre mois, nous avons trouvé 87 articles d'opinions au total, dont la majorité viennent du *Journal de Montréal*. Cette étude est qualitative, et notre méthode d'analyse est l'analyse de contenu.

Selon notre analyse, les francophones perçoivent la présence croissante des anglophones comme une menace au statut de français. L'anglais est de plus en plus utilisé dans la société montréalaise, par exemple dans les entreprises. Les francophones tiennent fort au statut officiel du français, et exigent des actions pour protéger leur langue. Les anglophones exigent aussi plus de droits à Montréal, et ils considèrent que les soucis des francophones sont exagérés. Les deux groupes linguistiques demandent des actions pour améliorer la situation.

Mots-clés : bilinguisme, attitudes linguistiques, écolinguistique, statut de français, Québec, articles d'opinion

L'originalité de cette publication a été vérifiée avec le programme OriginalityCheck de Turnitin.

Tämä tutkielma käsittelee englannin kielen vaikutusta ranskan kielen asemaan Montrealin kaupungissa, virallisesti ranskankielisessä Quebecin provinssissa, Kanadassa. Vaikka englannilla ei ole virallista asemaa tässä metropolissa, sitä käytetään laajalti ja sillä on vahva status ranskan rinnalla. Montrealissa vallitsee näiden kahden kielen kamppailu, jossa ranska toisaalta yrittää säilyttää asemansa ainoana virallisena kielenä, ja toisaalta englantia yrittää saavuttaa laajemmin hyväksytyin kielen aseman ranskan vierellä, vaikka Quebecin kielilait ovatkin ranskan puolella.

Tutkielmassa tarkastellaan ranskan- ja englanninkielisten montrealilaisten kieliasteita ja -mielipiteitä, jotta saataisiin selville kaupungin kielitilanne ja ranskan kielen asema Montrealissa. Aineisto koostuu mielipidekirjoituksista, jotka on julkaistu kahdessa eri montrealilaisessa sanomalehdessä. *Le Journal de Montréal* on ranskankielinen ja *Montreal Gazette* englanninkielinen. Aineistoon valittiin kieleen liittyvät mielipidekirjoitukset, jotka on julkaistu elokuun 2020 ja marraskuun 2020 välillä. Tämän neljän kuukauden jakson ajalta löytyi yhteensä 87 mielipidekirjoitusta, joista enemmistö on *Le Journal de Montréalista*. Tutkimusmenetelmä on laadullinen, ja aineisto käsiteltiin sisällönanalyysin keinoin.

Tutkimuksemme mukaan ranskankieliset kokevat englannin käytön lisääntymisen uhkana ranskan kielen asemalle. Englantia käytetään Montrealissa koko ajan enemmän, esimerkiksi työelämässä. Ranskankieliset pitävät kiinni Montrealin yksikielisydestä ranskankielisenä ja vaativat toimia kielen suojelemiseksi. Myös englanninkieliset vaativat enemmän oikeuksia ja he pitävät ranskankielisten huolia liioiteltuina. Molemmat kieliyhteisöt pyytävät toimia tilanteen parantamiseksi.

Avainsanat: kaksikielisyys, kieliasteet, ekolinguistiikka, ranskan kielen asema, Quebec, mielipidekirjoitukset

Tämän julkaisun alkuperäisyys on tarkastettu Turnitin OriginalityCheck –ohjelmalla.

TABLE DES MATIÈRES

| | | |
|-------|---|----|
| 1 | Introduction | 1 |
| 1.1 | Écolinguistique | 3 |
| 1.2 | Méthodologie et corpus | 4 |
| 1.3 | Structure du travail..... | 5 |
| 2 | Situation linguistique au Québec..... | 6 |
| 2.1 | Les points culminants de l’histoire | 6 |
| 2.1.1 | Arrivée du français en Amérique du Nord | 6 |
| 2.1.2 | Rivalité entre le français et l’anglais | 9 |
| 2.1.3 | Vers le Québec francophone | 11 |
| 2.2 | Situation actuelle..... | 13 |
| 2.2.1 | Division actuelle des langues au Canada..... | 13 |
| 2.2.2 | Le Québec et Montréal bilingues | 16 |
| 3 | Approche écolinguistique | 18 |
| 3.1 | Définition d’écolinguistique | 18 |
| 3.2 | Études écolinguistiques..... | 22 |
| 4 | Méthodologie et corpus | 25 |
| 4.1 | Analyse de contenu | 25 |
| 4.2 | Corpus..... | 28 |
| 4.2.1 | <i>Le Journal de Montréal</i> | 29 |
| 4.2.2 | <i>Montreal Gazette</i> | 31 |
| 5 | Analyse du corpus | 34 |
| 5.1 | Importance du français..... | 34 |
| 5.1.1 | Unilingue ou bilingue ? | 34 |
| 5.1.2 | Un constituant de l’identité | 37 |
| 5.2 | Statut de français..... | 40 |
| 5.2.1 | Affaiblissement | 40 |
| 5.2.2 | Qualité de la langue..... | 44 |
| 5.3 | Rôle dans la société..... | 46 |
| 5.3.1 | Langue de travail..... | 46 |
| 5.3.2 | Service à la clientèle..... | 51 |
| 5.3.3 | Langue de scolarisation | 54 |
| 5.4 | Différents points de vue | 58 |
| 5.4.1 | Opinion des jeunes | 58 |
| 5.4.2 | Influence des immigrants | 61 |
| 5.4.3 | Point de vue des anglophones | 64 |

| | |
|-------------------------------------|----|
| 5.5 Solutions possibles..... | 68 |
| 6 Conclusion..... | 72 |
| Bibliographie | 75 |
| Corpus..... | 79 |
| <i>Le Journal de Montréal</i> | 79 |
| <i>Montreal Gazette</i> | 84 |

1 Introduction

Avant la victoire des anglophones dans la bataille des Plaines d'Abraham en 1759, le Canada avait été principalement francophone. Cette guerre de Sept Ans marquait la fin de la Nouvelle France, et ainsi celle de la domination française en Amérique du Nord. (Conrad 2012 : 79.) Le français n'a pourtant pas disparu du continent, mais le Canada est resté divisé entre les anglophones et les francophones. Officiellement, il s'agit d'un pays bilingue, bien que la proportion des anglophones soit considérablement plus importante.

La population francophone a lutté contre la suprématie anglophone et essayé d'éviter la marginalisation et l'assimilation aussi bien culturelle que linguistique. Le statut de français a été protégé par plusieurs lois et décrets, mais malgré cela le statut pratique du français et de l'anglais n'a jamais été égal. Le français est florissant principalement dans la province de Québec, où la minorité anglophone a été considérée comme une menace. La division linguistique a été considérée comme problématique surtout parmi les immigrants arrivant au Québec. (Boberg 2010 : 2-3.) Par exemple, les immigrants à Montréal ont préféré scolariser leurs enfants en anglais au lieu de choisir la langue dominante dans la région, le français (Anctil 2007 : 189). Un facteur notable dans la popularité de l'anglais entre les immigrants était son importance dans les emplois de travail. L'anglais était aussi considéré comme une langue plus appréciée socialement.

Pour basculer cet état des choses, la loi 22 a été décrétée en 1974. Elle a fait du français la langue officielle du Québec, tout en commençant la francisation des emplois et en faisant du français la langue obligatoire de scolarisation, sauf si l'enfant avait déjà des connaissances suffisantes de l'anglais. Pourtant, la plus connue des lois pour protéger le statut de français au Québec est la Charte de la langue française, ou loi 101, adoptée en 1977. Par cette Charte, le Québec est devenu une province unilingue francophone, renforçant les lois linguistiques déjà existantes. Par exemple, l'affichage anglophone était interdit. (Boberg 2010 : 8.) Melillo (2005 : 462) décrit cette loi comme « le fruit de 400 ans d'histoire, de luttes, de conquêtes et de reconquêtes, mais aussi quatre cents ans de volonté, d'espoir et de survie », référant au développement du français à partir de l'arrivée des Français au territoire québécois en 1534 jusqu'à l'adoption de loi 101. Selon Melillo, l'adoption de cette loi comme une réussite pour les francophones du Canada, et que les Québécois ont finalement acquis le statut souhaité pour leur langue.

La proclamation d'une province officiellement unilingue francophone a influencé la division linguistique au Québec, laissant moins de place pour les non-francophones.

À l'intérieur de la province de Québec, notre intérêt se porte sur la ville de Montréal pour deux raisons principales. Premièrement, Montréal est la plus grande ville du Québec avec une population d'environ 3 millions d'habitants. 40 % de la population de la province de Québec habitent dans cette métropole. En plus d'être une ville importante au Québec, Montréal est une ville considérable à l'échelle mondiale. En parlant des villes francophones, il y a plus de francophones seulement à Kinshasa, à Abidjan et à Paris. Deuxièmement, Montréal est situé au bord de la province de Québec, étant ainsi à proximité de la province anglophone d'Ontario. Grâce à son emplacement, il y a une grande minorité anglophone. Pour ces raisons, Montréal est une localité idéale pour étudier la coexistence du français et de l'anglais. (Perron 2018 : 424-425.)

La langue est une partie intégrante de l'identité, et pour cette raison nous considérons que cette division bilingue de Montréal est intéressante. Les questions linguistiques sont un débat quotidien dans les médias québécois, et ainsi les journaux offrent une bonne source d'opinions des Montréalais. Les articles d'opinions de la presse expriment le sentiment linguistique de la ville, et nous les étudierons pour comprendre la division entre le français et l'anglais à Montréal.

Dans cette étude, nous examinerons le bilinguisme de la société montréalaise, entre le français et l'anglais. Notre intérêt portera sur le développement de la situation linguistique à Montréal et au Québec, et sur la façon dont la question linguistique est discutée dans les médias. En plus d'avoir un intérêt personnel pour le Canada et le Québec, nous considérons ce sujet comme important parce que la question des langues minoritaires devient de plus en plus importante dans le monde avec l'augmentation de l'immigration et par effet de la mondialisation. La minorité anglophone à Montréal est d'une taille notable, et malgré les lois fortement favorables au français, la présence anglophone influence sans aucun doute la vie dans cette métropole. Il est ainsi intéressant de voir comment le multilinguisme se présente dans la vie quotidienne des Montréalais.

Notre objectif est de comprendre une société bilingue et d'analyser les sentiments liés à la division entre le français et l'anglais. Nous chercherons à connaître le statut de

français dans la vie quotidienne des Montréalais, ainsi que les opinions sur le bilinguisme de Montréal par les francophones et les anglophones, en examinant ce que ces deux groupes linguistiques disent l'un de l'autre dans les articles d'opinions.

Nous partons de l'hypothèse que le statut de français à Montréal est un thème central et qui inquiète les lecteurs dans les journaux. La langue est un facteur important dans la vie quotidienne et dans la construction de l'identité, il s'agit donc d'un sujet qui touche toute la population.

1.1 Écolinguistique

Notre base théorique est l'écolinguistique. Il s'agit d'un domaine de recherche relevant de la sociolinguistique, créé par Einar Haugen en 1970. Il l'appelait 'ecology of language', *écologie de la langue*, dans son ouvrage *The Ecology of Language* en 1972. (Calvet 1999 : 17.) Cette approche s'intéresse aux liens entre les langues et leurs environnements, se concentrant sur le statut et la fonction (Edwards 2009 : 231). L'écolinguistique est formée à partir du concept de l'écologie, qui réfère à la biologie. Dans ce sens, il y a une connexion entre la biodiversité et la diversité linguistique. Quand on utilise ce terme pour parler de la linguistique, il s'agit d'un usage métaphorique de l'écologie. (Bastardas-Boada 2000 : 1.)

Ce type d'étude analyse la façon dont les langues sont distribuées et parlées plutôt que la manière dont elles sont structurées. Le contexte joue un rôle important dans l'écolinguistique. L'environnement, ou la société dans laquelle la langue est parlée, forme le contexte pour la communication. La langue ne peut pas être analysée sans prendre en considération son contexte, parce que le contexte influence toujours la langue. (Garner 2004 : 42-43.) Comme la langue constitue une partie intégrante de la réalité, les changements dans les autres aspects de la réalité humaine peuvent influencer également la langue (Bastardas-Boada 2000 : 2).

Comme nous nous intéressons plus à la relation entre les deux langues, le français et l'anglais, parlées dans la même société, l'écolinguistique convient bien à notre étude. Le statut, ou l'expérience du statut, est au centre de notre étude, et le contexte bilingue est notre point de départ. Nous estimons que le point de vue écolinguistique nous aidera à comprendre la réalité plurilingue de Montréal et les attitudes envers la diversité linguistique.

1.2 Méthodologie et corpus

Notre approche est qualitative, car elle se concentre sur une analyse profonde des articles et essaie d'en trouver des significations. La principale méthode d'analyse est l'analyse de contenu, qui peut être utilisée dans toutes les études qualitatives (Tuomi et Sarajärvi 2018 : 78). Elle s'intéresse aux significations humaines qui peuvent être trouvées dans le texte (Tuomi et Sarajärvi 2018 : 87). L'analyse de contenu est divisée en inductive et déductive, c'est-à-dire basée sur le corpus ou sur la théorie, respectivement (Tuomi et Sarajärvi 2018 : 90). Notre analyse est basée sur le corpus, donc il s'agit de l'analyse de contenu inductive. Les étapes d'analyse sont la réduction du corpus, le classement du corpus et la création des concepts théoriques (Miles et Huberman 1994, cité d'après Tuomi et Sarajärvi 2018 : 91). Par conséquent, nous commencerons l'analyse par l'étude attentive des articles d'opinion, ensuite nous chercherons les mots et les expressions essentiels et les classerons dans des catégories. Par la suite, nous formerons des concepts théoriques à partir de notre analyse.

Le corpus de notre étude se compose de 87 articles d'opinion publiés dans deux journaux montréalais. Les articles ont été publiés en ligne entre août et novembre 2020. Les articles choisis traitent les questions linguistiques dans la province de Québec et surtout dans la ville de Montréal, se centrant sur la division entre le français et l'anglais. Pour représenter les points de vue de ces deux groupes linguistiques, nous avons choisi un journal francophone, *Le Journal de Montréal*, et un journal anglophone, *Montreal Gazette*. Les informateurs sont pour la plupart des chroniqueurs, mais nous considérons que leurs écrits correspondent à l'opinion publique de leur communauté.

Par les articles d'opinion nous essaierons de comprendre comment la division linguistique est ressentie par les habitants. Nous nous attendons à ce que les articles d'opinion contiennent des prises de position diverses sur la question linguistique. Nous supposons également que les opinions présentées dans le journal francophone diffèrent de celles présentées dans le journal anglophone. Le journal anglophone est censé s'intéresser plus au statut d'anglais, et le journal francophone est censé défendre plus fortement le statut de français.

1.3 Structure du travail

Nous commencerons ce travail par la présentation générale de la situation linguistique au Québec. Le deuxième chapitre consistera en points essentiels de l'histoire du Québec concernant les questions linguistiques, et de la présentation de la situation linguistique actuelle. Dans le troisième chapitre, nous réfléchirons au concept d'écolinguistique, qui nous aidera à comprendre la diversité linguistique et les rivalités entre les langues. Le quatrième chapitre se concentre sur la méthodologie et sur le corpus, présentant la manière dont nous étudierons notre corpus, c'est-à-dire les articles d'opinion publiés dans les journaux *Le Journal de Montréal* et *Montreal Gazette*. Ensuite, le cinquième chapitre se concentrera sur l'analyse de notre corpus. Nous avons formé catégories différentes à partir des citations des articles d'opinion, soulevant des points dans lesquels le statut de français ou d'anglais est commenté, pour pouvoir ainsi comprendre la division de ces langues et les attitudes envers le bilinguisme. Pour terminer, le sixième chapitre présentera notre conclusion.

2 Situation linguistique au Québec

Le statut des langues en Amérique du Nord a évolué durant les siècles. Initialement, il y avait plusieurs langues autochtones des Amérindiens, qui ont graduellement été supplantées par les langues européennes arrivées avec les colons à partir du XVIème siècle. Les langues les plus notables à lutter de la suprématie en Amérique du Nord étaient le français et l'anglais, et le point central de cette lutte se place à la province de Québec. L'histoire de cette région contient des changements dans la position dominante, c'est-à-dire que la suprématie du français au Québec n'a pas été évidente. Dans ce chapitre, nous expliquerons les traits essentiels de la situation linguistique au Québec en commençant par l'explication des événements les plus importants de l'histoire entre ces deux langues. Ensuite, nous expliquerons la situation linguistique actuelle au Québec et à Montréal.

2.1 Les points culminants de l'histoire

Les aspirations d'expansion des pays européens ont causé des rivalités sur le territoire nord-américain, au Canada actuel, principalement entre les Français et les Anglais. Ces luttes de pouvoir ont également influencé la langue, et cela a été une question importante surtout dans la province de Québec. Nous commencerons par expliquer l'arrivée des francophones en Amérique du Nord, ensuite nous discuterons quelques événements entre les Français et les Anglais, et puis nous nous concentrerons sur les changements les plus importants dans la province de Québec.

2.1.1 Arrivée du français en Amérique du Nord

Bien que le Québec soit actuellement une province unilingue francophone, son histoire contient des phases complexes. Mathieu (2003 : 5) formule bien l'idée initiale derrière la colonisation française, ce qui nous mène au sujet :

La vie française en Amérique se prête à une histoire exceptionnelle, relate une aventure extraordinaire. Elle est née de deux rêves, aussi démesurés l'un que l'autre : trouver le passage vers les Indes et la Chine, et faire de l'Amérique un continent français.

Cette histoire française en Amérique a commencé en 1534, quand la flotte de Jacques Cartier est arrivée au territoire québécois. Pendant trois voyages, Cartier a exploré

l'environnement du fleuve Saint-Laurent, et il a « découvert » les villes actuelles de Québec et de Montréal, qui étaient habitées par les tribus amérindiennes, et qui s'appelaient, respectivement, Stadaconé et Hochelaga. C'est seulement en 1608 que le premier établissement permanent français a été fondé à Québec par Samuel de Champlain. (Mathieu 2003 : 5.)

Ce territoire sera appelé la Nouvelle-France, et pendant les prochains siècles, explorateurs et découvreurs essaient d'élargir le Royaume de France en profitant du commerce de fourrures et en essayant d'évangéliser les Amérindiens. Les établissements permanents de Trois-Rivières et de Montréal sont fondés en 1634 et en 1642, respectivement, ce qui augmente la présence francophone en Amérique. L'apogée de l'empire français d'Amérique est atteint au début du XVIIIème siècle, quand les territoires français s'étendaient du détroit de Belle-Isle aux Grands Lacs, en passant par Terre-Neuve et l'Acadie, et de la baie d'Hudson à la Louisiane, comme nous pouvons voir dans la figure 1. À ce moment, les colonies anglaises occupaient seulement le littoral de la côte est. La taille immense des colonies françaises causait aussi des problèmes, car il était difficile de les contrôler et il y avait de vastes territoires inhabités. Ces problèmes influenceront la perte des colonies françaises. (Mathieu 2003 : 6-8.)

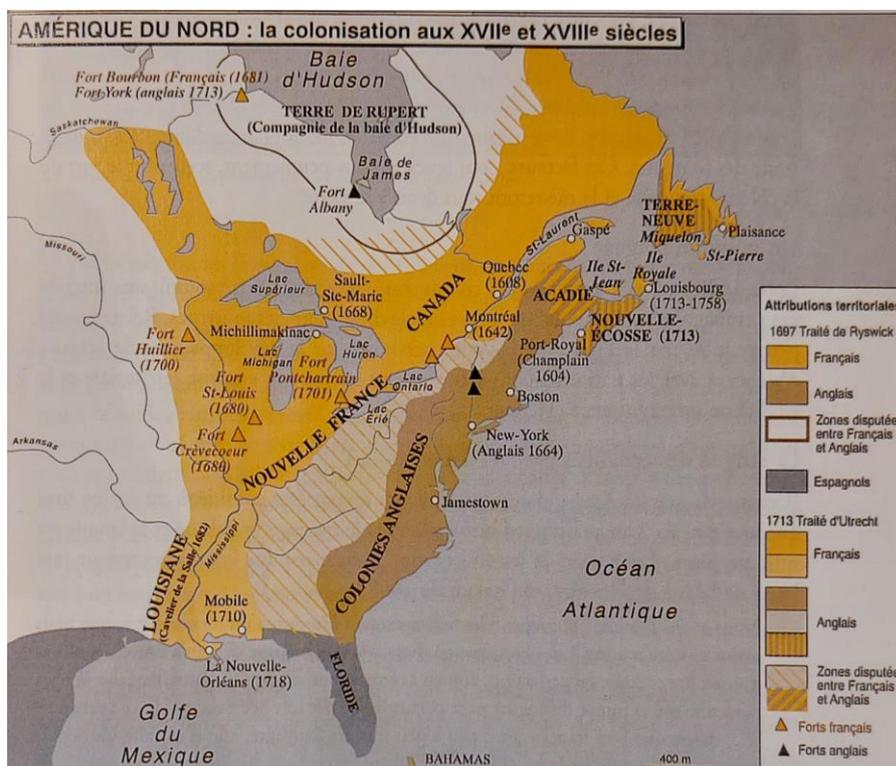


Figure 1. Amérique du Nord : la colonisation aux XVIIe et XVIIIe siècles (Mathieu 2003 : 7).

Le statut de français était renforcé par le mode de vie appris des Amérindiens. Au début de la résidence française en Amérique, les francophones ont beaucoup collaboré avec les Amérindiens et quelques-uns ont même appris les langues amérindiennes pour pouvoir travailler comme interprètes entre ces deux groupes linguistiques. En plus d'apprendre la langue, les francophones ont appris un nouveau mode d'existence, un nouveau type de relations et de croyances. Les Français étaient intéressés par la « vie sauvage » et par les grands territoires à leur disposition. Par conséquent, un nouveau type de personnage était né : le « coureur des bois », qui avait comme objectif les aventures et la découverte, adoptant le mode de vie des Amérindiens. Grâce aux coureurs des bois, le français devenait la langue utilisée au commerce de la fourrure jusqu'au milieu du XIX^{ème} siècle. (Mathieu 2003 : 9.)

À ce moment-là, les habitants venaient encore pour la plupart de France, c'est-à-dire la plupart des colons avaient appris le français en France et avaient été instruits en France (Mathieu 2003 : 11). Entre les années 1650 et 1760, le français parlé en Nouvelle-France ne différait pas du français de Paris, ce qui était influencé par le fait que la plupart des colons venaient des villes et leur niveau de français était avancé. (Wolf 2003 : 27.) Une grande partie – environ 770 – de ces colons provenant des villes était composée des « filles du roi », qui étaient des femmes célibataires ou veuves, recrutées pour partir en Nouvelle-France. Le but de ce recrutement était d'équilibrer la distribution des hommes et des femmes dans la colonie. La région principale de recrutement était Paris, ce qui explique leur haut niveau de français. Au XVII^e siècle les parlers régionaux étaient toujours majoritaires en France, et seulement environ 20 % de la population avaient le « parlant français » comme leur langue principale. Parmi les filles du roi, le chiffre augmente à 58 %. (Dumont 2003 : 31.) Les communications rapprochées, la concentration de l'habitat, l'instruction des colons et les mariages intergroupes menaient à l'amenuisement des patois et à l'unification linguistique ; les colons suivaient strictement les normes du français de Paris. Pourtant, la Nouvelle-France était caractérisée par une division en deux univers différents : celui des coureurs des bois, qui vivaient au sein de la nature, et celui des habitants de la vallée du Saint-Laurent, qui suivaient l'exemple du Roi de France. Par conséquent, il existait aussi deux formulations de la langue : le français façonné et unifié des villes et le français émaillé de termes marins et amérindiens utilisés par les coureurs des bois. Peu à peu, les habitants de la Nouvelle-France ont cessé de s'identifier aux Français, et à partir de

1670 la population francophone a été appelée Canadiens ou Canadiens français. Ce changement était influencé par la différence entre les modes de vie français et canadien. (Mathieu 2003 : 11-12.)

2.1.2 Rivalité entre le français et l'anglais

Malgré la volonté de Louis XIV d'élargir le royaume français et de faire accroître ainsi la population de la Nouvelle-France, les colonies anglaises en Amérique ont grandi à une plus grande vitesse. Bien que la population de la Nouvelle-France ait augmenté d'environ 15 000 en 1700 jusqu'à 70 000 en 1760, les colonies anglaises comptaient déjà 1 500 000 d'habitants en 1760 (Conrad 2012 : 54 ; Grenier 2003 : 46). Ces deux groupes linguistiques ont toujours eu des luttes en Amérique du Nord. Au début, la raison pour cela était les pêcheries, surtout de la morue et de la baleine, et le commerce de fourrures, et les rivalités augmentaient avec le temps par les aspirations d'expansion et du pouvoir de la France et de l'Angleterre (Grenier 2003 : 46).

La plus marquante des guerres entre les Français et les Anglais en Amérique du Nord a eu lieu de 1756 à 1763, nommée la Guerre de Sept Ans, qui était soi-disant une continuation de la Guerre de Succession d'Autriche, ayant eu lieu entre les années 1744 et 1748. Cette fois-ci, les parties de guerre étaient la France et l'Autriche contre l'Angleterre et la Prusse, et les batailles avaient lieu aussi bien en Europe qu'aux territoires coloniaux. Les batailles en Amérique du Nord avaient un impact considérable sur le développement de ce territoire. L'Angleterre était plus intéressée à ces guerres d'outre-mer que la France, et par conséquent, l'Angleterre y concentrait beaucoup plus de ressources. Par exemple, dans la bataille de Louisbourg en 1758, les troupes anglaises consistaient en 13 000 hommes, tandis que les Français qui défendaient la forteresse ne comptaient que 4 000 personnes. C'est la bataille des Plaines d'Abraham dans la ville de Québec qui a déterminé le résultat final de cette guerre. Cette bataille a eu lieu le 13 septembre 1759, se terminant par la victoire des troupes anglaises. À Montréal, les troupes françaises capitulaient le 8 septembre 1760. Le traité de Paris était signé le 10 février 1763, selon lequel la France devait céder tous ces territoires nord-américains à l'Angleterre, sauf les îles de Saint-Pierre et de Miquelon. La signature de ce traité était le point final de la Nouvelle-France. (Conrad 2012 : 75-79.)

Les rivalités coloniales ne se sont pas terminées à la Conquête du Québec par les Anglais. Les Canadiens français se sont installés principalement dans la vallée du fleuve Saint-Laurent, mais ils devaient défendre leur langue et leur religion parmi la majorité anglophone. (Grenier 2003 : 50.) Les militaires, les administrateurs coloniaux et plus de 300 chefs de famille sont rentrés en France, laissant une population de plus de 65 000 personnes au Québec. Malgré la défaite, le peuple était content que la guerre soit finie. La population restée au Québec a commencé à reconstruire les maisons détruites dans les batailles, et également à s'adapter à leur nouvelle société anglaise, nommée la Province de Québec. (Vaugeois 2003 : 60.)

L'adaptation à la société de ce peuple conquis n'était pas facile pour les Anglais non plus, car ils avaient des problèmes avec le commerce de fourrure, et ils devaient faire des concessions aux francophones pour maintenir la paix. (Conrad 2012 : 80-81.) Les siècles suivants ont inclus beaucoup de changements au niveau de la société, qui ont aussi influencé la situation linguistique. Premièrement, par l'Acte de Québec, adopté en 1774, les Canadiens français pouvaient garder leur langue, leur droit civil et leur religion catholique (Conrad 2012 : 85). Ensuite, la division entre les anglophones et les francophones a augmenté en 1791, quand l'Acte constitutionnel a divisé la Province de Québec en deux provinces distinctes : le Bas-Canada et le Haut-Canada. Principalement, la population du Haut-Canada consistait en des anglophones venus des États-Unis après la guerre d'indépendance américaine, appelés loyalistes, et la population du Bas-Canada consistait en des francophones. Les Canadiens français ont commencé à défendre leurs droits contre les anglophones, par exemple, par la création du *Parti canadien* en 1805 et par l'expression de leurs opinions sur la langue, la religion et les lois dans le premier journal francophone avec l'intérêt politique, *Le Canadien*. (Conrad 2012 : 95-97.) Malgré les nombreux désaccords, les anglophones et les francophones ont aussi pu unir leurs forces si nécessaire, par exemple dans la Guerre de 1812 entre les États-Unis et l'Empire britannique (Conrad 2012 : 100).

Un peu plus tard, les rébellions de 1837 ont encore montré une phase de mécontentement. Au Bas-Canada, c'est-à-dire le Québec actuel, la cause de la rébellion était principalement l'exclusion de la classe moyenne francophone du pouvoir et les problèmes de l'agriculture, et le *Parti canadien*, devenu *Parti patriote* dès 1826, a pris la responsabilité d'essayer d'améliorer la situation. Ils ont fait de nombreuses demandes à l'Empire britannique, mais après des batailles violentes, les troupes britanniques ont

été plus puissantes et les rébellions ont été supprimées. (Conrad 2012 : 122-124.) La conséquence de ces rébellions était l'Acte d'Union de 1840, par lequel les provinces du Bas- et Haut-Canada étaient unis en une seule province, Canada-Uni, ce qui n'a plu ni aux anglophones, ni aux francophones. (Conrad 2012 : 128.) Le Canada a commencé à prendre sa forme actuelle en 1867, quand l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est entré en vigueur, créant la confédération canadienne, et c'est également à ce moment que les provinces de Québec et d'Ontario sont nées (Conrad 2012 : 150).

2.1.3 Vers le Québec francophone

Au XXe siècle, les moments les plus importants dans la lutte sur le statut de français au Québec ont eu lieu dans les années 1960, quand le Parti libéral a commencé sa campagne avec le slogan « *Le temps que ça change* », adaptant des améliorations par exemple dans l'enseignement et dans la santé publique. Les Québécois ont aussi lutté contre la dominance anglophone par l'étatisation des compagnies de production de l'énergie. Cela était une époque de modernisation rapide, appelée une Révolution tranquille. En un peu plus d'une décennie, le niveau d'éducation s'est amélioré considérablement, les revenus des francophones ont augmenté, et l'expression culturelle francophone s'est répandue. (Conrad 2012 : 242-243.)

Parmi les lois importantes concernant la langue au Québec, il y a la loi 22, adoptée en 1974, par laquelle le français est devenu la langue officielle du Québec. Elle a aussi commencé la francisation du marché de travail dans la province et fait du français la langue obligatoire de l'éducation, sauf si l'enfant avait déjà des connaissances suffisantes de l'anglais. Cela voulait dire que les immigrants arrivant au Québec ne pouvaient pas éduquer leurs enfants en anglais, s'ils ne le parlaient pas déjà. Pourtant, le plus grand accomplissement pour le statut de français au Québec est sûrement la loi 101, ou la Charte de la langue française, qui a été adoptée en 1977, qui a fait du français la seule langue officielle du Québec. (Boberg 2010 : 8.) Par cette Charte, les conditions pour l'emploi du français sont devenues plus sévères, s'étendant aussi au commerce et aux affaires :

L'Assemblée nationale reconnaît la volonté des Québécois d'assurer la qualité et le rayonnement de la langue française. Elle est donc résolue à faire du français la langue de l'État et de la Loi aussi bien que la langue normale et habituelle du travail, de

l'enseignement, des communications, du commerce et des affaires. (*LégisQuébec*, § C-11, Préambule)¹

La loi a donc clairement renforcé le statut de français au Québec, et ces changements ont eu une influence importante sur le sentiment d'identité du peuple québécois (Melillo 2005 : 462). Melillo (2005 : 462) appelle la Charte une « prise de conscience collective », qui a rendu possible aux Québécois de confirmer leur légitimité linguistique.

La Charte n'oublie pas les populations non-francophones qui résident au Québec :

L'Assemblée nationale entend poursuivre cet objectif dans un esprit de justice et d'ouverture, dans le respect des institutions de la communauté québécoise d'expression anglaise et celui des minorités ethniques, dont elle reconnaît l'apport précieux au développement du Québec. (*LégisQuébec*, § C-11, Préambule)

Malgré ces mentions des anglophones et des minorités ethniques, les forts renforcements du statut de français ont laissé peu de place aux autres langues. L'adoption de cette charte a considérablement changé la situation bilingue dans la métropole de Montréal, où l'anglais avait eu un statut fort à côté du français. Boberg (2010 : 11) considère cette loi comme une élimination de la partie non-francophone de l'héritage et de l'identité québécoise. Les habitants non-francophones ont commencé à réfléchir s'ils avaient encore des droits dans cette province, ou si le seul intérêt porterait sur la majorité. L'apparence de la ville a également changé quand les panneaux anglophones ont été changés en français, et quelques compagnies ont même commencé à utiliser des enseignes disant « *Ici on commerce en français* », excluant les langues minoritaires. Pendant les décennies suivant ces changements, plus de 100 000 anglophones ont quitté le Québec. (Boberg 2010 : 10-11.) Cependant, il y avait aussi beaucoup d'anglophones qui ont accepté la situation et essayé de s'intégrer dans la population francophone. Les anglophones du Québec avaient toujours eu une sympathie envers le Québec officiellement francophone, aussi à Montréal, où l'on pouvait souvent communiquer et travailler en anglais, et ainsi ils acceptaient la Charte de la langue française comme une obligation pour garder la paix sociale. (MacLeod 2018 : 461-464.)

¹ <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-11>, consulté le 7.3.2023.

2.2 Situation actuelle

Bien que l'anglais soit la langue officielle du Canada et la langue maternelle de la plupart des Canadiens, ce n'est pas le cas dans la province de Québec. La préservation du statut de français a été importante aux Québécois, qui sont restés en minorité dans un continent pour la plupart anglophone, et ils ont dû lutter contre la marginalisation et l'assimilation linguistique et culturelle. L'anglais constitue une menace pour le français, comme la minorité anglophone au Québec est grande et puissante, et beaucoup d'immigrés ont choisi l'anglais en tant que langue seconde au lieu du français. (Boberg 2010 : 2-3.) Avant les lois 22 et 101, dans les années 1970, l'anglais était encore considéré comme une langue nécessaire au travail et il était associé à un meilleur statut dans la société (Boberg 2010 : 8). Cependant, les efforts de protection de français ont influencé la minorité anglophone négativement, et le nombre d'anglophones au Québec a baissé pendant trois décennies après l'introduction des lois linguistiques (Boberg 2010 : 6). Le français et l'anglais semblent être dans une situation de confrontation constante : les anglophones luttent pour leur existence au Québec, les francophones luttent pour leur existence au Canada, et ont peur de lâcher leur prise du Québec francophone. Dans ce chapitre, nous analyserons d'abord la division linguistique de la population canadienne, québécoise et montréalaise, et ensuite nous réfléchirons au bilinguisme au Québec et à Montréal.

2.2.1 Division actuelle des langues au Canada

Dans la province de Québec, le français est la seule langue officielle, mais la situation n'est pas si simple surtout dans les grandes villes comme Montréal. L'autre langue nationale du Canada, l'anglais, a une influence incontestable dans cette métropole. Les figures ci-dessous montrent la division des langues au Canada, au Québec et à Montréal. La figure 2 contient des informations de « la première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par la personne au moment où les données sont recueillies [...] excluant les personnes qui résident dans des logements collectifs institutionnels » (Statistique Canada, Recensement de 2016²). Le français est la langue maternelle seulement d'un cinquième de la population du Canada, tandis que l'anglais est parlé par

² <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=E>, consulté le 7.3.2023.

plus de la moitié. Leur distribution n'est donc pas égale. Cependant, dans la province de Québec le français est fortement majoritaire par rapport à l'anglais, et il y a même plus d'habitants avec une autre langue maternelle que des anglophones. Il faut tout de même noter que les informations du Québec portent sur toute la province, et la situation peut être très différente dans les grandes villes. Nous nous intéressons surtout à Montréal, et on peut remarquer que les statistiques concernant cette ville diffèrent clairement des statistiques du Québec. À Montréal, le taux des anglophones augmente avec presque 5 % par rapport au Québec, et le taux de francophones baisse drastiquement, de plus de 25 %. Cela est probablement causé par un plus grand nombre d'immigrés, car une grande ville offre plus de travail et donc plus d'opportunités pour ceux qui arrivent au Canada.

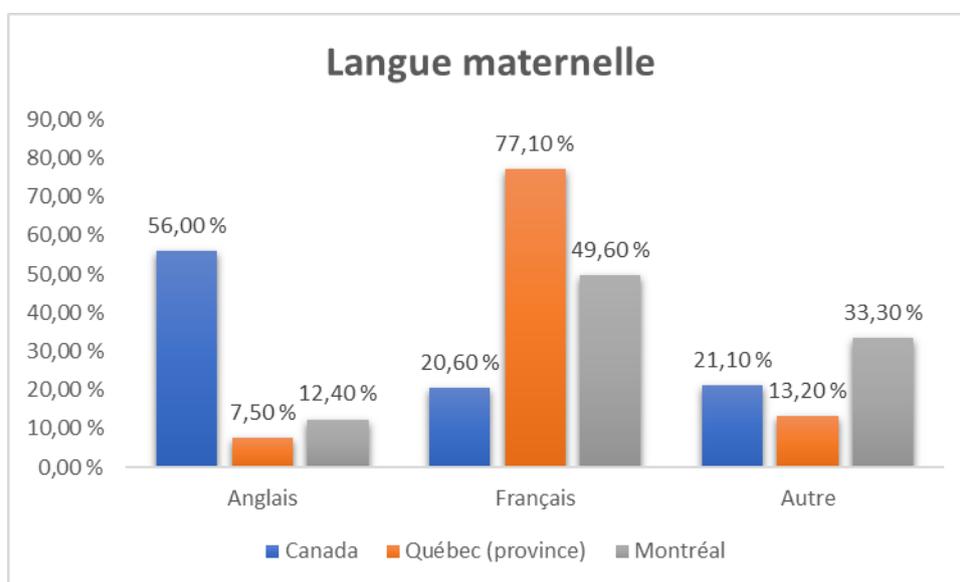


Figure 2. Division des langues maternelles (Statistique Canada, Recensement de 2016).

La figure 3 contient des informations concernant « la langue utilisée le plus souvent au travail, telle que déclarée le 10 mai 2016 par les personnes âgées de 15 ans et plus qui ont travaillé depuis le 1^{er} janvier 2015 » (Statistique Canada, Recensement de 2016³). On remarque que dans les taux concernant tout le pays, l'anglais est utilisé par beaucoup de personnes qui ne le parlent pas comme langue maternelle. Au Québec, le français reste une langue dominante, mais à Montréal plus de 10 % utilise l'anglais au travail sans l'avoir comme langue maternelle, mais la situation est pareille avec le

³ <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=E>, consulté le 7.3.2023.

français. Les autres langues ne sont pratiquement pas utilisées comme langue de travail. Le pourcentage total des figures 2 et 3 n'est pas 100 %, parce que quelques répondants avaient choisi des réponses multiples.

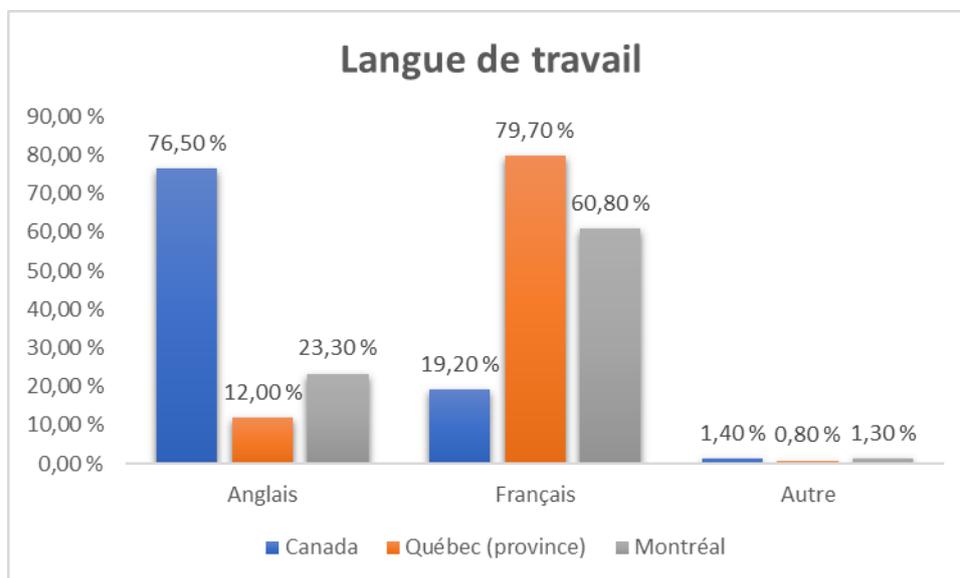


Figure 3. Division des langues de travail (Statistique Canada, Recensement de 2016).

Comme on remarque des figures 2 et 3, le français et l'anglais ne sont pas les seules langues parlées au Québec, bien qu'ils soient les seules qui ont un statut officiel. Dans le recensement de 2016 (Statistique Canada, 2016), 13,2 % des répondants québécois ont dit que leur langue maternelle est une langue non-officielle, dont la plupart, 6,9 % sont des langues indo-européennes, à l'intérieur desquelles le groupe le plus grand sont les langues romanes, avec 4,0 %. Seuls 0,6 % ont annoncé une langue autochtone comme leur langue maternelle, dont la plupart, 0,4 %, sont des langues algonquiennes. Si l'on compare ces chiffres de toute la province à ceux de Montréal, on remarque une différence claire. À Montréal, 33,3 % des répondants ont annoncé une langue non-officielle comme leur langue maternelle, c'est-à-dire environ 20 % plus qu'au Québec entier. Ce qui est intéressant est que toutes ces langues sont non-autochtones, 17,1 % étant des langues indo-européennes avec langues romanes à 10,3 %, et 6,7 % des langues afro-asiatiques avec l'arabe à 5,7 %. Ces informations sont une preuve de multiculturalisme du Québec et surtout de Montréal, qui est une ville populaire parmi les immigrants, comme nous avons déjà vu ci-dessus.

2.2.2 Le Québec et Montréal bilingues

Montréal se situe à un endroit idéal pour une métropole, comme il offre un chemin à l'Océan Atlantique, tout en étant bien à l'intérieur du continent, ce qui a favorisé son développement économique et, par conséquent, a attiré beaucoup d'habitants (Olson et Thornton 2011 : 7). La plupart des immigrants qui sont venues au Québec se sont installées à Montréal, ce qui a produit des changements de la politique bilingue vers une politique multiculturelle (Olson et Thornton 2011 : 17). Fréchette (2005 : 33-34) discute le sujet du multiculturalisme dans son article, faisant des observations intéressantes sur le statut de français et d'anglais au Québec. La mondialisation et l'époque contemporaine ont augmenté la nécessité de connaître plusieurs langues, comme le nombre d'influences culturelles est maintenant plus grand que jamais grâce aux médias, à l'Internet, à la télévision, aux films étrangers, aux musiques du monde et aux voyages à l'étranger. Le monde du travail est également devenu plus international et les employeurs demandent souvent la connaissance de plusieurs langues. (Fréchette 2005 : 70.) Fréchette (2005 : 70-71) rappelle que l'immigration est un facteur important au Québec à l'avenir, et pour améliorer le statut de français il faudrait améliorer les cours de langue donnés aux immigrants et aux réfugiés.

Fréchette (2005 : 34) qualifie le Québec, et particulièrement Montréal, d'une des sociétés les plus trilingues d'Amérique du Nord. Les Québécois eux-mêmes ne le remarquent pas forcément et, par conséquent, ne savent pas en profiter. Au Québec, le taux du bilinguisme est de 41 %, et dans la région métropolitaine de Montréal de 53 %. En plus du bilinguisme, le Québec a aussi le plus haut taux de trilinguisme, ce qui s'explique par le grand nombre d'immigrants. Dans ces comparaisons de Fréchette, le critère de la connaissance d'une langue était de pouvoir soutenir une conversation dans cette langue. (Fréchette 2005 : 72-74.)

Après l'adoption de la Charte de la langue française, le français est devenu une langue avec un statut juridique et un pouvoir économique au Québec. Dans le marché de travail l'écart entre le salaire des anglophones et des francophones a disparu. (Fréchette 2005 : 67.) Malgré ces réussites, les Québécois vivent toujours avec un sentiment de menace. Fréchette (2005 : 69) dit que « certains semblent considérer que le sentiment même de menace linguistique sur la langue française fait partie intégrante de l'identité québécoise », et elle pense que pour pouvoir obtenir une confiance collective complète

et pour avoir une meilleure relation avec l'anglais et les autres langues, il faudrait renoncer à cette attitude de menace.

La mondialisation influence le Québec de plusieurs manières ; en plus des menaces il y a des atouts. La politique linguistique québécoise s'est concentrée sur la consolidation et le renforcement du caractère francophone pendant les dernières décennies, mais il y aurait de la place pour le développement du multilinguisme. (Fréchette 2005 : 33.) Fréchette (2005 : 75) voit le multilinguisme comme un phénomène positif qui pourrait améliorer le développement économique du Québec. Elle souligne toutefois que c'est dans l'éducation où on devrait réagir à cette nécessité, et il ne suffit pas d'enseigner l'anglais dans les écoles québécoises, il faudrait aspirer au bilinguisme (Fréchette 2005 : 77). La maîtrise de l'anglais ne devrait pas être vue comme une menace envers le français, au contraire : notre identité liée à la langue maternelle est censée se renforcer quand nous apprenons une autre langue, parce que nous commençons à comprendre comment la langue maternelle influence notre personnalité et notre façon de comprendre le monde. L'apprentissage d'une autre langue peut également approfondir notre compréhension de la langue première grâce à la forte comparaison que nous faisons entre les langues. (Fréchette 2005 : 78.)

3 Approche écolinguistique

Dans ce chapitre, nous étudierons le concept de l'écolinguistique, qui s'intéresse aux langues et aux milieux dans lesquels elles apparaissent, c'est-à-dire aux rapports entre les différentes langues et aux rapports entre les langues et la société. Ce concept est dérivé de l'écologie, qui étudie les organismes et leur milieu d'un point de vue plutôt biologique. (Calvet 1999 : 17.) Nous avons divisé ce chapitre en deux sous-chapitres. Pour commencer, nous réfléchirons à la définition de l'écolinguistique, et ensuite nous examinerons les études écolinguistiques.

3.1 Définition d'écolinguistique

L'inventeur de cette branche de linguistique est Einar Haugen, qui a utilisé le terme 'ecology of language', *écologie de la langue*, d'abord dans une communication en 1970 et ensuite dans son ouvrage *The Ecology of Language* en 1972 (Calvet 1999 : 17). Haugen n'était pas content de la manière dont les langues étaient étudiées à l'époque. Selon lui, les linguistes ne s'intéressaient pas au contexte dans lequel la langue est parlée, mais plutôt à la phonologie, à la grammaire et au lexique. (Haugen 1972, cité d'après Garner 2004 : 187.) Haugen considérait ces aspects plutôt structuraux de la linguistique comme importants, mais il pensait qu'il faudrait se concentrer plus à l'emploi de la langue dans la société, qui compose l'environnement dans lequel la langue fonctionne. (Garner 2004 : 188.) Dans le même ouvrage, *The Ecology of Language*, Haugen (1972, cité d'après Calvet 1999 : 18) donnait la première définition de l'écologie de la langue : « L'écologie de la langue peut être définie comme l'étude des interactions entre une langue donnée et son environnement. »⁴ Par l'environnement, il référait à la société qui utilise cette langue. (Calvet 1999 : 18.) Cela était le point de départ pour cette branche de linguistique.

Plus tard, d'autres linguistes ont étudié l'écologie de la langue. Nous présenterons quelques réflexions sur la définition de ce domaine, mais commencerons par les différentes appellations données à cette approche. Lechevrel (2008 : 20) donne une liste de termes les plus utilisés en français et en anglais : *écologie linguistique*, 'linguistic ecology' ou 'language ecology' ; *linguistique écologique*, 'ecological linguistics' ;

⁴ Traduit par Louis-Jean Calvet.

écologie du langage, ‘the ecology of language’ ; *écologie des langues* ‘the ecology of languages’ et *écolinguistique* ‘ecolinguistics’. Selon une étude sur l’histoire des approches écologiques, *écologie* est le terme le plus utilisé, suivi par *écologique*, *écolinguistique* et *écologie du langage* (Lechevrel 2009 : 6). Bien qu’il ne soit pas le plus utilisé, nous avons choisi d’utiliser un terme qui contient une référence claire à la langue, et pour cette raison nous utiliserons le terme *écolinguistique* dans notre étude.

Pour commencer la définition, il faut d’abord noter que l’écologie est principalement un terme biologique, souvent utilisé pour décrire la biodiversité. Cette notion a toutefois été apportée aux autres domaines de recherche. Dans l’écolinguistique, les langues sont vues comme des espèces culturelles qui vivent dans un environnement avec leurs propres écosystèmes. Il s’agit alors d’un usage métaphorique du terme écologie. (Bastardas-Boada 2000 : 1.) Donc, pour former le concept d’écolinguistique, deux entités différentes sont mises ensemble. Du côté de l’écologie dans son sens biologique, nous avons un organisme vivant, son environnement naturel, et les relations entre ces deux. Du côté de la linguistique, nous avons une langue, la communauté qui parle cette langue, et les relations entre ces deux. Dans l’écolinguistique, ces idées sont unies pour former un concept. (Garner 2004 : 29-30.) Les humains font une partie intégrante de la nature et forment des groupes sociaux, créant ainsi des connexions avec d’autres humains. La langue est créée dans ces interrelations, et en même temps, ces interrelations ne pourraient pas exister sans la langue. De cette manière, la langue fait partie de l’environnement. (Garner 2004 : 34.)

En parlant de la connexion entre la biologie et la linguistique, Bastardas-Boada (2000 : 3) fait une comparaison intéressante : il met en parallèle la crise de la biodiversité avec la crise de la diversité linguistique. La conservation des espèces animales et des espèces végétales est devenue de plus en plus une priorité, mais on n’a pas accordé autant d’importance à la diversité linguistique. Des langues minoritaires disparaissent à cause de la diffusion des langues dominantes, ce qui est accéléré par la mondialisation. (Bastardas-Boada 2000 : 3.) Le contexte influence aussi la disparition des langues : si le contexte change et la langue donnée n’est plus importante dans cet environnement, elle peut être remplacée par une autre. Pour garder une position importante pour toutes les langues, on aurait besoin de prendre des décisions politiques. (Bastardas-Boada 2000 : 4-5.) Cependant, la notion de biodiversité diffère de celle de diversité linguistique. La biodiversité concerne principalement des espèces sans esprit ou d’une cognition

considérée comme plus basse que celle des humains, et ainsi toutes les théories concernant la biodiversité ne peuvent pas être adoptées de la même manière pour décrire la diversité linguistique. En parlant des groupes linguistiques, il faut toujours prendre en considération l'opinion des individus, et le sujet de conserver une langue peut être beaucoup plus complexe que la conservation d'une espèce biologique. (Bastardas-Boada 2000 : 7-9.)

Voyons ensuite la définition d'une langue d'un point de vue écolinguistique, présentée par Garner (2004 : 36). La langue d'un point de vue écologique est holistique, dynamique, interactive et située. « Être holistique » veut dire que la langue est considérée dans sa totalité ; qu'elle ne peut pas être séparée de son usage dans la communauté, la culture et la communication. Par « dynamique », Garner réfère au fait que chaque énoncé est de quelque manière unique, parce que la situation de communication est influencée par plusieurs facteurs. « L'interactivité » est un caractère important, parce que la langue existe par la nécessité des humains d'interagir. Dans l'interaction, les interlocuteurs prennent en considération aussi les faits non-verbaux, comme les expressions faciales ou les gestes, avec les perceptions et les suppositions que le locuteur peut avoir de soi-même ou de son interlocuteur, et avec le contexte physique, social et culturel. La caractéristique la plus importante pour la langue d'un point de vue écologique est d'être située. Avec cela, Garner souligne que la langue ne peut pas être séparée de son contexte, que l'acte de communication a lieu quelque part, à un certain moment, et ce contexte est une partie importante d'un phénomène linguistique. La langue, dans le sens écologique, n'est pas un système abstrait qui existe d'une manière indépendante dans son environnement. (Garner 2004 : 36-43.) D'un point de vue écologique, la langue fait partie d'un ensemble plus grand, celui de la vie humaine, et elle est constamment en relation avec d'autres aspects du comportement humain, étant ainsi dépendante des situations dans lesquelles elle est utilisée. En usage, la langue n'apparaît jamais seule, mais il y a toujours un contexte qui l'influence. Dans d'autres domaines de la linguistique, le contexte est oublié et l'intérêt est donné à la structure de la langue. Dans l'écolinguistique, le contexte et l'environnement jouent un rôle important. (Garner 2004 : 62.)

L'ambition de l'écolinguistique est de faire une analyse complexe du langage en rassemblant différents niveaux linguistiques et en observant les conditions sociales, cognitives et environnementales qui jouent sur leur production (Lechevrel 2008 : 16.)

Le but de l'écoulinguistique est de comprendre les interrelations entre la langue, l'homme et l'environnement (Lechevrel 2008 : 17). L'écoulinguistique étudie, par exemple, la façon dont les individus perçoivent la réalité, les significations sociales données aux formes et aux codes, la catégorisation socioéconomique des individus et les représentations des groupes (Bastardas-Boada 2000 : 2). Un système écoulinguistique se compose des pratiques qui constituent les langues et de l'environnement où ces pratiques apparaissent, et dans ce système les langues se multiplient, se croisent, varient, s'influencent et sont en concurrence ou en convergence. La langue réagit aux stimulus extérieurs et s'adapte, c'est-à-dire répond au milieu, estime Calvet. (Calvet 1999 : 35.) Le statut d'une langue est influencé par plusieurs facteurs, comme le nombre de ses locuteurs, ses fonctions sociales, ses fonctions officielles, ses rapports avec d'autres langues et sa standardisation (Calvet 1999 : 36). En plus, Calvet (1999 : 60) nomme quelques manières d'influencer le système écoulinguistique d'une manière consciente. En ce qui concerne les locuteurs eux-mêmes, il nomme le mouvement des populations, l'acquisition d'une langue dominante et la non-transmission des langues dominées d'une génération à une autre. Quant à l'État, il mentionne les choix des politiques linguistiques, la scolarisation, l'alphabétisation et les médias. Concernant ce dernier point, il rappelle que les frontières politiques ne sont pas forcément les mêmes que les frontières linguistiques, et ainsi les actions de l'État peuvent être problématiques. (Calvet 1999 : 60-61.)

Selon Bastardas-Boada, la langue est vue comme une partie intégrante de la réalité : les changements dans certains éléments chez les individus ou dans la société influencent également le fonctionnement de la langue et de la communication. Ces changements peuvent être, par exemple, des innovations technologiques, des vagues d'immigration ou des changements d'idéologies ou de valeurs. Le contexte et l'environnement jouent un rôle important dans le contact entre les individus, alors que l'environnement peut être favorable à un interlocuteur et ainsi influencer le résultat de la communication. (Bastardas-Boada 2000 : 2.) Les langues se développent dans le cadre d'un environnement mental et socioculturel, et l'environnement mental et socioculturel se développent à leur tour par le biais de la langue. L'un ne pourrait exister sans l'autre. (Bastardas-Boada 2000 : 10.)

Calvet (1999 : 38) ajoute que dans un système écoulinguistique composé d'une langue centrale, c'est-à-dire la plus parlée, et d'une langue périphérique, il est possible que les

locuteurs de cette dernière aient des comportements de refus envers la langue la plus parlée. Dans notre étude, nous pouvons le voir en deux sens. Dans le contexte du Canada, la langue centrale est l'anglais, et la langue périphérique est le français. Les francophones luttent contre la langue majoritaire dans le pays, l'anglais, et ne veulent pas accepter sa croissance ou sa diffusion. Dans le contexte du Québec, la situation est contraire : la langue centrale est le français, la langue périphérique étant l'anglais.

3.2 Études écolinguistiques

L'écolinguistique a été utilisée également par d'autres chercheurs que son inventeur Einar Haugen. Lechevrel (2008) en mentionne quelques noms importants : Peter Mühlhäusler, M.A.K Halliday, Albert Bastardas-Boada, Louis-Jean Calvet et Arran Stibbe. Mühlhäusler, un chercheur australien, a étudié les pidgins et les créoles tout en se concentrant sur le contact des langues, les typologies linguistiques, la politique et la planification linguistique et la linguistique des missionnaires. Halliday est l'inventeur de la linguistique systémique et fonctionnelle, et il se concentre sur l'organisation et le fonctionnement interne de nos systèmes linguistiques. Quant à Bastardas-Boada, il s'intéresse à l'écolinguistique du point de vue du catalan en Espagne, soulignant le rôle des décisions politiques dans l'existence des groupes linguistiques. Calvet compare l'écologie biologique à la pluralité linguistique, pour étudier la complexité de la communication sociale. Stibbe, quant à lui, fait la distinction entre la linguistique écologique et l'écolinguistique. (Lechevrel 2008 : 27-33.) Lechevrel constate également que la majorité, 67 %, des publications sur le sujet sont écrites en anglais, et l'année avec le plus grand nombre des publications sur le sujet entre les années 1971 et 2005 est 1996. Après la première étude d'Einar Haugen en 1971, le nombre des études et des articles sur l'écolinguistique a augmenté progressivement. (Lechevrel 2009 : 6-7.)

Quant aux autres domaines de recherche, l'écolinguistique a un lien proche avec la sociolinguistique, et elle est fortement liée au concept de la diversité linguistique. La diversité linguistique décrit l'interaction nécessaire de plusieurs groupes linguistiques en essayant de valoriser la différence plutôt que de la voir comme un problème. D'autres termes importants sont le multilinguisme⁵, le plurilinguisme⁶, le

⁵ « État d'une communauté multilingue, où l'on parle plusieurs langues » (*Le Robert, s.v. multilinguisme*). <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/multilinguisme>, consulté le 23.4.2023.

multiculturalisme⁷, l'interculturalisme⁸ et les langues véhiculaires⁹. L'écolinguistique prend en considération les langues minoritaires dans une communauté linguistique, et réfléchit aux manières de sauver les minorités et se demande si les locuteurs veulent défendre leur langue, qui constitue une partie importante de leur identité. (Lechevrel 2008 : 25.)

Les sociétés multilingues ont été un point focal pour étudier ces interrelations. Cela est également le cas de notre étude. Les phénomènes qui apparaissent souvent dans les sociétés multilingues sont la diglossie¹⁰, le changement linguistique¹¹, la mort des langues¹², le contact de langues¹³ et l'aménagement linguistique¹⁴. (Garner 2004 : 209.) Ces termes sont liés à la situation dans laquelle une société a deux (ou plusieurs) langues différentes, et aux phénomènes qui pourraient avoir lieu quand les deux langues cherchent à survivre. Dans une situation de contact de langues, les langues peuvent changer, par exemple, en prenant de l'influence l'un de l'autre, ou bien, la langue dans une position inférieure peut même disparaître. Pour pouvoir conserver le statut des langues, l'aménagement linguistique par l'État joue un rôle important. Dans les sociétés multilingues, la question importante se pose de savoir quelle langue utiliser dans des situations différentes. Si deux langues différentes sont parlées par les locuteurs, quelle langue choisir pour la communication ? Cela a-t-il une importance ? Les deux langues

⁶ « Situation d'une personne, d'une communauté plurilingue » (*Le Robert, s.v. plurilinguisme*). <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/plurilinguisme>, consulté le 23.4.2023.

⁷ « Coexistence de plusieurs cultures dans un même pays » (*Le Robert, s.v. multiculturalisme*). <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/multiculturalisme>, consulté le 23.4.2023.

⁸ « Qui concerne les rapports, les échanges entre cultures, entre civilisations différentes » (*Le Robert, s.v. interculturel*). <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/interculturel>, consulté le 23.4.2023.

⁹ « Langue véhiculaire, qui sert aux communications entre des communautés de langue maternelle différente » (*Le Robert, s.v. véhiculaire*). <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/vehiculaire>, consulté le 23.4.2023.

¹⁰ « Situation linguistique d'un groupe humain qui pratique deux langues en leur accordant des statuts hiérarchiquement différents » (*Le Robert, s.v. diglossie*). <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/diglossie>, consulté le 23.4.2023.

¹¹ « Changement linguistique, phénomène par lequel une langue déterminée n'est jamais, à une époque, dans un lieu et dans un groupe social donnés, identique à ce qu'elle est à une autre époque, dans un autre lieu, dans un autre groupe social » (*Larousse, s.v. changement*). <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/changement/14612#152257>, consulté le 23.4.2023.

¹² « Langue morte, qui n'est plus parlée » (*Larousse, s.v. langue*). <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/langue/46180#163417>, consulté le 23.4.2023.

¹³ « Contact de langues, situation dans laquelle un individu ou un groupe sont conduits à faire usage de deux (ou plusieurs) langues (ou dialectes d'une même langue) » (*Larousse, s.v. contact*). <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/contact/18534#169770>, consulté le 23.4.2023.

¹⁴ « Mise en place de la politique linguistique, lorsqu'un État a choisi d'intervenir explicitement sur la question des langues » (*Office québécois de la langue française, s.v. aménagement linguistique*). <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8382804/amenagement-linguistique>, consulté le 23.4.2023.

ont-elles une fonction différente dans la société ? Ou bien, si la société est bilingue, mais les individus ne maîtrisent généralement qu'une langue, comment savoir quelle langue parler ? (Garner 2004 : 211-212.)

Revenons encore à l'œuvre initiale d'Einar Haugen, et à sa réflexion sur les études écolinguistiques. Haugen a proposé une liste de questions comme base d'une étude écolinguistique d'une langue donnée :

1. Quelle est sa *classification* par rapport aux autres langues ?
2. Quels sont ses utilisateurs ?
3. Quels sont ses domaines d'usage ?
4. Quelles autres langues sont employées par ses utilisateurs ?
5. Quelles variétés internes la langue présente-t-elle ?
6. Quelle est sa tradition écrite ?
7. Dans quelle mesure cette forme écrite est-elle standardisée ?
8. Quels soutiens institutionnels a-t-elle ?
9. Quelles sont les attitudes des locuteurs face à langue ?
10. Enfin, il serait souhaitable de disposer d'une typologie de la classification écologique qui nous permettrait de situer la langue par rapport aux autres langues du monde, de dire où elle est et vers où elle va. (Haugen 1972, cité d'après Calvet 1999 : 18-19.)

Dans le cas de notre étude, nous pouvons soulever les questions **1, 2, 3, 8, 9 et 10**, dont les questions 2 et 10 ont déjà été abordés dans le chapitre 2. Nous avons traité l'arrivée du français au Québec et son rôle et son emploi dans la région au bout des années, en le comparant à l'autre langue importante en Amérique du Nord, l'anglais. La première question est pratiquement le point de départ dans notre recherche : quelle est le statut officiel du français et de l'anglais à Montréal et au Québec. Nous analyserons la distinction entre le français et l'anglais à Montréal ; leur rôle et place dans la société. La coexistence de ces langues dans une société officiellement unilingue crée une distribution intéressante. Notre corpus révèle les domaines d'usage de ces deux langues, nous nous intéressons à la question de savoir où la langue est utilisée et dans quelles circonstances. Le soutien institutionnel pour le français joue un rôle important dans cette lutte linguistique. Cependant, l'anglais a aussi ses défenseurs, et les deux langues ont une position protégée dans la société. Finalement, l'attitude envers les langues est clairement visible dans notre corpus.

4 Méthodologie et corpus

Dans ce chapitre, nous expliquerons plus en détail notre choix de méthode et notre corpus. Nous commencerons par l'introduction de notre étude qualitative, et de notre méthode d'analyse, l'analyse de contenu. Ensuite, nous présenterons notre corpus, qui se compose des articles d'opinions publiés dans deux journaux montréalais : *Le Journal de Montréal* et *Montreal Gazette*.

4.1 Analyse de contenu

Dans cette recherche qualitative, nous utiliserons l'analyse de contenu comme méthode d'analyse. L'analyse qualitative aspire à la description, à la compréhension ou à l'interprétation d'un phénomène, plutôt qu'à des généralisations statistiques (Tuomi et Sarajärvi 2018 : 73). L'analyse qualitative convient bien à notre étude, parce que nous voulons comprendre les attitudes linguistiques transmises par les articles d'opinion. Pour pouvoir donner des informations pertinentes, les informateurs devraient connaître le sujet très bien, parce que sans connaissances vastes, leurs témoignages ne suffiraient pas forcément à comprendre le phénomène d'étude (Tuomi et Sarajärvi 2018 : 73-74). Dans notre étude, nous supposons que les chroniqueurs connaissent bien le thème ; qu'ils se soient renseignés sur le sujet. De même, les lecteurs qui ont envoyé des articles à être publiés dans un journal connaissent probablement le thème suffisamment bien pour avoir un intérêt d'écrire un article d'opinion.

Parmi les méthodes qualitatives, nous avons choisi l'analyse de contenu. Selon Tuomi et Sarajärvi (2018 : 78), l'analyse de contenu est une méthode d'analyse fondamentale dans les études qualitatives, et elle peut être utilisée dans toutes les études qualitatives. L'analyse de contenu est une manière d'étudier un texte, et elle s'intéresse aux significations humaines qui peuvent être trouvées dans le texte. La différence de l'analyse de contenu par rapport à l'analyse de discours est que la première s'intéresse au contenu du message, c'est-à-dire à ce qui est dit, et la deuxième s'intéresse à la forme du message, c'est-à-dire à la façon dont le message est dit. (Tuomi et Sarajärvi 2018 : 87.) Notre étude se concentre sur le contenu des articles d'opinion, donc notre choix de méthode d'analyse est l'analyse de contenu.

Les façons les plus communes de rassembler de l'information dans l'analyse qualitative sont les entretiens, les questionnaires, l'observation et la collecte de l'information à partir de documents différents (Tuomi et Sarajärvi 2018 : 62). Selon Tuomi et Sarajärvi (2018 : 72), ces documents peuvent être divisés dans deux groupes : les documents privés et les produits provenant des médias. Les produits des médias peuvent contenir des journaux, magazines, films et émissions de radio et de télévision. Ces documents peuvent être analysés par l'analyse de contenu. Notre recherche correspond à cette collecte de l'information à partir de documents provenant des médias, comme il s'agit de l'analyse des journaux. Tuomi et Sarajärvi (2018 : 72-73) donnent un exemple de l'importance de l'analyse des articles d'opinion : si l'on étudie des textes liés à l'anorexie, au lieu de donner un diagnostic médical, il est possible de trouver des réponses à la manière dont une personne peut ressentir l'anorexie, à la manière dont l'anorexie influence une personne et à la manière dont les anorexiques voient l'origine de la maladie. Ces informations peuvent être aussi importantes qu'un diagnostic médical pour comprendre le phénomène. Cette approche convient à notre étude, car nous essayons de comprendre comment les gens ressentent la division linguistique de Montréal.

Tuomi et Sarajärvi (2018 : 89) font la distinction entre l'analyse de contenu et le triage de contenu (fi. *sisällön erittely*, traduit par nous). Le triage de contenu analyse les documents par des méthodes quantitatives, tandis que l'analyse de contenu le fait verbalement, généralement sans quantification. Cependant, Tuomi et Sarajärvi (2018 : 89) mentionnent que l'analyse de contenu peut être complétée par la quantification, bien que cette méthode fasse partie du triage de contenu. Dans notre étude, nous analyserons les résultats verbalement, et pour cette raison l'analyse de contenu est le meilleur choix pour notre analyse.

L'analyse de contenu est le plus souvent divisée en deux groupes : l'analyse de contenu inductive et l'analyse de contenu déductive. Une autre façon de la diviser est de parler de l'analyse basée sur le corpus et de l'analyse basée sur la théorie, dont l'analyse basée sur le corpus est plus courante. (Tuomi et Sarajärvi 2018 : 90.) Notre étude utilise l'approche inductive. Le corpus décrit un phénomène, et par notre analyse nous essaierons de créer une description verbale et claire du phénomène. Le but est de donner plus d'information par une explication claire et cohérente à partir d'un corpus fragmentaire. (Burns et Grove 1997 ; Strauss et Corbin 1998, cité d'après Tuomi et

Sarajärvi 2018 : 90-91.) L'objectif de notre analyse est exactement de systématiser les données éparses. Une analyse claire nous aide à tirer des conclusions fiables de notre phénomène d'étude. Cet examen qualitatif du corpus s'est basé sur une inférence logique et l'interprétation, ce qui est fait par la dissolution, la conceptualisation et la recomposition à un ensemble logique du corpus. (Hämäläinen 1987 ; Strauss et Corbin 1990, 1998 ; Atkinson et al. 2000, cité d'après Tuomi et Sarajärvi 2018 : 91.)

Les étapes de l'analyse de contenu inductive peuvent être divisées en trois : la réduction du corpus, le classement du corpus et la création des concepts théoriques (Miles et Huberman 1994, cité d'après Tuomi et Sarajärvi 2018 : 91). La réduction du corpus consiste en l'élimination de tout ce qui est insignifiant. Cela peut être fait, par exemple, par la recherche des expressions qui correspondent à la question d'étude. Dans l'étape du classement, les expressions trouvées dans la phase de réduction, sont étudiées plus profondément, et elles sont classées par leurs similarités et/ou différences. Les expressions similaires sont combinées en une catégorie, et entre les catégories on peut créer des sous-catégories. (Tuomi et Sarajärvi 2018 : 92.) L'étape de la création des concepts théoriques continue le classement avec l'objectif de trouver l'information essentielle et, par la suite, de créer des concepts théoriques à partir des catégories établies. Par conséquent, le corpus empirique est relié aux concepts théoriques. Par la combinaison des concepts, l'analyse de contenu de la manière inductive peut répondre à la question de recherche. Il est important que le chercheur aspire à comprendre ce que le thème signifie aux individus qui font l'objet de la recherche, et que le chercheur les aspire à comprendre leur propre point de vue. (Tuomi et Sarajärvi 2018 : 93-94.)

Quant à la méthode d'analyse, notre idée initiale était de travailler dans le cadre de la phénoménographie. Cette méthode aurait été convenable grâce à son intérêt pour les individus. Elle s'intéresse à la manière dont les gens conceptualisent ou expérimentent le monde. Or, étant donné que dans notre étude les idées des individus particuliers sont représentées par les chroniqueurs, nous avons estimé que notre corpus n'est pas suffisamment personnel. Bien que nous puissions déduire que les écrits des chroniqueurs correspondent à l'opinion d'une grande partie de la population, notre étude aurait dû porter directement sur ce que les gens disent et sentent pour être purement phénoménographique. (Piette 2016.) De ce fait, nous sommes arrivés à la conclusion que l'analyse de contenu nous convient le mieux comme méthode d'analyse à cette étude.

4.2 Corpus

Notre étude porte sur les articles d'opinion publiés dans deux journaux montréalais, *Le Journal de Montréal* et *Montreal Gazette*, dont le premier est écrit en français et le deuxième en anglais. Nous avons choisi ces journaux comme notre corpus parce que ce sont les journaux principaux francophone et anglophone publiés au Québec. Par conséquent, ces deux journaux rejoignent un grand public, et ils sont lus par une grande partie de la population de tous les deux groupes linguistiques. De plus, les deux journaux contiennent aussi une rubrique active des articles d'opinion, ce qui était important pour notre étude. Nous avons aussi voulu nous concentrer sur une région limitée, dans ce cas la ville de Montréal, et *Le Journal de Montréal* et *Montreal Gazette* sont les deux grands journaux publiés à Montréal.

Notre corpus se compose de 87 articles d'opinion au total. Nous avons choisi tous les articles d'opinion publiés en ligne qui traitent le thème de langue pendant une période de quatre mois, depuis le début d'août 2020 jusqu'à la fin de novembre 2020. Nous avons exclu les articles purement politiques bien qu'ils aient des motifs linguistiques, par exemple, les articles qui traitent la possible indépendance du Québec. Une période de quatre mois était choisie pour avoir suffisamment de données à analyser dans les deux journaux. De plus, nous avons voulu observer la même période dans tous les deux journaux pour que les événements réels influant sur les écrits soient les mêmes.

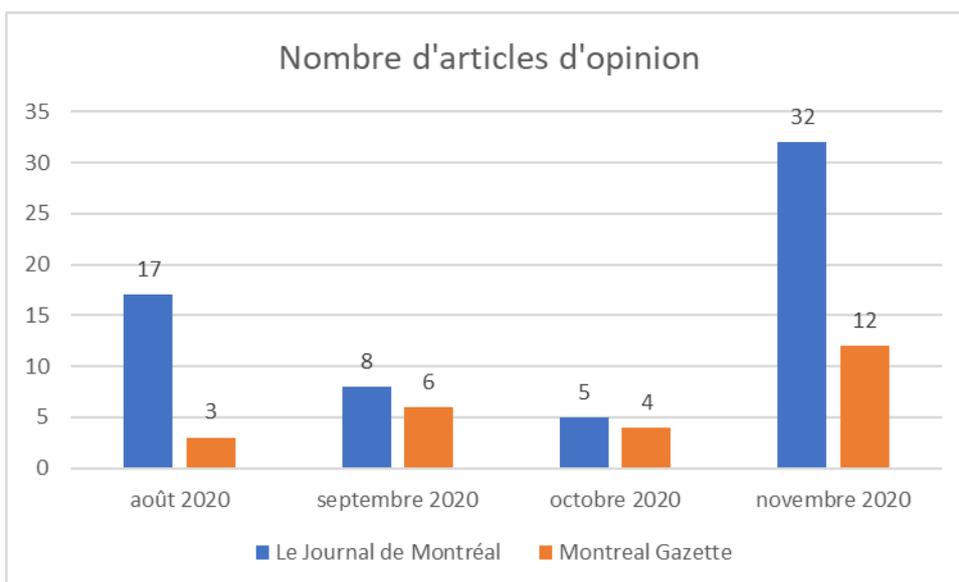


Figure 4. Nombre d'articles d'opinion liés à langue dans *Le Journal de Montréal* et *Montreal Gazette* dès le début d'août 2020 jusqu'à la fin de novembre 2020.

Comme nous pouvons voir dans la figure 4 ci-dessus, les articles d’opinion liés à langue ont été plus nombreux dans *Le Journal de Montréal* que dans *Montreal Gazette* pendant cette période, et ainsi nous arrivons à une distribution inégale dans le nombre d’articles. Au total, 62 articles d’opinion qui traitent la langue ont été publiés dans *Le Journal de Montréal*, tandis que *Montreal Gazette* en comptait seulement 25. Cela pourrait être une indication du plus bas niveau d’inquiétude concernant la langue chez les anglophones que chez les francophones, ou peut-être la rubrique des articles d’opinion du *Journal de Montréal* est seulement plus active que celle de *Montreal Gazette*.

Nous pouvons aussi noter qu’il y a de la dispersion entre les mois : novembre est clairement le mois le plus actif dans les deux journaux, tandis qu’octobre est le plus calme. Quelques facteurs qui peuvent l’expliquer sont les autres thèmes importants et récurrents sous la rubrique des opinions, comme l’élection présidentielle américaine de 2020, qui avait lieu le 3 novembre, et la pandémie de Covid-19. Ces deux thèmes ont pris beaucoup de place pour des raisons compréhensibles. La lutte électorale entre Donald Trump et Joe Biden était attentivement suivie par le monde entier, peut-être même plus au Canada à cause de sa contiguïté aux États-Unis. Par conséquent, il est normal qu’avant les élections la rubrique des opinions ait contenu beaucoup de commentaires concernant ces thèmes politiques, et après les élections en novembre il y avait plus de place encore pour les autres sujets. Quant à la pandémie, elle a été un thème important partout dès son commencement, mais l’automne 2020 marque le début de la deuxième vague au Québec¹⁵, et beaucoup de mesures sanitaires ont été adoptées. Cela a influencé toute la société, ce qui se voit aussi dans les articles d’opinion. En août 2020, la situation concernant la pandémie était toujours assez tranquille, ce qui peut expliquer un plus grand nombre d’articles liés à langue.

4.2.1 *Le Journal de Montréal*

Le Journal de Montréal est un journal francophone, publié quotidiennement en version papier, sur le Web et sur l’application mobile J5. Il est publié à Montréal par Québecor Média. À l’intérieur de Québecor Média, *Le Journal de Montréal* appartient

¹⁵ <https://sante-infobase.canada.ca/covid-19/resume-epidemiologique-cas-covid-19.html>, consulté le 21.3.2022.

au Groupe TVA. Selon Québecor, *Le Journal de Montréal* et *Le Journal de Québec* sont les journaux quotidiens les plus lus au Québec, et ils ont un « caractère fort et distinctif ».¹⁶ L'étude du lectorat Vividata Printemps 2021 a montré que ces deux journaux de Québecor Média sont les journaux les plus populaires du Québec avec 3 579 000 lecteurs par semaine en format papier et numérique, rejoignant ainsi presque la moitié de la population du Québec.¹⁷ Pendant l'année 2020, ces deux journaux sont devenus plus populaires parmi les personnes de 18-34 ans, parmi les diplômés universitaires et parmi les Québécois avec un revenu familial annuel de plus de 100 000 \$. De plus, la popularité de la version numérique a augmenté. Si l'on se concentre seulement sur *Le Journal de Montréal*, il a eu plus de 3 millions de lecteurs par semaine en 2020, étant « le quotidien imprimé et multiplateforme no 1 à Montréal et au Québec ».

Sur le site web du *Journal de Montréal*, un grand nombre d'articles d'opinion sont publiés tous les jours, généralement entre 10 et 20 articles par jour. La plupart de ces articles sont écrits par des chroniqueurs, *Le Journal de Montréal* en ayant 51 en mars 2022¹⁸, mais il y a aussi des textes envoyés par les lecteurs sous le titre « Faites la différence ». Ces articles peuvent être écrits par des particuliers ou par un groupe de signataires.

De nos 62 articles d'opinion sur le sujet de langue pendant la période d'août 2020 à novembre 2020, nous trouvons 23 chroniqueurs différents, comme nous pouvons voir ci-dessous dans la figure 4. Cela nous montre que le thème de langue n'est pas réservé à des chroniqueurs spécifiques, mais au contraire, un grand nombre de chroniqueurs ont traité ce sujet. Environ la moitié des chroniqueurs ont écrit seulement un ou deux articles qui sont de notre intérêt, mais il y a également quelques chroniqueurs réguliers. Trois personnes ont écrit au moins cinq textes liés au statut de français : Antoine Robitaille, Mathieu Bock-Côté et Denise Bombardier. Ils ont publié des articles aussi sur d'autres thèmes et, par conséquent, ils ne se sont pas exclusivement concentrés sur

¹⁶ <https://www.quebecor.com/fr/nos-activites/medias-d-information>, consulté le 21.3.2022.

¹⁷ <https://www.quebecor.com/fr/-/le-journal-de-montr-c3-a9al-et-le-journal-de-qu-c3-a9bec-toujours-au-c-c5-93ur-du-quotidien-de-pr-c3-a8s-d-un-qu-c3-a9b-c3-a9cois-sur-deux1->, consulté le 21.3.2022.

¹⁸ <https://www.journaldemontreal.com/opinions/toutes-nos-chroniques>, consulté le 21.3.2022.

la langue. En plus des articles écrits par les chroniqueurs permanents du journal, notre corpus contient six articles sous le titre « Faites la différence », dont la plupart sont signés par plusieurs personnes, comme un groupe de professeurs ou une organisation. Notre corpus contient même une prise de position écrite par Simon Jolin-Barrette, ministre de la Justice et ministre responsable de la langue française. Nous avons inclus ces articles « Faites la différence » dans notre corpus parce que parmi ces textes, plusieurs traitaient le sujet de langue.

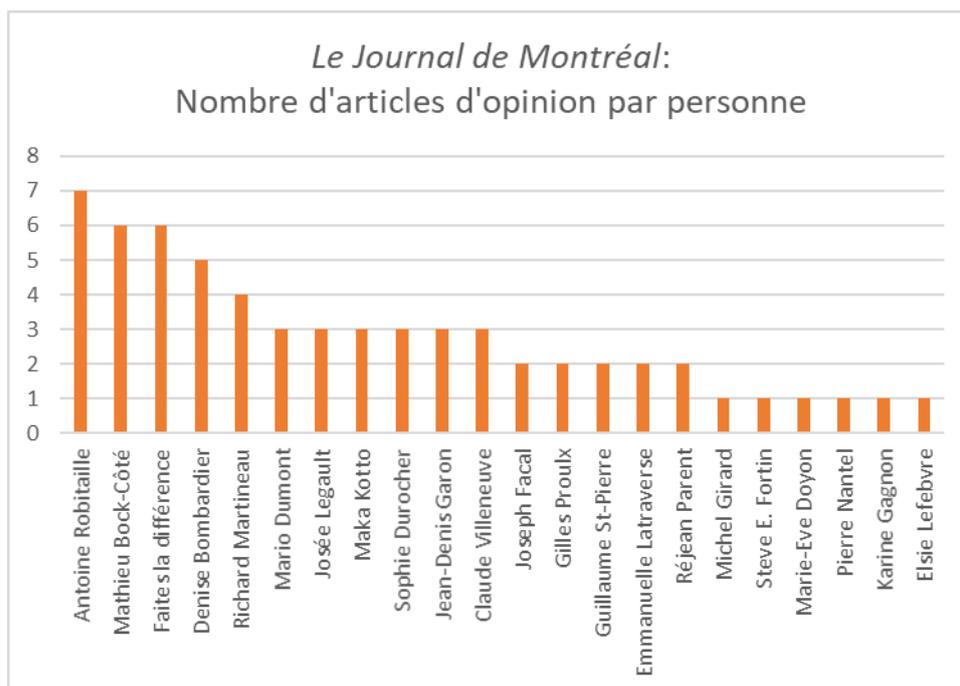


Figure 5. Le nombre d'articles d'opinion liés à langue par chroniqueur dans *Le Journal de Montréal*, d'août 2020 à novembre 2020.

4.2.2 *Montreal Gazette*

Montreal Gazette est un journal anglophone publié quotidiennement à Montréal par Postmedia Network. Postmedia Network publie plusieurs magazines et journaux différents dans de nombreuses provinces au Canada, et quelques publications sont même nationales. Cependant, *Montreal Gazette* est le seul journal qu'ils publient au Québec.¹⁹ Nous n'avons pas trouvé de statistiques récentes sur la popularité de *Montreal Gazette*, mais en 2016, selon une enquête de Vividata, le lectorat de *Montreal*

¹⁹ <https://www.postmedia.com/brands/>, consulté le 21.3.2022.

Gazette avait augmenté de 6 %, ayant 459 000 lecteurs par semaine en format papier, et 639 000 en formats papier et numérique au total²⁰. La même étude nomme les journaux de Postmedia comme ayant le plus de lecteurs au Canada, mais cela compte aussi les journaux publiés hors Québec, comme *National Post*.

La rubrique des opinions n'est pas aussi active à *Montreal Gazette* qu'au *Journal de Montréal*, seuls quelques articles d'opinion sont publiés par jour, normalement moins de cinq. Quelques articles d'opinion sont publiés par des chroniqueurs permanents du journal, mais il y a aussi des textes écrits par les lecteurs. Si l'on compare le nombre d'articles d'opinion et le nombre de chroniqueurs dans *Montreal Gazette* et *Le Journal de Montréal*, nous remarquons qu'il y a une claire différence : *Le Journal de Montréal* en publie plus fréquemment par plusieurs chroniqueurs différents.

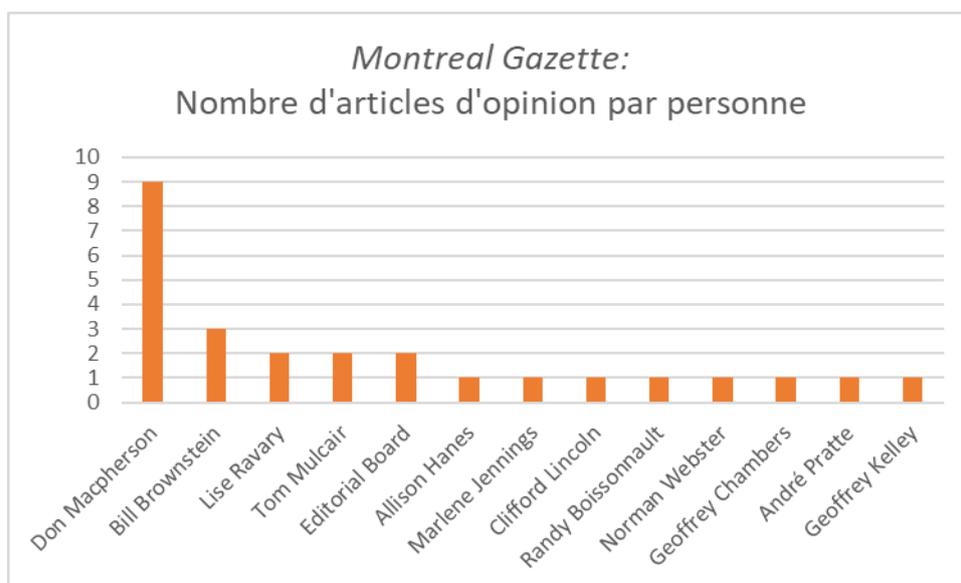


Figure 6. Le nombre d'articles d'opinion liés à langue par chroniqueur dans *Montreal Gazette*, d'août 2020 à novembre 2020.

La figure 6 ci-dessus nous montre qu'il y a un chroniqueur qui domine les écrits sur la langue à *Montreal Gazette* : Don Macpherson avec neuf articles d'opinion. Le journal contient des articles de 12 personnes différentes, mais la plupart ont publié seulement un texte concernant la langue pendant la période de quatre mois. Cependant, si l'on

²⁰<https://montrealgazette.com/news/local-news/postmedia-has-the-most-readers-in-canada-gazette-readership-grew-6-per-cent>, consulté le 21.3.2022.

considère le nombre total des articles, le nombre des auteurs différents est notable. En plus des chroniqueurs, il y a deux articles par le conseil d'éditeurs (*Editorial Board*).

5 Analyse du corpus

Nous pouvons repérer plusieurs thèmes récurrents reliés à la langue dans notre corpus. Les deux journaux traitent pour la plupart les mêmes thèmes, mais parfois de différents points de vue. Nous avons formé des catégories de sujets à partir des articles d'opinion, et dans ce qui suit nous les analyserons séparément. Il faut toutefois noter qu'il est parfois difficile de classer chaque article d'opinion dans une seule catégorie, car un article peut traiter différentes questions linguistiques à la fois.

Nous avons divisé notre analyse en cinq sous-chapitres principaux. Le premier sous-chapitre concerne l'importance du français, et traite la dispute entre Montréal unilingue et Montréal bilingue, ainsi que l'importance de la langue à l'identité. Le deuxième sous-chapitre se concentre sur l'affaiblissement du statut et du niveau du français au Québec. Dans le troisième sous-chapitre, nous traiterons le rôle de la langue dans la société, avec des commentaires sur la langue de travail, de service à la clientèle et de scolarisation. Le quatrième sous-chapitre discute les points de vue et l'influence de différents groupes : les jeunes, les immigrants et les anglophones. Enfin, le cinquième sous-chapitre réfléchit sur les possibles solutions à la question linguistique.

5.1 Importance du français

Dans ce chapitre, nous analyserons des citations de notre corpus qui discutent la position de la langue dans la société et le rôle que la langue joue dans notre vie. Nous avons divisé notre analyse en deux sous-chapitres, dont le premier traite la réalité linguistique de Montréal concernant la langue parlée, et le deuxième l'importance de la langue pour notre identité.

5.1.1 Unilingue ou bilingue ?

Le point de départ est que le français est la seule langue officielle au Québec. Toute la province est unilingue francophone. Malgré sa proximité aux territoires anglophones et son statut de métropole, Montréal se trouve à l'intérieur de la province de Québec et, par conséquent, son unique langue officielle est le français. Plusieurs chroniqueurs insistent sur ce statut officiel :

1. « Le Québec n'a qu'une langue nationale, le français. Un héritage à protéger et à défendre. » (E. Fortin, *Le Journal de Montréal*, 17.8.2020)

2. « Ainsi, le Québec était, est et devra être francophone. Il s'agit d'un principe non négociable. » (Jolin-Barrette, *Le Journal de Montréal*, 26.8.2020)

3. « 1. Le Québec n'est pas bilingue. 2. Montréal n'est pas bilingue. 3. Le Québec est la seule province francophone au pays. 4. Montréal est une ville francophone. Faire ces quatre affirmations en 2020 relève presque de la désobéissance civile. » (Durocher, *Le Journal de Montréal*, 17.8.2020)

Cependant, Lise Ravary met en avant la nature confuse du statut officiel, comme le pays est toutefois bilingue. Elle ne commente pas pour ou contre la situation, mais se contente de constater que la situation n'est pas simple :

4. « Quebec has declared French to be its official language, while English and French are the official languages of Canada. Go figure. » (Ravary, *Montreal Gazette*, 16.11.2020)

On peut relever de ces commentaires ci-dessus l'importance des événements antérieurs. Quelques commentaires soulignent que le monolinguisme francophone est un droit obtenu après beaucoup d'efforts, et que les Québécois le méritent. Dans le commentaire 1, E. Fortin réfère à *un héritage*, indiquant que le français est quelque chose qui appartient au Québec, et qui ne devrait pas être cédé. Jolin-Barrette va plus loin dans le commentaire 2, disant que le Québec doit rester francophone, parce qu'il l'a été aussi dans le passé.

Bien que ces affirmations soient vraies au niveau officiel, la réalité ne les correspond pas forcément, surtout pas à Montréal. La langue officielle peut être le français, mais une grande partie de la population montréalaise est anglophone, et une grande partie du quotidien fonctionne aussi bien en anglais. Montréal est souvent décrit comme bilingue, car l'anglais obtient de plus en plus d'importance dans la ville. Parfois l'anglais est même considéré comme la première langue à Montréal, laissant le français à la seconde place. Ces descriptions montrent l'affaiblissement du statut de français dans cette métropole :

5. « Ce n'est plus une ville française avec la présence d'une communauté anglophone importante et ancrée. C'est une ville tout simplement bilingue. » (Dumont, *Le Journal de Montréal*, 22.8.2020)

6. « Le scénario de la glissade du français comme deuxième langue au Québec n'est plus une fiction. C'est une réalité en construction depuis fort longtemps. » (Kotto, *Le Journal de Montréal*, 17.8.2020)

7. « Il ne faut pas se faire d'illusion ; Montréal est la seule ville d'importance réellement bilingue au pays. (Ottawa 17 % de francophones) » (St-Pierre, *Le Journal de Montréal*, 17.11.2020)

8. « Les chimères d'un Canada bilingue entretiennent le mirage de l'importance du français partout au pays. Le multiculturalisme révèle toutefois que l'anglais constitue la langue commune et que le français s'avère la langue d'une communauté culturelle parmi d'autres. » (Parent, *Le Journal de Montréal*, 16.8.2020)

Dans ces deux derniers commentaires, St-Pierre et Parent constatent que les francophones doivent se réveiller de leurs rêves. L'emploi des mots comme *illusion*, *chimères* et *mirages* réfère à quelque chose qui n'est pas réalité. Selon ces chroniqueurs, la position égale avec l'anglais et le français est une fiction.

Parmi les commentaires qui admettent l'affaiblissement du statut de français à Montréal, et en même temps la croissance de l'influence de l'anglais, il y a quelques chroniqueurs qui accusent les francophones eux-mêmes de la situation. Dans la citation 9, Latraverse utilise le mot *complaisance collective* de la part des francophones, disant que les Québécois ont rendu possible la diffusion de l'anglais. Dans la citation 10, Kotto suggère également que les francophones ont laissé trop de place dans la métropole, et les anglophones ont pris cette place.

9. « Après tant d'efforts, tant de batailles politiques, la mondialisation, notre complaisance collective ont fait de Montréal une ville bilingue. Au fil des ans, le recul du français y a été accueilli avec résignation et fatalité. Le fameux Bonjour-Hi en est devenu le symptôme. » (Latraverse, *Le Journal de Montréal*, 30.8.2020)

10. « Le faible taux de natalité et les migrations francophones vers les banlieues n'aident pas la cause du français à Montréal. » (Kotto, *Le Journal de Montréal*, 23.11.2020)

Bock-Côté va aussi loin que décrire les Québécois comme des *étrangers indésirables* dans les citations ci-dessous. Il semble penser que les francophones perdent leur position dans la société de plus en plus anglophone, et ainsi ne sont plus bienvenus dans leur propre pays.

11. « Notre simple existence dérange et peut valoir des insultes. Les Québécois sont de plus en plus traités comme des étrangers indésirables en leur propre pays. » (Bock-Côté, *Le Journal de Montréal*, 14.11.2020)

12. « Nous sommes nombreux à sentir cette intolérance croissante contre le peuple québécois en son propre pays. Mais rares sont ceux qui s'en inquiètent publiquement. Ils ont peur de se faire traiter de racistes, de xénophobes rétrogrades. » (Bock-Côté, *Le Journal de Montréal*, 14.11.2020)

D'après ces commentaires nous pouvons constater que les francophones du Québec sont inquiets de la situation de leur langue. Ils défendent fortement le statut officiel du français au Québec, mais ils remarquent aussi un changement dans l'emploi de français

et d'anglais, principalement à Montréal. Les francophones ont peur de perdre leur province unilingue.

Ce sous-chapitre nous donne également une réponse à la première question écolinguistique d'Einar Haugen, présentée dans le chapitre 3.2. Selon cette question, il est important de savoir quelle est la *classification* de la langue en question par rapport aux autres langues. Surtout les citations de 1 à 4 montrent le statut officiel du français au Québec, soulevant la classification supérieure par rapport à l'anglais. Ces citations répondent aussi à la question sur les soutiens institutionnels : comme le français est la seule langue officielle au Québec, il a un plus grand soutien que l'anglais. Cependant, comme Ravary nous rappelle dans la citation 4, l'anglais est toutefois une langue officielle au Canada. Nous pouvons également relever des points concernant les attitudes envers la langue. Les citations 1 et 2 prouvent une forte fierté de la langue de la part des francophones, mais l'on peut aussi remarquer le sentiment d'altérité et même d'infériorité, surtout dans les citations 8 et 9. Plusieurs citations font aussi appel à l'influence de l'environnement, remarquant son effet sur l'usage de la langue. Cela fait aussi référence à l'écolinguistique, selon laquelle le contexte ne peut pas être séparé de la langue.

5.1.2 Un constituant de l'identité

L'importance de la langue est défendue dans beaucoup d'articles. La langue est un constituant de l'identité, une partie intégrante de la manière dont on se définit, et si l'emploi de cette langue est menacé, on peut aussi se sentir menacé comme individu. Il ne s'agit pas seulement des restrictions sur l'usage de la langue, mais aussi des restrictions sur la façon dont les gens peuvent s'exprimer et penser. Si l'on n'a pas le droit d'utiliser sa langue maternelle dans certaines situations, la vie peut être sentie comme limitée. Cela se passe tout le temps quand on voyage dans d'autres pays ou si l'on part vivre dans un autre pays. Cependant, les Québécois ont ce sentiment dans leur propre pays. Cela concerne tant les francophones que les anglophones, bien que la plupart de commentaires dans notre corpus sur ce thème viennent du côté des francophones, du *Journal de Montréal*. Simon Jolin-Barrette, ministre responsable de la langue française, souligne l'importance du français dans ces commentaires ci-dessous en disant que la langue est notre fierté et notre force :

13. « Depuis 43 ans, parler du Québec, c'est aussi parler de sa langue, de notre langue. De cette langue française qui nous caractérise et qui est au cœur de notre identité depuis des siècles. » (Jolin-Barrette, *Le Journal de Montréal*, 26.8.2020)

14. « La langue française est un instrument de notre développement, de notre fierté. Défendre et promouvoir notre langue est – depuis – une responsabilité historique du Québec. Votre gouvernement agira en ce sens. » (Jolin-Barrette, *Le Journal de Montréal*, 26.8.2020)

15. « Au Québec, la langue française n'est pas un problème, mais une solution. Cette langue est notre force. Ce qui nous distingue et ce qui nous rassemble. Soyons-en fiers. » (Jolin-Barrette, *Le Journal de Montréal*, 26.8.2020)

Par conséquent, il veut rassurer les Québécois francophones de la place du français dans la société, et assurer que le Québec ne cédera pas la position de la langue principale à l'anglais. Il renforce l'importance du français par la personnification et utilise des métaphores au corps humain, disant que la langue est au *cœur* de notre identité. Par cette personnification il essaie de faire appel aux émotions des Québécois ; de susciter une réaction plus forte. Une attitude similaire peut être trouvée aussi dans les textes des chroniqueurs. Les commentaires ci-dessous contiennent également un vocabulaire métaphorique, comme *sève* et *cœur* :

16. « L'ensemble des Québécois et ses élites politiques doivent contribuer avec détermination au sauvetage du français. Cette langue est la sève de notre identité collective au Québec. » (Kotto, *Le Journal de Montréal*, 23.11.2020)

17. « Étonnamment, certains voient la défense du français comme un repli sur soi. Mais c'est tout le contraire. Plus on maîtrise et soigne notre culture, dont la langue constitue le cœur et l'identité, et plus on est apte à la diffuser, mais aussi à comprendre l'importance de celle des autres. » (Gagnon, *Le Journal de Montréal*, 15.11.2020)

Durocher apporte un exemple de ne pas avoir le droit à sa propre langue dans son propre pays. Elle commente un match de hockey sur glace, où l'hymne national canadien était chanté seulement en anglais. Le match n'était pas joué au Québec, mais le Canada reste toujours un pays bilingue, c'est-à-dire que la version française était aussi attendue. Après que les francophones ont exprimé leur mécontentement, le français a été même comparé aux langues étrangères, donnant l'impression que le français n'a pas le même statut dans le pays que l'anglais.

18. « Toute une année 2020 ! Après une Saint-Jean sans drapeau du Québec, on a droit à une partie de hockey sans hymne national en français. Je ne sais pas vous, mais j'ai comme le sentiment que notre fierté et notre nationalisme en arrachent. » (Durocher, *Le Journal de Montréal*, 5.8.2020)

19. « On a même droit à des commentaires comme : « Pourquoi n'y a-t-il pas une version du Ô Canada en ukrainien/en punjabi/en pakistanais ? » » (Durocher, *Le Journal de Montréal*, 5.8.2020)

20. « Tout ça juste parce qu'on s'offusque de ne pas entendre un hymne national qui a été composé en français être chanté en français. » (Durocher, *Le Journal de Montréal*, 5.8.2020)

Cependant, cela nous fait penser à la situation en Finlande, qui est aussi un pays bilingue, mais l'hymne national finlandais est principalement chanté seulement en finnois. Nous n'avons pas remarqué des débats sur ce thème en Finlande. De plus, Durocher mentionne que l'hymne national canadien a été originellement composé en français, et aussi pour cette raison il devrait être chanté en français. L'hymne national finlandais a été composé en suédois, mais cela ne change pas le fait que *Maamme* est principalement chanté seulement en finnois.

Quelques réflexions sont consacrées aussi à l'avenir du français au Québec. Bombardier pense aux mots de René Lévesque, qui a présenté la langue française comme un facteur important de l'identité québécoise. René Lévesque a aussi utilisé la personnification du *cœur*, voulant dire que le français est un fait central dans notre identité. Bombardier pose la question de savoir si le Québec reste toujours une société distincte, si on ne parle plus français :

21. « Le Québec est une société distincte. Encore, mais pour combien de temps ? Cette réalité qui dure depuis plus de trois siècles et demi, René Lévesque la décrivait dans *Option Québec* : « Au cœur de notre personnalité se trouve le fait que nous parlons français. Tout le reste en découle et nous y ramène infailliblement. » » (Bombardier, *Le Journal de Montréal*, 23.10.2020)

Doyon critique les idées des souverainistes²¹, c'est-à-dire des partisans de la souveraineté et l'indépendance du Québec. Ils pensent que dans un Québec indépendant la position du français sera assurée. Doyon fait la remarque qu'en devenant un pays indépendant, les mêmes problèmes concernant la langue utilisée pourraient exister. Du côté de *Montreal Gazette*, Ravary commente aussi la possibilité de l'indépendance, disant que les problèmes linguistiques pourraient être résolus par l'indépendance.

²¹ « La souveraineté est un concept juridique abstrait qui comprend également des implications politiques, sociales et économiques. Sur le plan strictement juridique, la souveraineté désigne le pouvoir d'un État de se gouverner lui-même ainsi que ses sujets. »
<https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sovereignty>, consulté le 19.3.2023.

22. « Si le Québec était un pays, le français serait notre langue, notre fierté, notre priorité, disent les souverainistes. Or, rien ne garantit qu'un Québec souverain serait mieux placé pour assurer la survie de la langue française. » (Doyon, *Le Journal de Montréal*, 15.8.2020)

23. « I dream of the day when language will no longer be an issue, but unless Quebec becomes sovereign, we will remain stuck in a linguistic maze. » (Ravary, *Montreal Gazette*, 16.11.2020)

Tous ces commentaires montrent l'importance de langue pour notre identité. Les changements sociaux peuvent ainsi avoir une influence sur la façon dont les gens se sentent à l'intérieur, s'ils trouvent une partie de leur identité menacée. Le sentiment que la langue est une partie de l'identité prouve qu'il existe une forte connexion entre la langue et les hommes qui parlent cette langue, ce qui est l'une des idées centrales dans l'approche écolinguistique. Il est aussi intéressant de noter que l'indépendance du Québec est une question qui relève de la politique linguistique, que changerait le contexte. Avec l'indépendance, le statut de français serait renforcé et la société serait encore plus favorable au français, ce qui pourrait causer également des changements dans la langue.

5.2 Statut de français

Ce chapitre se concentre sur le rôle du français dans la société québécoise. Dans le premier sous-chapitre, nous traiterons le statut de français et la façon dont on est arrivé à cette situation. Le deuxième sous-chapitre traite la qualité du français québécois et examine l'influence de la qualité sur son statut dans la société.

5.2.1 Affaiblissement

L'affaiblissement du statut et du niveau du français au Québec est un thème récurrent dans les articles. Les commentaires donnent une image assez négative de la situation de la langue à Montréal. Quelques commentaires se basent purement sur les faits statistiques :

24. « À Québec, depuis le dépôt de récentes études, on admet dans tous les partis que le français va mal. » (Robitaille, *Le Journal de Montréal*, 16.10.2020)

25. « Les chiffres sont têtus. Toutes les études et les avis confirmeraient le recul du français au Québec, et particulièrement à Montréal. Mais ils étaient légion celles et ceux qui persistaient à dire que le visage français du Québec est bien assuré. » (Kotto, *Le Journal de Montréal*, 23.11.2020)

Il existe aussi des mots critiques envers le débat du déclin du français. Selon Pratte, les statistiques ne devraient pas être prises tant au sérieux, et le déclin du français est un sujet qui est influencé par plusieurs facteurs. Il compare le déclin du français à la *religion*, en disant qu'il est devenu un thème auquel l'on croit sans aucune contestation. Il admet que la situation est fragile, mais ne croit pas qu'il s'agisse forcément d'un déclin :

26. « Le déclin du français serait donc devenu une vérité absolue, une religion statistique qu'on ne saurait contester sans risquer l'excommunication. » (Pratte, *Le Journal de Montréal*, 26.11.2020)

27. « En somme, on ne peut pas parler de déclin du français au Québec sans mettre beaucoup de nuances. On devrait pouvoir dire cela sans être accusé de tous les maux. Certes, la situation du français chez nous demeurera toujours fragile, et la vigilance s'impose. Mais fragilité et déclin ne sont pas synonymes. » (Pratte, *Le Journal de Montréal*, 26.11.2020)

Cependant, il y a aussi des commentaires basés sur la propre expérience du chroniqueur. Dumont déclare que l'époque de Montréal francophone est terminée. Le mot utilisé, *dépassée*, a une connotation assez négative, comme si le déclin du français et la croissance du pouvoir de l'anglais étaient justes :

28. « L'idée de voir Montréal comme la grande ville française en Amérique est dépassée aux yeux de plusieurs. » (Dumont, *Le Journal de Montréal*, 22.8.2020)

Le vocabulaire utilisé reflète la manière dont la situation est vue par les chroniqueurs. Dans la citation 29, Facal parle d'une langue qui *s'effondre*. S'effondrer est un verbe généralement utilisé quand on parle des bâtiments, ou dans un sens métaphorique, aussi quand on parle des humains. Avec ce choix de mot le chroniqueur donne plus d'importance à la langue. Le français est personnifié pour renforcer la réaction causée par ce thème.

29. « [...] la langue française s'effondre à Montréal. » (Facal, *Le Journal de Montréal*, 19.11.2020)

Le ministre responsable de la langue française, Simon Jolin-Barrette, se rejoint également à la discussion, en disant que le statut de français est préoccupant. Il décrit l'espace public québécois, citant les différents secteurs de vie dans lesquels la position du français s'est affaiblie, mais il signale aussi que quelques améliorations ont aussi été faites :

30. « Comme beaucoup d'autres Québécoises et Québécois, je suis préoccupé par les données récentes sur la langue française. Au travail. Dans les choix que nous faisons pour nous instruire ou pour nous divertir. Dans notre environnement visuel et sonore. Dans nos échanges publics. Dans la francisation des immigrants, malgré une nette amélioration l'an passé. » (Jolin-Barrette, *Le Journal de Montréal*, 26.8.2020)

En plus des commentaires sur l'affaiblissement du statut de français, il y a des remarques qui montrent que pas tout le monde n'est d'accord. Selon ces remarques, ce sont les francophones qui acceptent la situation et rendent possible l'anglicisation. Ci-dessous, Durocher et Robitaille se réfèrent aux Québécois qui ne luttent pas contre l'anglicisation, mais laissent l'anglais prendre de plus en plus de place du français. Ils font référence au sentiment d'infériorité des Québécois par les mots comme *complaisance*, *ignorance* et *haine de soi*. La personnification continue dans la citation de Robitaille, où il donne une personnalité au Québec, une région non-vivante.

31. « Ce qui me frappe chaque fois qu'on déplore la lente disparition du français, c'est la complaisance des Québécois. Comme si on s'habitueait doucement, lentement, aveuglément à cette omniprésence de l'anglais. » (Durocher, *Le Journal de Montréal*, 17.8.2020)

32. « De nos jours, c'est en effet trop souvent les francophones honteux – par ignorance ou haine de soi – qui contribuent à angliciser le Québec, lui faisant perdre sa personnalité et sa spécificité francophone. Pas les anglophones. » (Robitaille, *Le Journal de Montréal*, 21.8.2020)

De plus, selon Bombardier, il ne s'agit pas d'un nouveau phénomène, mais les francophones ont toujours eu un statut plus faible que les anglophones. Les Québécois ont permis que le français soit placé à la place secondaire après l'anglais au cours de l'histoire, ce qui est décrit par Bombardier comme *naïveté*, *bonasserie* et *complexe d'infériorité* :

33. « La naïveté, la bonasserie et le complexe d'infériorité historique des Canadiens français, rebaptisés Québécois dans les années soixante, existent toujours. » (Bombardier, *Le Journal de Montréal*, 13.11.2020)

Dans d'autres commentaires, les élites sont nommées coupables de cette ignorance du statut de français. Les élites sont définies comme des fédéralistes²², qui ne soutiennent pas l'indépendance du Québec. Selon les citations ci-dessous, les élites ne veulent pas

²² « Le fédéralisme est un système politique dans lequel le pouvoir et la responsabilité du gouvernement sont partagés entre un corps législatif fédéral et les organes législatifs de plusieurs états ou de plusieurs provinces. [...] Le gouvernement fédéral exerce ses compétences sur l'ensemble du pays, tandis que chaque gouvernement provincial exerce les siennes sur la portion de la population et sur la région relevant de son autorité. » <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/federalisme>, consulté le 19.3.2023.

admettre que la situation du français se soit affaiblie, et s'ils l'admettent, ils dédramatisent son importance.

34. « [...] les Québécois semblent finalement prendre conscience de la situation dramatique du français [...]. On leur reprochera un peu leur lucidité tardive. Mais on en fera surtout le reproche à leurs élites. Car il y a autour du français, au Québec, ce qu'on pourrait appeler un discours du déni, principalement porté par nos élites fédéralistes, qui vivent dans une réalité alternative n'ayant rien à envier à celle de Donald Trump. » (Bock-Côté, *Le Journal de Montréal*, 10.11.2020)

35. « Depuis le dernier référendum, nos élites ne cessent de dédramatiser la situation du français à Montréal. Ils font semblant de voir que le pourcentage de ceux qui ont le français pour langue maternelle ne régresse pas. Ou alors, ils nous expliquent que cette baisse ne veut rien dire. » (Bock-Côté, *Le Journal de Montréal*, 13.8.2020)

Robitaille utilise le vocabulaire de guerre dans son commentaire, en parlant de *combat*. Il critique aussi l'emploi du *franglais*, mélange du français et de l'anglais, et le décrit comme *débridé*. Avec ce mot il évoque une langue qui est incontrôlable et qui n'a pas de règles.

36. « Mais la faute revient aussi aux élites québécoises, qui semblent avoir tourné le dos au combat pour un Québec français en réclamant toujours plus d'anglais. Et en pratiquant un *franglais débridé*. » (Robitaille, *Le Journal de Montréal*, 16.10.2020)

Cependant, Bock-Côté ajoute que les fédéralistes ne peuvent pas être accusés de tout. Il affirme que les Québécois, aussi bien les souverainistes que les fédéralistes, ont laissé la position du français s'affaiblir après l'établissement de la loi 101. La protection de la langue aurait dû être un processus continu.

37. « Les fédéralistes ne sont pas seuls coupables. Bien des souverainistes étaient convaincus que la loi 101 de 1977 avait fait le travail et que la sécurité linguistique du peuple québécois était assurée. » (Bock-Côté, *Le Journal de Montréal*, 10.11.2020)

Selon les commentaires présentés dans ce chapitre, les Québécois voient la situation de leur langue assez négativement. Plusieurs chroniqueurs francophones s'inquiètent de ce sujet, mais ils trouvent aussi de la culpabilité du côté de leur propre groupe linguistique. De cette analyse, nous pouvons soulever de nouveau les notions d'altérité et d'infériorité. Les francophones sentent que le statut de leur langue est inférieur à celui de l'anglais. Bien que le français soit toujours vivant au Québec, ces idées peuvent être connectées à la position minoritaire du français à côté de l'anglais à l'Amérique du Nord. Dans un sens plus large, le français est considéré comme une langue périphérique.

5.2.2 Qualité de la langue

Dans les commentaires des chroniqueurs du *Journal de Montréal*, nous pouvons également trouver le point de vue d'affaiblissement du niveau du français, qui, selon eux, explique partiellement le déclin. Donc, il ne s'agit pas seulement du statut de français dans la société, mais aussi de la façon dont il est parlé ainsi que de son usage correct. Le français québécois est beaucoup critiqué pour sa « mauvaise qualité », si l'on le compare au français standard. Cependant, l'on pourrait demander si le français québécois doit ressembler au français de France, et si les différentes façons de parler français sont tolérées. Selon les commentaires ci-dessous, cette mauvaise qualité affaiblit les possibilités de survie de la langue française au Québec. Pour pouvoir garder la position d'une langue principale au Québec, il faudrait prêter plus attention à la manière de parler. Si les Québécois ne font pas un effort pour défendre le français, ils peuvent donner une image de ne pas être fiers de leur langue.

38. « Les Québécois sont mal à l'aise avec leur langue. Pour différentes raisons, ils ne le parlent pas bien et la malmènent encore plus à l'écrit. De façon générale, ils en souffrent, plus ou moins secrètement. Ils affirment pourtant tenir à leur langue et souhaiter qu'elle soit parlée par le plus grand nombre. Mais ils n'en prennent pas soin et valorisent peu sa qualité. » (Cossette, *Le Journal de Montréal*, 13.11.2020)

Ce commentaire ci-dessus montre une attitude divisée envers le français. En disant que les Québécois sont *mal à l'aise avec leur langue* et qu'ils *la malmènent*, le sentiment d'infériorité ressort. En même temps, les Québécois *tiennent à leur langue*, ce qui reflète la fierté que le peuple ressent.

Quant aux commentaires suivants, il faut noter que les phénomènes mentionnés ne concernent pas seulement le français et le Québec. La société contemporaine est caractérisée par un changement de langue vers un style moins soigné, ce qui est fortement influencé par l'emploi des médias sociaux et la technologie en générale. La manière de communiquer, en particulier entre les jeunes, doit être rapide et concise, et dans ce type de communication les phrases de quatre mots ne sont pas exceptionnelles. L'emploi des anglicismes a augmenté aussi en Finlande, il est assez normal d'entendre les jeunes utiliser des mots en anglais quand ils parlent finnois.

39. « Plusieurs Québécois sont aujourd'hui incapables d'exprimer leurs idées autrement que dans des phrases mal construites, manquant de clarté et truffées d'anglicismes. Quant à l'orthographe, tant d'usage que grammaticale, là on assiste à un véritable massacre de la langue française. Il n'est pas étonnant que les Québécois, peu fiers de la maîtrise qu'ils ont

de leur langue, hésitent à se porter à sa défense. ... L'amélioration de la qualité du français constitue peut-être le plus grand défi à relever pour l'avenir du français au Québec. » (Cossette, *Le Journal de Montréal*, 13.11.2020)

40. « Quand nous parlerons correctement notre langue, quand nous ferons de sa maîtrise une exigence sine qua non de la réussite scolaire, quand nous cesserons d'accepter qu'on ne sache plus faire des phrases de plus de quatre mots, là, seulement, notre langue aura une chance de survivre. » (Doyon, *Le Journal de Montréal*, 15.8.2020)

Bien qu'une meilleure qualité soit exigée, l'opinion générale semble être que le français québécois ne devrait pas cesser d'utiliser ses spécificités. Les différentes façons de parler font vivre la langue, et le français du Québec contient une grande partie de la culture. L'intention n'est donc pas d'enlever du français québécois les expressions régionales qui lui donnent son cœur, mais d'améliorer la façon de parler et d'écrire tout en les gardant. Bombardier utilise le vocabulaire personnifié quand elle réfère à une *langue sans cœur et sans âme*, faisant de la langue une entité vivante et en donnant plus de valeur sentimentale. Elle emploie aussi le mot *indemnes*, qui est généralement utilisé dans le contexte des blessures physiques ou de guerre, également pour rendre le texte plus dramatique.

41. « Si nous voulons que le français vive ou se répande davantage au Québec, il faut l'aimer ou le respecter encore plus. En d'autres mots, il faut mieux parler et l'écrire, sans rejeter les expressions savoureuses et les façons colorées de dire les choses qui caractérisent la parlure²³ québécoise. Elle le mérite bien. » (Cossette, *Le Journal de Montréal*, 13.11.2020)

42. « La langue sans cœur et sans âme que l'on retrouve dans tous les secteurs des activités humaines participe à la déshumanisation générale qui nous guette dans ce monde codé et technicisé. La rectitude politique ajoute à cette offensive. La censure des mots n'est qu'un écran. Les vieux sont rebaptisés « aînés », la vieillesse devient « l'âge d'or », les Noirs, des « racisés ». Nous vivons dans une tour de Babel où seuls ceux qui contrôlent les mots s'en sortent indemnes. » (Bombardier, *Le Journal de Montréal*, 17.8.2020)

Cependant, Facal offre un commentaire opposé à cette idée que le niveau de français influence son statut dans la société. Il ne dénie pas les problèmes liés à la qualité de la langue, mais il affirme que le même phénomène est valable partout. Ne pas parler sa langue maternelle d'une façon soignée est normal aussi dans d'autres pays du monde. Cela est vrai aussi en Finlande, il y a une énorme différence entre la langue parlée et la langue écrite. Selon Facal, en rendant le niveau de langue coupable de l'affaiblissement de son statut, on ferme les yeux des vraies raisons derrière ce phénomène. Il nomme le

²³ « (Canada) Manière de parler » (*Le Robert, s.v. parlure*).
<https://dictionnaire.lerobert.com/definition/parlure>, consulté le 7.3.2023.

nombre d'immigrants, les différences dans le financement public entre les écoles anglophones et les écoles francophones, et le statut provincial du Québec comme les plus importantes causes de l'anglicisation du Québec :

43. « La première fausseté est de dire que le pire ennemi du français est le fait que les Québécois le parlent mal. Certes, le Québécois moyen a un vocabulaire limité, articule peu, mange ses mots, dira « la raison pourquoi » au lieu de « la raison pour laquelle ». Si on voyage un peu, on découvre cependant que le citoyen « moyen » tend à martyriser sa langue dans tous les pays. Cet argument culpabilisant est une façon commode de nier les enjeux politiques de la question linguistique : immigration massive, statut provincial, financement public disproportionné du réseau éducatif anglophone. » (Facal, *Le Journal de Montréal*, 17.11.2020)

Dans ce commentaire, l'auteur culpabilise les décisions politiques, ou le manque de celles-ci.

Ce chapitre a mis en avant les problèmes structurels du français et essaie d'utiliser ces problèmes pour expliquer l'affaiblissement du statut de français au Québec. Nous pouvons toutefois constater que ces problèmes apparaissent aussi dans toutes les autres langues du monde, et ainsi ne servent pas à expliquer la situation au Québec.

5.3 Rôle dans la société

Dans ce chapitre, nous analyserons la division entre le français et l'anglais dans différents secteurs de la société québécoise. Nous l'avons divisé dans trois sous-chapitres. D'abord, nous traiterons la langue utilisée dans les entreprises, ensuite, la langue de service à la clientèle, et enfin, la langue d'éducation.

5.3.1 Langue de travail

Les statistiques présentées dans le chapitre 2.2.1 révélaient que plus de 10 % de la population francophone à Montréal travaille en anglais, et la figure 3 nous montrait également la différence de presque 20 % entre la province de Québec et la ville de Montréal dans les entreprises francophones. Il n'est donc pas très surprenant que la langue de travail soit un sujet préoccupant dans les journaux montréalais. De plus, sans être la langue officielle de l'entreprise, le marché du travail au Québec exige souvent une bonne connaissance de l'anglais, ce qui peut être problématique pour les francophones. Bien que beaucoup de francophones parlent aussi l'anglais, ils ne veulent pas l'utiliser dans leur quotidien, et ne pas obtenir un travail dans une province

unilingue à cause de cela peut paraître absurde. Les chroniqueurs du *Journal de Montréal* font appel à la législation, et considèrent que la désobéissance de la loi 101 est insultante. Ils mettent en avant les concepts de *respect, normes sociales* et *valeurs* pour accentuer leur critique sur cet état de la langue de travail ci-dessous :

44. « « Je pense que les institutions fédérales d'envergure devraient respecter les lois québécoises... Je pense que c'est une question de respect. » En quelques mots, sans tambour ni trompette, Erin O'Toole²⁴ a scellé l'avenir du débat sur la sauvegarde du français au Québec sur la scène fédérale. » (Latraverse, *Le Journal de Montréal*, 15.9.2020)

45. « Le Québec ne compte qu'une seule langue officielle : le français. L'article 1 de la Charte de la Ville de Montréal mentionne que la métropole est de langue française. Malgré cela, les Montréalais ont de plus en plus de difficulté à se faire servir et à travailler en français. Il s'agit d'une situation inacceptable qui empire d'année en année. » (Garon, *Le Journal de Montréal*, 10.9.2020)

46. « Je suis d'avis qu'une entreprise qui accueille ses clients en anglais et qui n'utilise pas le français comme langue de travail au Québec viole nos normes sociales et nos valeurs. » (Garon, *Le Journal de Montréal*, 30.11.2020)

Ci-dessous, Facal souligne dans deux articles différents que quelques entreprises tolèrent mieux les employés qui ne parlent pas le français que l'inverse, c'est-à-dire que dans une région francophone, ne pas parler français peut être plus acceptable que ne pas parler anglais. Cela est une claire indication du rôle de l'anglais dans les entreprises. Il ajoute que les entreprises exigent un bon niveau d'anglais, mais probablement le niveau de français ne serait pas un aussi grand problème.

47. « À Montréal, pour les vrais bons emplois, la non-connaissance du français est peu pénalisante, mais la non-connaissance de l'anglais l'est terriblement. » (Facal, *Le Journal de Montréal*, 17.11.2020)

48. « Un collègue me raconte qu'un de ses proches a été écarté d'un emploi après cinq minutes d'entrevue, dont trois en anglais, parce qu'il parle anglais avec un accent francophone. Ici, chez nous, en 2020 ! Imaginez le tollé si c'était l'inverse ! » (Facal, *Le Journal de Montréal*, 19.11.2020)

L'exigence des connaissances linguistiques est assez normale partout dans le monde, la maîtrise de l'anglais est souvent demandée aussi dans les pays qui n'ont aucun lien officiel avec l'anglais, par exemple en Finlande. L'anglais est une langue véhiculaire dont une entreprise peut avoir besoin pour les communications à l'étranger, et les contacts internationaux sont souvent nécessaires pour que l'entreprise puisse agrandir.

²⁴ L'honorable Erin O'Toole est un député de la Chambre des communes du Canada. Sa langue préférée est l'anglais et il est conservateur de son affiliation politique.
[https://www.noscommunes.ca/members/fr/erin-otoole\(72773\)](https://www.noscommunes.ca/members/fr/erin-otoole(72773)), consulté le 26.3.2023.

L'anglais est aussi la langue la plus utilisée au tourisme, et ainsi les employés doivent le maîtriser, par exemple, au service à la clientèle. Quant au Québec, situé en Amérique du Nord à l'intérieur du Canada, il est entouré d'un monde anglophone. Fondée sur ces facteurs, la présence de l'anglais dans les entreprises est légitime selon les commentaires suivants :

49. « C'est [l'exigence de connaissance de l'anglais] simplement parce que la dynamique linguistique montréalaise est anglicisante. La langue commune, à Montréal, c'est l'anglais. C'est l'anglais aussi qui assure la promotion sociale. » (Bock-Côté, *Le Journal de Montréal*, 13.8.2020)

50. « Even if those things [l'anglais est plus utile dans les entreprises de Montréal que le français] were true, it wouldn't be surprising; Quebec is, after all, an open economy, on an overwhelmingly English-speaking continent, in a world in which English is the international language of business. Even its domestic market is partly English-speaking. » (Macpherson, *Montreal Gazette*, 14.8.2020)

51. « Premier François Legault²⁵ and his government recently asserted there is too much "English" in the hiring practices of Quebec businesses and municipalities. These comments were based on a two-year-old study. While French-language skills are essential, knowledge of English is an asset. Yet Legault repeatedly frames this as a problem. » (Chambers, *Montreal Gazette*, 28.8.2020)

Malgré ces défenses ci-dessus, Garon signale qu'un succès international est possible aussi sans avoir l'anglais comme la langue principale de l'entreprise. Il cite plusieurs compagnies non-anglophones qui sont devenues connues dans le monde entier, défendant par là même la position du français dans les entreprises québécoises :

52. « Ils [certains entrepreneurs francophones] soutiennent que l'anglais est nécessaire pour faire des affaires à l'international. Que de leur demander de respecter la loi est une grave entrave au capitalisme. Comme si Volkswagen, Huawei, Allianz, le Cirque du Soleil et tellement d'autres grandes entreprises n'avaient jamais existé. » (Garon, *Le Journal de Montréal*, 30.11.2020)

Cependant, il ne s'agit pas seulement de relations internationales dans lesquelles l'anglais est exigé. Doyon présente ci-dessous le côté plus inquiétant pour les Québécois : que l'anglais soit utilisé aussi à l'intérieur de l'entreprise. Ce que les francophones craignent le plus s'est effectivement produit : l'anglais a dépassé le français dans les compagnies québécoises. Les pourcentages témoignent aussi qu'il y a

²⁵ François Legault est le premier ministre du Québec depuis 2018 (réélu en 2022), et le chef et fondateur du parti Coalition Avenir Québec (CAQ) depuis 2011. Depuis les élections générales du Québec en 2018, la CAQ a une majorité absolue de sièges au parlement québécois.
<https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/legault-francois-4131/index.html>, consulté le 19.3.2023.

une différence entre la province de Québec et la ville de Montréal. Selon les statistiques, Montréal est beaucoup plus anglophone que le reste de la province.

53. « Selon l'OQLF²⁶, près de 63 % des entreprises de Montréal et 39 % des entreprises du Québec veulent que les employés qu'elles recrutent maîtrisent l'anglais. Pour 21,2 % des entreprises québécoises, c'est pour les communications orales À L'INTÉRIEUR de l'entreprise que l'anglais est exigé ou souhaité. » (Doyon, *Le Journal de Montréal*, 15.8.2020)

Les Québécois francophones, mécontents de la situation, demandent un changement. Ils veulent que la position du français soit améliorée au marché de travail, et proposent une plus stricte surveillance de l'emploi de l'anglais. Ils attendent des décisions politiques pour protéger le français :

54. « Entre autres, le français langue de travail doit être réaffirmé, encouragé. » (Robitaille, *Le Journal de Montréal*, 27.8.2020)

55. « Le gouvernement caquiste²⁷ doit rendre incontournable le recours à la langue française, et exceptionnelle l'utilisation de la langue anglaise dans les institutions publiques et les milieux de travail, s'il veut prétendre à son titre nationaliste. » (Parent, *Le Journal de Montréal*, 16.8.2020)

C'est Macpherson de *Montreal Gazette* qui parle des commentaires de Simon Jolin-Barrette concernant la langue de travail et les services en anglais. Selon Jolin-Barrette, l'accès aux services en anglais au Québec sera limité à la communauté historique anglophone, mais il ne commente pas comment l'appartenance à cette communauté sera définie. Macpherson pense que beaucoup d'anglophones de Québec seraient exclus de cette communauté historique anglophone et, par conséquent, ils n'obtiendraient pas le statut officiel. Jolin-Barrette veut aussi limiter la possibilité des entreprises d'exiger la connaissance de l'anglais de leurs employés, mais Macpherson pense que cela ne sera pas accepté par le gouvernement du Canada.

56. « Jolin-Barrette has said the policy will include a proposal of the governing Coalition Avenir Québec party to deny government services in English to everybody but members of the province's "historic" anglophone community. The CAQ proposal does not say how "historic" Quebanglos²⁸ would be defined, or identified. One thing is certain, however: the

²⁶ L'Office québécois de la langue française. Cet organisme veille, entre autres, le respect de la *Charte de la langue française* et l'emploi du français au Québec. <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html>, consulté le 9.3.2023.

²⁷ Coalition Avenir Québec (CAQ) : « parti politique québécois fondé en 2011 qui défend des valeurs d'autonomie et de libéralisme économique ». <https://www.le-dictionnaire.com/definition/caq>, consulté le 9.3.2023.

²⁸ Les Québécois anglophones.

officially recognized English-speaking community would be smaller than the real one. » (Macpherson, *Montreal Gazette*, 4.9.2020)

57. « He also indicated that he wants Ottawa to apply Quebec's rules on French in the workplace to businesses under federal jurisdiction in the province. He said he is "open" to adapting those rules, which now apply to businesses with at least 25 employees, to smaller ones. And he wanted to make it harder for businesses to make a knowledge of English an employment requirement. It's these proposals affecting business that are most likely to encounter resistance where it matters most: from Jolin-Barrette's boss. » (Macpherson, *Montreal Gazette*, 4.9.2020)

Ces propositions sont critiquées par les Québécois anglophones, et ils sont inquiets du résultat de ces possibles changements. Cependant, ils semblent être aussi critiques envers l'existence du problème d'avoir du service en français, selon les commentaires ci-dessous le problème n'est pas aussi grand que les francophones disent.

58. « Research shows that employees of these federal undertakings [e.g. banking, transportation and telecommunications] are managed and addressed in their preferred official language and that they service their clientele in French in Quebec. There is no problem here – just another unfounded implication tarnishing English. » (Chambers, *Montreal Gazette*, 28.8.2020)

59. « So here's the money question: how many francophones actually lost job opportunities because they lacked English? Not many, it appears. » (Macpherson, *Montreal Gazette*, 14.8.2020)

Le débat de faire tout en français cause aussi des réactions comiques, comme nous montre le commentaire de Brownstein :

60. « This is what Sammy²⁹ posted Tuesday on Twitter: "In Québec when businesses will go bankrupt, we'll make sure they do it in French." » (Brownstein, *Montreal Gazette*, 23.9.2020)

Cette citation humoristique résume que le Québec est unilingue francophone et que les francophones veulent conserver cette position. Ce chapitre prouve que ce thème n'est surtout pas facile dans les entreprises. Nous avons vu des réponses à la question écolinguistique concernant les domaines d'usage des langues, et aussi à celle portant sur les soutiens institutionnels. Ce chapitre montre que le domaine d'usage de l'anglais au marché de travail a grandi, et en même temps celui du français a diminué. Cependant, le français a plus de soutiens institutionnels à son côté. Les commentaires ont aussi montré des attitudes vis-à-vis de la coexistence de deux langues dans la société. Les francophones semblent voir l'anglais comme une grande menace en ce qui concerne la

²⁹ Samir Khullar, appelé Sugar Sammy, est un humoriste québécois.

langue de travail, alors que les anglophones essaient de dédramatiser les soucis des francophones. Le contexte joue un rôle important également ici. La position de la langue change dépendant de la taille de l'entreprise, dans les grandes compagnies internationales le rôle de l'anglais augmente, mais dans le contexte québécois, le français peut rester la langue principale.

5.3.2 Service à la clientèle

La langue de service à la clientèle à Montréal est un thème récurrent dans les deux journaux. Montréal est connu pour sa façon d'accueillir les clients dans les magasins et restaurants avec les deux langues, l'anglais et le français, en disant *Bonjour-Hi*. Cela est déjà une forte indication de la présence de l'anglais et des anglophones au quotidien dans cette métropole officiellement francophone. Selon les lois linguistiques, les clients doivent être accueillis en français, et les clients doivent être servis en français s'ils le souhaitent. La plupart des articles sur la langue de service à la clientèle réfèrent à un sondage réalisé par *Le Journal de Montréal*, dans lequel les journalistes ont testé s'ils seraient accueillis en français dans quelques magasins et restaurants montréalais. Les résultats de ce sondage suscitaient aussi des commentaires pour et contre, et le sondage, même, était fortement critiqué. Macpherson décrit bien le déroulement du sondage – avec un ton critique envers *Le Journal de Montréal* – et le compare à un sondage précédent par l'Office québécois de la langue française (OQLF) :

61. « Let's compare Le Journal's and the OQLF's investigations. The Office hired a market research firm, which sent trained "observers" into 827 commercial establishments in what the OQLF calls "western downtown Montreal" – essentially, from Bleury Street west, through Westmount. In the same area, Le Journal's reporter – with hidden camera, yet – visited only 31. And while some of the stores and restaurants in Le Journal's small sample were chosen at random, others, its reporter wrote, "drew our attention because their social media or websites were mainly in English." This would increase the chances that the reporter would find businesses where she would not be served in French. In 16 establishments, she reports, she was greeted in English only. But that's not against the language law, commonly known as Bill 101. What's more important is whether customers can be served in French, which is required by the law. In only six businesses did the reporter encounter an employee "unable to hold a conversation in French." And in at least two of those, she was apparently referred to another employee who could speak French. As they say in French, the elephant gave birth to a mouse. But it's a mouse that terrified Quebec politicians, because the elephant that gave birth to it is Québecor. » (Macpherson, *Montreal Gazette*, 20.11.2020)

Donc, Macpherson pense que le sondage du *Journal de Montréal* n'était pas nécessaire, parce que l'Office québécois de la langue française avait déjà réalisé un sondage plus

étendu trois ans avant. Il est vrai que l'échantillon du *Journal de Montréal* était considérablement plus petit que celui de l'OQLF, mais nous nous demandons pourquoi les journalistes n'auraient pas pu regarder les affichages. Si le but de leur recherche était de voir s'il y a des entreprises qui n'offrent pas de service en français, la langue d'affichage peut être une bonne indication de la langue de service offert. De plus, nous pensons que réaliser une nouvelle recherche après trois ans est pertinent, parce que la société a bien pu changer en ce temps.

Les chroniqueurs francophones soulignent leur droit de parler français et d'être servis en français. Ils adhèrent au principe selon lequel le Québec est une province unilingue francophone, et tout le reste est inacceptable. Le commentaire de Garon ci-dessous montre qu'il ne devrait même pas y avoir un débat sur la langue de service, car l'usage du français devrait être évident. Gagnon ajoute que le fait de savoir parler anglais n'influence pas la langue de service à la clientèle, mais en parlant français l'on fait survivre la langue. Facal, de sa part, fait une remarque inquiétante, c'est-à-dire que le droit au service en français et le fait de l'exiger peut être interprété comme raciste, ou comme un manque de respect envers les anglophones. Facal ne critique pas l'anglais, mais il base son opinion sur la volonté de maintenir sa propre langue, le français.

62. « La seule langue officielle du Québec est le français. Le premier article de la charte de la ville de Montréal stipule qu'elle est une ville de langue française. Il va de soi, pour moi, que toute entreprise opérant chez nous doit impérativement accueillir ses clients en français. » (Garon, *Le Journal de Montréal*, 30.11.2020)

63. « On devrait tous exiger d'être accueillis en français à Montréal. Ce n'est pas une question de bien maîtriser ou pas l'anglais, qui est très bien enseigné dans nos écoles. Il faut en faire un principe, par amour pour les langues et la culture, et surtout pour assurer la survie du français parmi tant d'autres langues qui font chacune la richesse de l'humanité. » (Gagnon, *Le Journal de Montréal*, 15.11.2020)

64. « Vous risquez fort d'être « raciste » si vous exigez le respect [en demandant le service en français]. » (Facal, *Le Journal de Montréal*, 19.11.2020)

L'anglicisation de Montréal est aussi comparée au reste du Québec dans quelques commentaires. Bien que cette métropole soit dans la province de Québec, elle est beaucoup plus anglophone que les autres villes du Québec. Gagnon et Villeneuve du *Journal de Montréal* apportent dans les commentaires ci-dessous le point de vue d'un Québécois qui vit hors de Montréal. Selon ces commentaires, le service à la clientèle en anglais n'est pas un débat pertinent dans les autres villes, mais il s'agit plutôt d'un problème exclusivement montréalais. Pour une personne qui rend rarement visite à

Montréal, les changements sont plus visibles. Même si Villeneuve utilise le terme *l'anglicisation galopante*, il dit que les changements ne se produisent pas si rapidement pour que quelqu'un vivant à Montréal puisse les remarquer facilement.

65. « Pour tout Québécois vivant à l'extérieur de Montréal, il est effarant de constater, lors d'une visite au centre-ville, à quel point le français recule et n'est même plus la langue utilisée pour accueillir les gens. » (Gagnon, *Le Journal de Montréal*, 15.11.2020)

66. « J'imagine que c'est comme ça que quelqu'un qui fréquente régulièrement le centre-ville de Montréal se sent vis-à-vis de l'anglicisation galopante de la métropole. Les changements sont si subtils d'une journée à l'autre qu'on les perçoit très peu. La perception est tout autre pour le gars de Québec que je suis qui débarque au centre-ville de Montréal pour magasiner. » (Villeneuve, *Le Journal de Montréal*, 14.11.2020)

Les commentaires plus directement liés au sondage du *Journal de Montréal* et les critiques envers celui-ci proviennent des chroniqueurs anglophones du *Montreal Gazette*. Ce qui est intéressant c'est que les anglophones aussi semblent soutenir le service principalement en français. Selon Macpherson, ne pas parler français dans les magasins et restaurants à Montréal est du mauvais service. Les anglophones semblent comprendre que le Québec est une province francophone et ils sont prêts à l'accepter, mais ils pensent que les francophones exagèrent leur inquiétude sur la langue.

67. « We cannot therefore speak of a general decline in French. It all depends on what exactly we're talking about. The government – and Quebec society in general – must certainly act to ensure that customers are received in stores first and foremost in French. It must be clearly indicated that the main language in Quebec is French. » (Pratte, *Montreal Gazette*, 27.11.2020)

68. « The Québecor media empire created the impression of a crisis, over what turns out to be bad service in a half-dozen stores and restaurants. » (Macpherson, *Montreal Gazette*, 20.11.2020)

69. « So, if Le Journal de Montréal simply wanted to inform its readers about whether their right to service in French was respected in downtown Montreal, why did it need to conduct a recent investigation of its own? And how did it reach such a different conclusion from that of Quebec's language-law enforcement agency only three years earlier? » (Macpherson, *Montreal Gazette*, 20.11.2020)

Les articles de *Montreal Gazette* soulignent aussi que le service en français est offert presque partout, mais le premier mot d'adresse peut être en anglais. Quand le service en français est requis, dans la plupart des endroits ce n'est pas un problème.

70. « These drops occurred in favour of English and of Bonjour-Hi. That said, once past the initial greeting, service in French was available in 96 per cent of cases, a proportion that has not changed since 2010. » (Pratte, *Montreal Gazette*, 27.11.2020)

Selon ces articles de *Montreal Gazette*, les articles publiés dans *Le Journal de Montréal* décrivent la situation d'une façon erronée, donnant l'impression que le français n'est pas du tout parlé dans les endroits qui ont, par exemple, des affichages anglophones. Les francophones restent pourtant préoccupés de la langue de service à la clientèle.

Ce chapitre a montré quels sont les domaines d'usage du français et de l'anglais. Selon les commentaires, l'emploi de l'anglais a augmenté, bien que cela ne respecte pas les lois linguistiques. Nous pouvons remarquer qu'il y a une relation entre la langue utilisée dans les magasins et restaurants et entre la langue parlée dans la société. L'emploi de l'anglais a probablement augmenté à Montréal et les entreprises ont répondu à ce changement par un changement de la principale langue de service.

5.3.3 Langue de scolarisation

La langue d'éducation est un thème fréquemment commenté dans les deux journaux. La dispute se concentre sur la division entre les écoles francophones et les écoles anglophones, et sur la langue maternelle des élèves. Avant de commencer l'analyse de ce thème, il faut brièvement expliquer le système scolaire québécois. La première étape obligatoire de l'école est l'enseignement primaire, qui dure six ans. Avant cela, les enfants peuvent aller à l'école maternelle, mais ce n'est pas obligatoire. Après le primaire, les cinq ans qui suivent constituent l'enseignement secondaire, qui est aussi obligatoire. Ensuite commence l'enseignement supérieur, qui est facultatif. Avant d'accéder aux études universitaires, ou au marché de travail, beaucoup des étudiants vont au collège d'enseignement général et professionnel, appelé le cégep. Il y a deux types principaux de cégeps : la formation technique et la formation préuniversitaire. Le programme technique dure trois ans, au bout desquels les étudiants peuvent commencer à travailler, ou bien, continuer à l'université s'ils le souhaitent. Le programme préuniversitaire dure deux ans, et il précède les études universitaires. L'université est divisée en trois cycles : le baccalauréat, la maîtrise et le doctorat.³⁰

Ce qui inquiète les chroniqueurs francophones est l'existence des écoles anglophones grandes et puissantes, comme les universités McGill et Concordia, et que ces établissements anglophones gagnent une place plus importante dans l'éducation de cette

³⁰ <https://www.cegepsquebec.ca/nos-cegeps/presentation/systeme-scolaire-quebecois/>, consulté le 12.3.2023.

province francophone. Les commentaires ci-dessous montrent que l'éducation en anglais est vue comme une menace pour le français.

71. « Le plus gros cégep du Québec est anglophone et on va encore l'agrandir ! » (Facal, *Le Journal de Montréal*, 19.11.2020)

72. « Le plus gros cégep au Québec est de langue anglaise et quasiment 50% des places au préuniversitaire, sur l'île de Montréal, sont aux cégeps anglais ; elles sont d'ailleurs occupées par une majorité de francophones et d'allophones³¹ pour qui cela constitue une rampe vers l'anglicisation (90% d'entre eux fréquenteront l'université anglaise, et la majorité travailleront en anglais). » (Collectif de signataires, *Le Journal de Montréal*, 25.11.2020)

73. « Un système collégial public à deux vitesses, séparé sur une base linguistique, est en train de se mettre en place dans notre métropole. Et ce sont les études en français qui sont dévaluées. Au Québec. C'est décourageant. » (Collectif de signataires, *Le Journal de Montréal*, 25.11.2020)

La citation 72 révèle que les étudiants ne choisissent pas toujours l'école de leur langue maternelle. Un grand nombre d'étudiants aux cégeps anglais ne sont pas anglophones. Cela indique que beaucoup de francophones ne veulent pas étudier en français et, par conséquent, ils choisissent de s'angliciser eux-mêmes. Le choix de l'école n'est pas facile, et il y a plusieurs facteurs qui influencent cette décision. Bien que le Québec soit une province francophone, l'anglais est une langue utile au marché de travail, et en choisissant une école anglophone, les jeunes francophones peuvent améliorer leurs connaissances et devenir plus à l'aise dans leur seconde langue. De plus, en apprenant une autre langue, on ne perd pas la langue maternelle.

74. « Much is being made of the fact that francophones attending English CEGEPs make up a little more than one-quarter of the student body at these institutions. [...] That an increasing proportion of francophones are doing collegial studies in English is, presumably, explained by a desire to be better prepared for a job market where that language is an asset, and CEGEP is their first chance to study in English. However, this demand for English is a reflection of the integration of Quebec's economy nationally and internationally, which is not something new language policies would change. » (Editorial Board, *Montreal Gazette*, 27.11.2020)

75. « As for being vectors of anglicization: Fluency in English does not make one any less of a francophone, as any number of fluently bilingual Quebec nationalist politicians can attest. » (Editorial Board, *Montreal Gazette*, 27.11.2020)

Le même principe marche à l'inverse : les jeunes anglophones vivant au Québec veulent probablement améliorer leur niveau de français pour mieux se débrouiller dans la

³¹ « Personne dont la langue maternelle est une langue étrangère, dans la communauté où elle se trouve » (*Le Robert*, s.v. *allophone*). <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/allophone>, consulté le 7.3.2023.

province francophone, et de ce fait, ils choisissent d'étudier en français. Cette tendance est seulement commentée dans *Montreal Gazette*, tandis que *Le Journal de Montréal* se concentre plutôt sur l'affaiblissement de l'éducation en français. Pour répondre au sujet des francophones qui choisissent l'enseignement anglophone, la citation 77 rappelle que le nombre des anglophones dans les écoles françaises est plus grand que le nombre des francophones dans les écoles anglaises.

76. « Growing numbers of anglophones are voluntarily sending their children to French schools. Anglophones also are increasingly pursuing higher education in French. » (Editorial Board, *Montreal Gazette*, 20.11.2020)

77. « It should also be noted that the proportion of francophones choosing English CEGEP, while increasing, is still small, about six per cent. In fact, it's smaller than the proportion of anglophones who are now choosing French CEGEP, just over 10 per cent, a figure that has also been trending upward. Francophones are not the only ones concerned about employability. » (Editorial Board, *Montreal Gazette*, 27.11.2020)

78. « More than ever, as we navigate the road beyond the COVID-19 crisis, we must secure the future for our youth. The ability to work and compete in multiple languages, and an education system that enable that skill, is a key to that future. » (Boissonnault, *Montreal Gazette*, 4.11.2020)

Cependant, Legault du *Journal de Montréal* atteste que les francophones n'ont pas besoin d'aller dans une école anglophone pour apprendre la langue, comme l'anglais est fortement présent dans la société montréalaise. Les jeunes Québécois francophones sont de plus en plus bilingues, grâce aux médias sociaux, la musique et les films, pour nommer quelques facteurs.

79. « Bref, dans la région montréalaise, nul besoin d'aller à un cégep anglophone pour apprendre l'anglais. Une vaste majorité de jeunes francophones étant déjà bilingues. Ce qui nous amène au véritable cœur du problème : l'anglicisation d'une part importante des allophones qui, au moment de faire leurs études supérieures, délaissent le français pour lui préférer l'anglais. » (Legault, *Le Journal de Montréal*, 26.11.2020)

Legault mentionne aussi les allophones, et atteste qu'ils choisissent souvent la scolarisation en anglais au lieu du français. Cependant, après la loi 101, le choix de langue est devenu plus strict, et de moins en moins d'immigrés peuvent choisir l'éducation anglophone, comme nous explique Pratte ci-dessous :

80. « Data on language of work and language of instruction provide an equally nuanced picture. For example, on the island of Montreal, the number of children entitled to English-language education under Bill 101 dropped by one-third, from 75,256 to 50,416 students between 1986 and 2015. » (Pratte, *Montreal Gazette*, 27.11.2020)

Le choix des francophones d'aller dans une école anglophone n'est pourtant pas uniquement positif du point de vue des anglophones. Le nombre d'élèves à chaque école est limité, et si les places sont occupées par les francophones, il est possible que quelques anglophones soient forcés d'aller dans une école francophone, sans avoir les connaissances suffisantes de la langue. De ce point de vue, le français est aussi une menace pour les écoles anglophones.

81. « It is the strongest students who choose to study in their second language. ... If the government shrinks English CEGEPS, this would seem likely to result in weaker anglophone students being squeezed out by francophones with higher marks. Some francophones would also be squeezed out, but they, at least, could still study in French. Where would the anglos go? » (Editorial Board, *Montreal Gazette*, 27.11.2020)

82. « Dans le préuniversitaire, ceux et celles qui fréquentent les cégeps français le font, trop souvent, parce qu'ils ont été refusés dans les cégeps anglais, ce qui est démotivant autant pour les étudiant.e.s que pour les professeur.e.s. » (Collectif de signataires, *Le Journal de Montréal*, 25.11.2020)

Les citations ci-dessus soulignent que ce sont les élèves les plus doués qui veulent étudier dans une autre langue que dans leur langue maternelle. Le commentaire 82 du *Journal de Montréal* soulève un point intéressant, c'est-à-dire que tous les jeunes qui le veulent ne sont pas acceptés comme élèves et, par conséquent, ils doivent aller dans une école qui n'était pas leur premier choix. Cela peut se manifester comme un mécontentement.

En conséquence, pour améliorer leur statut à côté des cégeps anglophones, les écoles francophones doivent trouver des solutions pour rendre leur établissement plus intéressant. Une possibilité pour le faire serait d'offrir plus de cours et d'activités en anglais, en rendant les écoles plus bilingues.

83. « Que feront les universités francophones pour lutter contre McGill et Concordia ? Elles offriront plus de cours en anglais. » (Facal, *Le Journal de Montréal*, 19.11.2020)

84. « Les administrations, prisonnières d'une logique concurrentielle, réagissent comme réagiraient des entreprises : elles essaient de modifier leur « produit » en fonction des désirs de la « clientèle ». C'est-à-dire qu'elles sont tentées de « bilinguiser » les cégeps français. » (Collectif de signataires, *Le Journal de Montréal*, 25.11.2020)

Cependant, cela n'enlèverait pas pour autant le problème de l'anglicisation du Québec, bien que les écoles francophones puissent obtenir plus d'élèves. Le choix de langue dans les écoles québécoises semble très mixte. La langue de scolarisation est aussi une manière d'influencer le système écolinguistique. Par la langue de scolarisation, le

contexte linguistique de l'avenir peut changer. Cela peut être un acte de politique linguistique, si c'est l'État qui détermine la langue de scolarisation, comme c'est le cas du Québec concernant la langue de scolarisation des immigrants. Dans ce chapitre, les informations décrivaient la réalité des écoles québécoises, alors que dans le chapitre qui suit, les articles d'opinions sont fondés sur les avis et les attitudes de jeunes.

5.4 Différents points de vue

Dans ce chapitre, nous analyserons la façon dont les différents groupes sociaux du Québec voient la question linguistique. D'abord, nous verrons ce que les jeunes pensent, ensuite, nous nous concentrerons sur l'opinion des immigrants qui résident au Québec, et enfin, nous verrons plus en détail le point de vue des Québécois anglophones.

5.4.1 Opinion des jeunes

Selon plusieurs articles, l'attitude des jeunes diffère de celle des Québécois plus âgés. Parmi les jeunes, l'anglais ne semble pas être vu aussi négativement. Le français et l'anglais ne sont plus dans une position de confrontation, mais les deux peuvent exister l'un avec l'autre et les deux ont leurs utilités dans la vie. La plupart des articles qui commentent les opinions des jeunes relèvent du *Journal de Montréal*, ce qui nous montre que c'est un plus grand sujet de préoccupation parmi les francophones que parmi les anglophones.

Les chroniqueurs du *Journal de Montréal* sont inquiets de l'indifférence des jeunes à l'égard de la langue de service à la clientèle. Les jeunes ne semblent pas s'intéresser tellement à la langue d'adresse, comme nous explique Legault ci-dessous :

85. « Selon un sondage Léger/Le Journal, 58 % des répondants montréalais de 18 à 34 ans jugent en effet que d'être accueilli en français n'est PAS important. Chez les francophones du même âge, ce chiffre baisse toutefois à 26 %. Le quart des jeunes francophones, c'est néanmoins inquiétant pour l'avenir. Car plus le temps passera, plus cette indifférence au français risque d'augmenter si rien n'est fait pour renverser la tendance. » (Legault, *Le Journal de Montréal*, 17.11.2020)

Dans le premier chiffre, 58 % des répondants montréalais, sont comptés les jeunes de toutes les langues maternelles. La baisse à 26 % parmi les francophones prouve que les francophones s'intéressent plus à la langue de service à la clientèle que les jeunes anglophones, mais selon Legault, un quart des jeunes francophones est toutefois trop. Il

pense que ce nombre peut facilement augmenter avec le temps, ce qui serait profitable à l'anglicisation du Québec.

Cette indifférence peut être liée à l'importance de l'anglais dans la vie des jeunes. Le changement de l'importance du français comme une langue commune est discuté dans quelques articles. L'anglais est la *lingua franca* dans la majeure partie du monde, et surtout en Amérique du Nord, l'anglais est beaucoup plus utilisé que le français. Comme le dit Bombardier ci-dessous, l'anglais *ouvre toutes les portes* et rend possible une vie dans laquelle il n'est pas nécessaire de réfléchir si l'on sera compris ou non, que l'anglais peut être utilisé pour la communication presque partout, offrant ainsi *un monde sans frontières*. En même temps, en utilisant des mots très péjoratifs pour décrire la vue des jeunes, Bombardier affirme que les jeunes voient le français comme *dépassé et inutile, une cause perdue*. La même idée est reprise dans le commentaire de Martineau ; l'anglais est plus utile globalement que le français. Cependant, dans son deuxième commentaire, Bombardier fait référence aux jeunes qui ont tort de croire que le français n'a plus d'importance dans la mondialisation, qu'il s'agit seulement d'une illusion à laquelle ils ont été élevés à croire.

86. « [...] je ne crois pas qu'il s'agisse d'indifférence de la part de l'ensemble des jeunes, mais plutôt d'une espèce de dédain vis-à-vis d'une langue dépassée, identifiée à une cause perdue à leurs yeux. Une langue plutôt inutile. Rattachée à une culture qui les empêche, croient-ils, d'entrer de plain-pied dans leur monde où l'intelligence est désormais artificielle. Un monde sans frontières, sans barrières, dont la langue, l'anglais, ouvre toutes les portes. » (Bombardier, *Le Journal de Montréal*, 17.11.2020)

87. « Certes, les temps ont changé. L'anglais [...] n'est plus perçu par les jeunes comme une menace, mais comme une sorte d'espéranto qui leur permet de communiquer avec la planète entière. » (Martineau, *Le Journal de Montréal*, 17.11.2020)

88. « Il est impératif de sensibiliser les jeunes générations élevées dans un relativisme qui les amène à croire que la langue française et, par extension, la France sont des réalités qui n'ont plus de poids dans la mondialisation. Car les jeunes croient trouver leur identité diluée dans un planétarisme linguistique où l'anglais est leur mot de passe. » (Bombardier, *Le Journal de Montréal*, 24.8.2020)

L'idée derrière ces commentaires semble être que l'anglais a évolué et évolue au même rythme que le monde, mais le français a perdu sa place comme une langue commune. Dumont répète la même idée, décrivant le français comme une langue *archaïque et inutile* aux yeux des jeunes, pendant que Bombardier dit à son tour que l'affaiblissement du statut de français est *indéniable et humiliant*. Par l'emploi du mot *irréversible* elle montre qu'il est probablement trop tard de changer la situation.

89. « Renforcer le français constitue une œuvre archaïque et inutile pour beaucoup d'habitants de la métropole, dont bien des jeunes. » (Dumont, *Le Journal de Montréal*, 22.8.2020)

90. « [...] le recul indéniable, humiliant et peut-être irréversible du français en 2020. » (Bombardier, *Le Journal de Montréal*, 17.11.2020)

Comme l'a déjà dit Martineau dans la citation 87 ci-dessus, les temps ont changé, et pour les jeunes, l'anglais n'est plus une menace aussi grande que pour leurs parents et grands-parents, qui ont vécu les luttes de l'indépendance du Québec et la lutte de pouvoir conserver le français comme la seule langue officielle de la province. Les jeunes francophones ont vécu dans un Québec francophone sans soucis de pouvoir utiliser leur langue maternelle, et les événements des décennies antérieures sont peut-être seulement des histoires qu'ils ont entendues, sans de vraies mémoires ou émotions sur le sujet. Martineau continue sur ce thème dans les commentaires suivants, tout en soulignant qu'il est compréhensible que la question de langue ne soit pas aussi importante pour les jeunes que pour les générations plus âgées :

91. « Le Québec de 2020 n'est pas le Québec de 1970, il est donc normal que les jeunes ne réagissent pas comme leurs parents ou leurs grands-parents quand ils voient un resto arborer avec fierté une raison sociale en anglais. » (Martineau, *Le Journal de Montréal*, 17.11.2020)

92. « Nous sommes tous le produit de notre époque. » (Martineau, *Le Journal de Montréal*, 17.11.2020)

Les commentaires font remonter aussi que les jeunes ne veulent plus vivre dans la dispute entre les langues, mais ils cherchent à trouver un compromis. Macpherson du *Montreal Gazette* dans son commentaire ci-dessous appelle cela une division générationnelle, disant que la nouvelle génération – les jeunes – veulent un environnement plus unifié. Les jeunes semblent être plus tolérables à la diversité.

93. « There is a second division in Quebec now, a generational one. And the rising generation of Québécois gives one hope for the future, and a less divided Quebec. » (Macpherson, *Montreal Gazette*, 30.10.2020)

94. « You can hear the demographic clock ticking as you see the results of poll after poll showing that the French-Canadian children of Bill 101, having gone to school with the children of immigrants, are more comfortable with diversity. » (Macpherson, *Montreal Gazette*, 30.10.2020)

Ravary ajoute, qu'il y a un autre problème mis en avant par les jeunes principalement bilingues. Ravary dit que ces jeunes trouvent la forte défense du français répressif et même raciste, c'est-à-dire qu'il faudrait avoir de la place pour tous les groupes

linguistiques au Québec. Selon ces jeunes, le mélange de français et d'anglais, le franglais, devrait être socialement accepté.

95. « But another enemy lurks, especially among younger people who are, for the most part, bilingual. It is called wokeness³². Defending Quebec's culture and language, rejecting the mishmash that is franglais, is seen in some quarters as repressive. Even racist. » (Ravary, *Montreal Gazette*, 14.9.2020)

En revanche, Facal du *Journal de Montréal* ne s'inquiète pas trop de l'indifférence des jeunes. Selon lui, les jeunes ne comprennent pas encore l'importance de ce sujet, et il est normal qu'ils ne soient pas intéressés à ce débat. Facal suggère que les opinions des jeunes peuvent changer quand ils deviennent adultes et quand ils apprennent plus la vie.

96. « Les jeunes s'en foutent, dit-on. Ouais, pis ?³³ Ils ont tort, tout simplement, par ignorance, comme c'est normal quand on connaît peu de choses de la vie. » (Facal, *Le Journal de Montréal*, 19.11.2020)

Ce chapitre a cherché à montrer que la situation linguistique peut être vue différemment par différents groupes, et il y a clairement des différences générationnelles. Le contexte a donc changé. Dans les années 1970, la société québécoise était plus indépendantiste, et maintenant l'ambiance générale semble avoir calmé. Les citations révèlent aussi un changement dans les attitudes vis-à-vis de la langue. L'attitude des jeunes concernant l'emploi du français n'est pas même que celle des Québécois plus âgés. Un changement de la situation linguistique par l'intermédiaire de nouvelles générations est en cours. Cependant, ces opinions sont rapportées par les chroniqueurs, et non pas directement par les jeunes. Il serait intéressant de faire un sondage sur les attitudes et opinions des jeunes eux-mêmes.

5.4.2 Influence des immigrés

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 2.2.1, 33,30 % des Montréalais en 2016 avaient une autre langue que le français ou l'anglais comme langue maternelle, dont une grande partie sont des immigrés. Ils constituent une proportion importante dans la société et, par conséquent, il faut traiter leur influence sur la situation linguistique au

³² « Courant de pensée d'origine américaine qui dénonce les injustices et discriminations ; mouvement, pensée woke » (*Le Robert, s.v. wokisme*). <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/wokisme>, consulté le 12.3.2023.

³³ Un québécoisme : *pis* est une contraction du mot *puis*. « Ouais pis ? » signifie « Et alors ? ». <https://www.je-parle-quebecois.com/lexique/definition/pis.html>, consulté le 7.3.2023.

Québec, ce qui est aussi un thème récurrent dans les journaux. Cela est important parce que les immigrants parlent généralement une autre langue que le français ou l'anglais lorsqu'ils arrivent au Québec, et quand ils sont comptés comme résidents québécois, les chiffres de la proportion des francophones s'affaiblissent. Ce déclin n'est donc pas forcément la conséquence de la croissance de la proportion des anglophones, mais plutôt dû aux autres langues apportées par les immigrants. En effet, ce n'est pas seulement le français qui est concerné quant à l'affaiblissement selon les statistiques, mais aussi l'anglais. Pratte observe ces changements dans les statistiques dans les deux journaux :

97. « Au plan de la langue maternelle, par exemple, il est vrai que la proportion de parlant français a glissé de 80,9% à 77% de 1996 à 2016. Cependant, cette diminution ne s'est pas faite au profit des anglophones, dont la proportion a aussi diminué, de 8,3% à 7,5%. Non, le glissement du français langue maternelle s'est fait au profit des « autres » langues, c'est-à-dire la langue maternelle des immigrants, qui, évidemment, n'ont pas perdu instantanément leur langue maternelle en arrivant au Québec. » (Pratte, *Le Journal de Montréal*, 26.11.2020)

98. « In terms of mother tongue, for example, it is true that the proportion of French speakers slipped from 80.9 per cent to 77 per cent between 1996 and 2016. However, the proportion of anglophones also decreased, from 8.3 per cent to 7.5 per cent. No, the shift from French as a mother tongue has been towards “other” languages, that is, the mother tongues of immigrants. Their children, on the other hand, will go to French school, and French will slowly establish itself from one generation to the next. » (Pratte, *Montreal Gazette*, 27.11.2020)

Bien que Pratte affirme dans ce deuxième commentaire ci-dessus que les enfants des immigrants seront francisés grâce à l'école francophone, parmi notre corpus il y a toutefois plusieurs commentaires qui s'opposent à cette opinion. Selon d'autres chroniqueurs, beaucoup d'immigrants choisissent l'anglais comme leur langue principale au lieu du français, même dans la province de Québec. Pour eux, l'anglais peut paraître comme le choix le plus facile et le plus utile. Le Québec est vu comme une partie du Canada, et sans réfléchir davantage aux divisions entre les provinces, les immigrants considèrent tout simplement que le pays est bilingue et font leur choix en faveur de l'anglais. Les commentaires ci-dessous montrent aussi le mépris des chroniqueurs pour la politique québécoise, les politiciens étant vus comme coupables de la mauvaise intégration à la société québécoise.

99. « Fondamentalement, si l'anglais se porte bien au Québec et si le français recule, c'est parce qu'un trop grand nombre de gens dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais basculent vers l'anglais dans leur vie domestique. » (Facal, *Le Journal de Montréal*, 17.11.2020)

100. « Le Québec ne parvient pas à intégrer ses immigrés, comme en témoigne notamment leur comportement électoral. Sur le plan politique, culturel et symbolique, ils s'intègrent globalement à la minorité anglaise davantage qu'à la majorité francophone. Les Québécois francophones deviennent étrangers chez eux. » (Bock-Côté, *Le Journal de Montréal*, 19.8.2020)

101. « En fait, le déclin du français à Montréal cache une autre réalité, que la rectitude politique nous empêche d'aborder. [...] Certains immigrants – pas tous : CERTAINS – se foutent complètement de la culture québécoise. Pour eux, le Québec est une province du Canada. Et le Canada est un pays dont la langue officielle est l'anglais. [...] Notre culture, notre langue et notre histoire ne les intéressent pas. Pour eux, Montréal est une ville nord-américaine. » (Martineau, *Le Journal de Montréal*, 15.11.2020)

Kotto et Dumont ci-dessous résumant qu'il est trop facile de vivre en anglais à Montréal. Les immigrants voient l'anglais comme la langue dominante au Canada, et pour cette raison ils choisissent cette langue. Selon Kotto, utiliser seulement l'anglais à Montréal ne pose pas de problème.

102. « Le poids du nombre aidant, la langue dominante de communication et de travail au Canada est indubitablement, à leurs [immigrants] yeux, l'anglais. C'est sans problème qu'ils peuvent vivre uniquement en anglais à Montréal. » (Kotto, *Le Journal de Montréal*, 23.11.2020)

103. « Il n'existe pas de pire moyen d'institutionnaliser le fait que le français est facultatif. » (Dumont, *Le Journal de Montréal*, 18.11.2020)

À côté de ces commentaires critiques envers le français parmi les immigrés, Pratte ajoute dans *Montreal Gazette* des faits qu'il pense être avantageux pour le français. Il rappelle que la législation est du côté des francophones et il n'est pas facile pour les immigrés de scolariser ces enfants en anglais au Québec. Même si la langue de la société montréalaise devient de plus en plus anglophone, la plupart des enfants des immigrés devront étudier en français. Il fait aussi la remarque qu'il peut y avoir une différence entre les immigrés les plus récents et ceux qui sont arrivés au Québec plus tôt. Selon lui, de plus en plus d'immigrés d'aujourd'hui parlent français au lieu d'anglais, mais avant l'adoption des lois linguistiques la situation était différente. Avant, les immigrés choisissaient plutôt l'anglais que le français, mais dès la loi 101, le nombre des immigrés parlant français a augmenté.

104. « Is there a decline [in French in Quebec]? Some data suggest that there is, but several other figures show either stability or progress for francophones, particularly since the francization of immigrant children introduced by Bill 101. » (Pratte, *Montreal Gazette*, 27.11.2020)

105. « Moreover, unlike previous generations, the majority (75 per cent) of recent immigrants who speak a language other than their mother tongue at home adopt French.

According to this indicator, within the immigrant population, French is not declining at all, it is on the rise. » (Pratte, *Montreal Gazette*, 27.11.2020)

Dans ce débat sur la langue des immigrants, quelques chroniqueurs pensent aussi que trop de responsabilité est donnée aux immigrants pour être la cause du recul du français, alors que la vraie lutte reste toujours entre le français et l'anglais. Il semble clair que le recul du français à Montréal ne peut pas être expliqué seulement par les immigrants.

106. « Par contre, rendre l'immigration responsable du recul du français au Québec, c'est manquer de nuances. Les immigrants n'imposent pas l'usage de l'anglais dans les entreprises. » (Kotto, *Le Journal de Montréal*, 17.8.2020)

107. « Pour certains, la menace principale serait l'immigration. [...] Pour d'autres, la réelle cause de cette situation serait le mépris des méchants Anglo envers le fait français. » (Doyon, *Le Journal de Montréal*, 15.8.2020)

Les commentaires présentés dans ce chapitre nous montrent que le débat linguistique ne déroule pas seulement entre les anglophones et les francophones, mais il y a aussi d'autres groupes linguistiques au Québec. Le choix de langue par les immigrants influence les statistiques, et cela est un facteur important dans l'emploi du français. Par la loi 101, les immigrants sont forcés d'apprendre la langue dominante au Québec, le français. Cette loi est un bon exemple de la politique linguistique, par laquelle le statut de français est renforcé. Le Québec essaie d'influencer le système écolinguistique par la langue de scolarisation.

5.4.3 Point de vue des anglophones

Le point de vue des Québécois anglophones s'entend dans beaucoup des articles, et une partie de ces articles et commentaires ont déjà été discutés dans les chapitres précédents. Dans ce sous-chapitre, nous discuterons les commentaires qui sont plus clairement liés à ce que les anglophones pensent de leur statut au Québec et de la manière dont leur groupe linguistique est vu dans cette province francophone.

Un message important qui surgit des commentaires de *Montreal Gazette* est que les anglophones sont aussi des Québécois. Les citations montrent que souvent ils ne sont pas présentés comme une partie intégrante de la société, mais presque comme des étrangers. Bien que la langue officielle du Québec soit le français, aussi les gens non-francophones vivant dans cette province font partie de la société québécoise. Les anglophones demandent du respect de la part des francophones, et ils soulignent qu'ils ne sont pas une menace pour le français.

108. « We have evolved. But attitudes about us have not. All too often, we are portrayed not as fellow Quebecers, but as interlopers or as threats. » (Editorial Board, *Montreal Gazette*, 20.11.2020)

109. « Language should not be seen as a zero-sum game. English is not a disease to be eradicated, and most of all, English-speaking Quebecers are not a threat to the future of French. We are Quebecers, and we are committed to continuing to build this province alongside our fellow citizens. And like other linguistic minorities, we deserve to have our rights respected. » (Editorial Board, *Montreal Gazette*, 20.11.2020)

Les commentaires qui suivent font référence à la loi 101, disant que les anglophones au Québec connaissent les lois linguistiques et les acceptent, bien qu'ils trouvent que l'application de ces lois est parfois exagérée. Les anglophones reconnaissent leur position minoritaire dans cette province et la nécessité de connaître aussi la langue majoritaire.

110. « Whether some francos may have their doubts, most anglo Quebecers have long since come to terms with Bill 101 and accept the realities of life here. » (Brownstein, *Montreal Gazette*, 23.9.2020)

111. « Francophone Quebecers have always been concerned about their survival as a linguistic minority. English-speaking Quebecers get that. It's why most of us have made our peace with Bill 101, even if we might rankle at the pettiness with which it is sometimes applied. We also understand that we live in a majority French-speaking society, and that to be active participants in it, it is necessary to speak the language of the majority. » (Editorial Board, *Montreal Gazette*, 20.11.2020)

Bien que les anglophones comprennent les lois linguistiques et reconnaissent la nécessité de protéger la langue française, les anglophones soulignent que la bonne manière de promouvoir le français n'est pas par la destruction de l'anglais. Brownstein appelle les actes contre l'anglais insultants et erronés.

112. « While no one disputes the fact the French language must be protected at all costs and very few anglos want to offend anyone here, the idea that promoting the French language is best achieved by quashing the use of English is both offensive and misguided. » (Brownstein, *Montreal Gazette*, 11.11.2020)

113. « Today's English-speaking community is invested in Quebec. We have encouraged and enabled our children to develop French-language skills. We accept and celebrate the predominance of French as the linguistic and cultural norm here. We don't see ourselves, our language, or our culture as something bad that must be suppressed. Our community's bilingualism is an asset to be celebrated – as multilingualism is applauded in any European country. Rather than picking fights with our community, we urge the Legault government to alter course, work with us, and cease defining us as a problem! » (Chambers, *Montreal Gazette*, 28.8.2020)

Ci-dessus, Chambers affirme également l'importance du français au Québec, mais souligne que les anglophones ne sont pas un problème à supprimer. Il dit que la société

bilingue devrait être vue positivement, et il demande des changements politiques pour améliorer la situation. Ci-dessous, il continue sur le thème de problème politique, disant que le gouvernement aussi donne une image négative de la communauté anglophone.

114. « Jolin-Barrette chose to celebrate the 43rd anniversary of the Charter of the French Language with an opinion piece published Wednesday in French daily newspapers across the province encouraging all Quebecers to take pride in the French language. So far as we can see, no such effort was made in our English media. It is frustrating this government has once again failed to acknowledge the evolution of our community in embracing French. Rather than considering English-speaking Quebecers as partners, our government's message far too frequently remains that we are not integral members of Quebec society. » (Chambers, *Montreal Gazette*, 28.8.2020)

En plus des changements politiques, Jennings fait appel à une collaboration étroite pour prendre soin des droits des anglophones. Les anglophones se tiennent à leur position dans la société québécoise, et n'acceptent pas les tentatives des francophones de la supprimer.

115. « To be a leading voice for English-speaking Quebec, our first order of business must be to strengthen relations with our membership and the broader community. This involves engaging and re-engaging with all elements of our community to ensure the QCGN [Quebec Community Groups Network] truly represents and advocates forcefully for the interests of all English-Speaking Quebecers. » (Jennings, *Montreal Gazette*, 9.11.2020)

116. « To ensure Quebec's English-speaking community remains strong and vital for generations to come, we need broad support. And we need to work together. » (Jennings, *Montreal Gazette*, 9.11.2020)

Selon Macpherson, les francophones appellent les anglophones du Québec « la minorité la mieux traitée au monde », ce qui réfère probablement à la bonne position des anglophones dans une société officiellement francophone. Les anglophones peuvent bien vivre dans leur langue maternelle, au moins à Montréal. Macpherson affirme que les Québécois francophones ne veulent plus traiter cette minorité anglophone aussi bien qu'avant, et il dit que les services en anglais sont menacés.

117. « Francophones call Quebec anglophones "the best-treated minority in the world." And Québécois nationalists want to do something about that. Most Quebanglos may not realize it yet, but public services in English in our province are under attack. » (Macpherson, *Montreal Gazette*, 13.11.2020)

La situation linguistique du Québec est comparée également aux autres provinces canadiennes dans lesquelles l'anglais est plus puissant, alors que le français joue le rôle d'une langue minoritaire. Une partie de ce débat linguistique est que si les droits des anglophones étaient affaiblis au Québec, la même chose pourrait arriver aux

francophones dans les provinces majoritairement anglophones. Ci-dessous, Jennings demande que les lois linguistiques soient respectées d'une manière équilibrée entre le français et l'anglais. Elle pense que la loi devrait être modifiée pour mieux correspondre à la situation actuelle.

118. « Some Quebec ministries and agencies are, at times, less than welcoming or open to our community. The federal legal framework for Canada's linguistic minority communities is outdated. Within Quebec and outside, we must work with our partners to fight any notion of asymmetrical application of the Official Languages Act. The federal government must stop its foot-dragging and modernize the act. Provincially, we will continue defending the existence of our school boards, as well as the right of English-speaking Quebecers to access health and social services in our own language. » (Jennings, *Montreal Gazette*, 9.11.2020)

119. « We will also work with our French-speaking compatriots and continue to make common cause with our minority-language sister communities in other provinces to ensure linguistic duality across this nation. » (Jennings, *Montreal Gazette*, 9.11.2020)

Au *Journal de Montréal*, Martineau met en avant le commentaire d'Erin O'Toole, disant que les différentes provinces ne peuvent pas être comparées directement en ce qui concerne la langue, parce que le continent est déjà majoritairement anglophone.

120. « Les anglophones du Québec ont toujours établi un parallèle entre eux et les francophones qui habitent dans le reste du pays. « Si vous nous enlevez des droits, vous acceptez que les gouvernements des autres provinces enlèvent des droits à leurs citoyens francophones ! » Or, Erin O'Toole a dit que cette comparaison ne tenait pas. Car les Anglo-Québécois, tout mineurs fussent-ils au Québec, font partie de la majorité en Amérique du Nord ! » (Martineau, *Le Journal de Montréal*, 30.11.2020)

Dans *Le Journal de Montréal*, Proulx présente une vision satirique du statut d'anglais en Amérique du Nord. Avec ce commentaire, il se moque des soucis des anglophones qui se préoccupent de la survie de l'anglais. Évidemment, il n'est pas très probable que la culture américaine et la langue anglaise deviennent inconnues.

121. « Vous ne remarquez donc pas, chers Québécois, que nos adolescents ne comprennent même plus le sens du mot *Hi* dans *Bonjour-Hi* ? Ils ne savent pas ce qu'est Hollywood et ne pourraient nommer aucune vedette américaine. Vraiment, la langue anglaise connaîtra d'ici peu le sort du latin. » (Proulx, *Le Journal de Montréal*, 12.11.2020)

Ce chapitre nous montre que les anglophones se préoccupent aussi de la survie de leur langue et de leurs droits dans la société québécoise. Ils souhaiteraient être une partie intégrante de la société et être traités comme Québécois. Nous pouvons remarquer un fort sentiment d'altérité. Les anglophones du Québec ne se sentent pas faire partie de la société de la même manière que les francophones. Bien qu'ils ne parlent pas la même langue, ils font partie de la même communauté, et les anglophones essaient de pouvoir y

vivre en utilisant leur propre langue, tout en respectant les lois linguistiques et la position du français dans la province. Ce chapitre met en avant les concepts d'une langue centrale et d'une langue périphérique, l'anglais étant une langue centrale au Canada et en Amérique du Nord, mais une langue périphérique au Québec. La classification de l'anglais est différente dans les différents contextes, et cela influence sa position. Les attitudes qui surgissent de ces citations sont aussi bien amères et confiantes, les anglophones souhaitant clairement un changement dans leur statut au Québec.

5.5 Solutions possibles

Dans ce dernier chapitre, nous rassemblerons quelques citations qui proposent des actions pour l'avenir du Québec. Plusieurs chroniqueurs donnent leur avis de ce qu'il faudrait faire pour résoudre les problèmes linguistiques, mais critiquent aussi les décisions faites jusqu'ici. Quelques commentaires sur ce thème ont déjà été proposés dans les chapitres précédents, parce qu'ils ont eu un rapport avec les autres sujets traités.

Pour les chroniqueurs du *Journal de Montréal*, la solution aux problèmes serait d'adopter de nouvelles lois linguistiques. Selon eux, les décisions politiques sont nécessaires pour la protection du français. Ils font appel aux actes concrets et suffisamment efficaces. Kotto parle d'une *révolution*, et Parent utilise un vocabulaire assez négatif pour dire ce qui va se passer sans décisions politiques, disant que le Québec est *condamné à disparaître* et le français sera défini comme un *héritage folklorique*. Avec ces illustrations il veut dire que la province et la langue perdront leur valeur si l'État ne fait rien.

122. « Au milieu de notre espace de plus en plus dominé par l'anglais, protéger le français de façon durable nécessitera une révolution culturelle avec des moyens et une volonté politiques à la hauteur d'une telle ambition. Il en va de notre santé collective. » (Kotto, *Le Journal de Montréal*, 23.11.2020)

123. « Sans intervention de l'État, la nation québécoise est condamnée à disparaître et le français à être classé au rang d'héritage folklorique. » (Parent, *Le Journal de Montréal*, 16.8.2020)

Les citations ci-dessous donnent une liste exhaustive des actions pour sauver le français. Les deux accentuent le statut de français comme une langue commune, disant que l'emploi de l'anglais devrait être réduit.

124. « Le gouvernement doit permettre aux Québécois de vivre en français dans toutes les sphères d'activités, notamment d'être formés en français, de travailler en français, dans les petites et moyennes entreprises et celles qui se trouvent sous juridiction fédérale. Il doit donner plus de moyens nécessaires à la francisation des nouveaux arrivants, ce qui faciliterait grandement leur intégration. Il faudrait également s'assurer que les services dispensés par l'État leur soient fournis dans la langue commune, le français. » (D'Arcy, David, Desjardins et Girard, *Le Journal de Montréal*, 9.11.2020)

125. « Pour nous, les mesures prioritaires à adopter doivent, entre autres, mettre un terme à l'exigence de la maîtrise de l'anglais généralisée et injustifiée pour plusieurs emplois, favoriser la francisation des nouveaux Québécois, jeunes et adultes, de manière à ce qu'ils maîtrisent tous les aspects de la langue française, permettre aux Québécois d'avoir accès à de rigoureux portraits – établis en toute indépendance – de la situation linguistique sur le territoire. Il faut donc aussi éradiquer le bilinguisme institutionnel, en faisant en sorte que les communications de l'administration publique, judiciaire et hospitalière soient en français, sauf exceptions bien circonscrites. » (Alepin, Daigle, David, Éthier, Girard, Laporte, Létourneau et Mallette, *Le Journal de Montréal*, 11.11.2020)

Une nouvelle version de la loi 101 est proposée, pour renforcer le statut de français comme l'unique langue officielle du Québec. Bock-Côté fait remarquer que le Québec perd son identité s'il perd le français. En appelant le Québec *le Kwebec* il constate que même le nom de la province pourrait être anglicisé sans actions rigoureuses.

126. « Ce qu'il faut, c'est la réaffirmation par le gouvernement que le français est la seule langue officielle du Québec. Une loi 101 2.0 qui tiendra compte de l'ampleur de la tâche à accomplir et des gestes concrets pour y parvenir. » (E. Fortin, *Le Journal de Montréal*, 17.8.2020)

127. « Simon Jolin-Barrette est en position d'agir. Après la loi 21, il doit redonner vie à la loi 101, pour éviter que le Québec ne devienne le Kwebec. Quand le Québec se défrancise, il se déquébécoise. » (Bock-Côté, *Le Journal de Montréal*, 13.8.2020)

Quelques commentaires montrent pourtant la frustration envers la lenteur des décisions politiques. Les politiciens promettent des changements, mais les actes concrets se font attendre. Villeneuve et Martineau se moquent des mots vides de Simon Jolin-Barrette, et St-Pierre s'étonne de l'intérêt de sauver le français, voulant dire que les problèmes ont été visibles déjà longtemps.

128. « Pourquoi cet intérêt soudain pour la protection du français ? Pourquoi avoir attendu que le vase craque ? Voulant profiter du momentum, Simon Jolin-Barrette a promis, hier, sur un ton solennel, une vaste réforme de la loi 101, dès cet hiver. » (St-Pierre, *Le Journal de Montréal*, 25.11.2020)

129. « C'était plus évident que jamais hier, alors que le ministre responsable de la Langue française avait convoqué les médias pour leur annoncer... absolument rien. Ça fait depuis l'arrivée au pouvoir de la CAQ à l'automne 2018 que se fait attendre une politique musclée pour contrer le déclin du français au Québec. » (Villeneuve, *Le Journal de Montréal*, 25.11.2020)

130. « Après avoir annoncé à plusieurs reprises que la refonte de la loi 101 s'en venait, voilà que le ministre responsable de ce dossier, monsieur Simon Jolin-Barrette, a convoqué les médias pour dire... qu'elle s'en venait. » (Martineau, *Le Journal de Montréal*, 25.11.2020)

Cependant, il existe aussi des commentaires contre les lois linguistiques. Selon ces citations, les lois ne sauvent pas une langue. Il s'agit plutôt de volonté de faire un changement. Sans les actes des individus formant la société, les lois n'ont pas d'effet. Ravary souligne l'importance de pouvoir décider soi-même quelle langue parler. Elle dit que la solution devrait être plutôt de faire aimer leur langue et leur culture aux Québécois que d'interdire la façon différente de vivre. Une société fonctionnelle sera créée par collaboration et volonté.

131. « Language laws can't make you love a language. And if you don't love it, speaking it becomes a burden, when it should be a matter of politeness and respect. » (Ravary, *Montreal Gazette*, 16.11.2020)

132. « In my perfect world, there would be no need for language laws. There is only so much the state can do to force people to speak a certain language, in a certain way, without becoming dictatorial about it and making enemies at every turn. Which has an opposite effect to the one desired. » (Ravary, *Montreal Gazette*, 16.11.2020)

133. « Making people fall in love with a language and a culture seems to me a more winning proposition than forbidding this, abolishing that. But I think Quebec missed that boat a long time ago. » (Ravary, *Montreal Gazette*, 14.9.2020)

Doyon partage l'avis de Ravary, soulignant que c'est aux individus de faire les changements. L'idée de collaboration est répétée dans les commentaires de Latraverse et Villeneuve. Cependant, Latraverse n'exclut pas le rôle des décisions politiques, mais elle pense qu'en plus des lois, les citoyens doivent faire leur part. Villeneuve accentue la coexistence des francophones et anglophones, disant que le français doit être protégé, mais connaître l'anglais est aussi un avantage.

134. « La triste vérité, c'est qu'aucun gouvernement ne pourra forcer les individus à parler une langue ou une autre. La survie du français repose sur chacune de nos épaules. » (Doyon, *Le Journal de Montréal*, 15.8.2020)

135. « Les lois et les politiques ne suffisent pas. C'est l'ensemble de la société qui doit se mobiliser. Il est là le défi : mobiliser les Montréalais dans cet effort collectif. » (Latraverse, *Le Journal de Montréal*, 30.8.2020)

136. « On peut être radicalement convaincu qu'il faut faire plus et mieux pour protéger notre langue, tout en reconnaissant les bénéfices d'une bonne maîtrise de l'anglais. » (Villeneuve, *Le Journal de Montréal*, 14.11.2020)

Ravary décrit une image optimiste de la coexistence du français et de l'anglais. Elle donne au français une place prioritaire dans sa description, mais cite un exemple d'une situation dans laquelle l'anglais serait accepté. Elle décrit un compromis, une société paisible sans débats linguistiques.

137. «I dream of the day when language will no longer be an issue in Quebec: when people who make it their home speak French in public and private life as appropriate, instead of fighting off reality; when francophones not only speak English, but partake of its cultural treasures; when we all know when an exchange should be launched in French – say, when greeting a customer in a big downtown store – or when it's OK to start in English, like at a West Island *depanneur* when a regular customer is buying his *Montreal Gazette*. » (Ravary, *Montreal Gazette*, 16.11.2020)

Ce chapitre avance différentes propositions pour l'avenir du Québec. Les opinions diffèrent les unes des autres, et les changements par l'intermédiaire des décisions politiques ne sont pas faciles à obtenir. Pour arriver à ce type de compromis que l'on trouve dans la citation ci-dessus, les citoyens du Québec devraient accepter la diversité. Une solution unanime sera peut-être impossible.

6 Conclusion

L'objectif de ce mémoire était d'analyser le statut de français à Montréal, une ville québécoise officiellement francophone, mais pratiquement bilingue confrontant le français et l'anglais. En plus de présenter la division entre ces langues dans le passé et à présent, nous avons cherché à comprendre les attitudes de la population montréalaise envers la langue et à voir ce que les Montréalais pensent du bilinguisme de leur société, du point de vue aussi bien francophone qu'anglophone. Nous l'avons étudié par l'intermédiaire des articles d'opinion publiés dans deux journaux montréalais : *Le Journal de Montréal* francophone et *Montreal Gazette* anglophone. À travers ces articles il est possible d'apprendre l'opinion du peuple montréalais sur la division linguistique. Nous avons attendu à ce que le statut de français soit un thème d'inquiétude dans les journaux, comme la langue est une partie intégrante de l'identité et elle concerne toute la population. Cela est révélée vraie, mais en plus du statut de français, le statut d'anglais était également un sujet de préoccupation.

Après une étude attentive des articles d'opinion liés à la langue à Montréal, nous avons divisé notre analyse dans cinq catégories : l'importance du français, le statut de français, le rôle du français dans la société, les différents points de vue sur l'emploi du français et les solutions possibles à la situation linguistique. À l'intérieur de ces catégories nous avons trouvé des thèmes comme l'importance de la langue pour le sentiment de l'identité, la qualité de la langue et son influence sur son emploi, la langue utilisée dans les entreprises et la langue de scolarisation. Par conséquent, nous pouvons remarquer que la langue était discutée de différents points de vue dans les journaux, et que la langue touche toute la société et toute la population.

Nous avons utilisé la théorie écolinguistique, qui s'intéresse aux relations entre différentes langues et entre les langues et la société, pour mieux comprendre la situation linguistique du Québec et la rivalité entre le français et l'anglais. Au Québec et au Canada, les frontières politiques ne correspondent pas aux frontières linguistiques, ce qui cause des problèmes. Les francophones et les anglophones ne sont pas divisés à leurs « propres » régions, mais une partie de la population vit dans la région de l'autre langue. Le fait que le Québec est officiellement francophone n'expulse pas les anglophones, et comme une grande ville au bord de la province, Montréal attire encore plus d'anglophones. Un grand nombre d'anglophones vivent ainsi dans cette région

francophone, sous les lois favorables au français. Cela cause un sentiment d'incertitude parmi les francophones, comme nous avons vu dans notre analyse. Les articles d'opinion nous révèlent que la croissance du pouvoir de l'anglais est très inquiétante pour les francophones dans cette métropole, et quand l'anglais gagne plus de place dans la société, le français perd une partie de sa suprématie.

Si l'on regarde les questions écolinguistiques d'Einar Haugen présentées dans le chapitre 3.2, la classification du français par rapport à l'anglais est plus forte. Le français est la seule langue officielle à Montréal. Il faut pourtant rappeler que l'anglais est une langue officielle au Canada. Sur ce point, on peut soulever les concepts de langue centrale et langue périphérique. À Montréal, la classification du français est plus forte et il s'agit d'une langue centrale, mais si l'on change de contexte et regarde tout le Canada ou l'Amérique du Nord, le français perd la position supérieure et devient une langue périphérique. À Montréal, étant donné que le français est la langue officielle, il reçoit aussi plus de soutien institutionnel. Les lois linguistiques du Québec donnent beaucoup de soutien au français, au détriment de l'anglais. L'anglais n'est pas pour autant laissé sans aucun soutien, grâce à sa position officielle au Canada, mais il est clair qu'à Montréal c'est le français qui est plus soutenu. Le français perd sa place quand on regarde les domaines d'usage de la langue. Dans cette perspective, comme les chapitres sur langue de travail, de service à la clientèle et de scolarisation ont montré, l'anglais gagne de plus en plus de place. Son emploi dans la société montréalaise a augmenté considérablement, si l'on le compare avec le reste du Québec. Montréal n'est pas aussi clairement unilingue francophone que les autres villes québécoises. Quant aux attitudes vis-à-vis de la langue, les deux groupes linguistiques valorisent leur propre langue fortement. Le grand nombre d'articles opinion sur la langue raconte aussi d'un intérêt particulier sur le thème. Il s'agit d'un thème qui touche chaque membre de la société, comme la langue est une partie constituante de l'identité. Bien que la langue et son statut soient valorisés, les chroniqueurs francophones montrent aussi un sentiment d'infériorité par rapport à l'anglais. Les francophones semblent avoir la tendance de dévaloriser leur langue et de comparer eux-mêmes aux anglophones, ce qui est sûrement influencé par la présence majoritairement anglophone dans le continent d'Amérique du Nord. Bien que le français ait une position majoritaire au Québec, les francophones semblent s'identifier comme une minorité.

L'étude de ce corpus confirme que la situation linguistique à Montréal n'est pas facile. Il est évident que l'anglais a une position importante à côté du français, en dépit de l'absence d'un statut officiel. La présence des anglophones dans cette métropole est un fait que les francophones doivent accepter, mais cela ne signifie pas forcément le déclin du français. Il est important de respecter la langue et de demander que les locuteurs prennent soin de leur langue. Il faudrait trouver une solution qui prenne tous les groupes linguistiques en considération. Pour pouvoir garder la paix entre le français et l'anglais, les actes concrets de la politique linguistique sont nécessaires.

Bien que les articles d'opinion puissent représenter l'opinion publique et générale de la population, il faut toutefois noter que les opinions sont présentées par des chroniqueurs, et non pas par les citoyens eux-mêmes. Les chroniqueurs décrivent la société qui les entoure et cherchent à soulever les problèmes ressentis par le peuple, mais ils ont tendance à le faire d'une façon dramatique et peut-être un peu exagérée. Généralement, la manière d'écrire des chroniqueurs est provocatrice. Leur représentation de la situation linguistique peut contenir ainsi des choix de mots plus colorés et choquants, mais les thèmes surgissent évidemment de la réalité et leurs écrits présentent des problèmes existants. Pour avoir une conception plus réaliste et étendue, il serait intéressant de demander le point de vue des Montréalais eux-mêmes, par exemple par l'intermédiaire d'entretiens ou d'une enquête.

Bibliographie

Anctil, Pierre (2007) : « Sortie de crise linguistique au Québec », *Journal of Canadian Studies* 41/2, 185-212, 221.

Bastardas-Boada, Albert (2000) : « Language Planning and Language Ecology: Towards a theoretical integration », *Symposium 30 Years of Ecolinguistics, Graz, 2000*.

Boberg, Charles (2010) : *The English Language in Canada : Status, History, and Comparative Analysis*. Cambridge : Cambridge University Press.

Calvet, Louis-Jean (1999) : *Pour une écologie des langues du monde*. Paris : Plon.

Conrad, Margaret (2012) : *A Concise History of Canada*. Cambridge : Cambridge University Press.

Dumont, Micheline (2003) : « Les filles du roi », *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Plourde, Michel ; Duval, Hélène et Georgeault, Pierre (éds.). Québec : Les Éditions Fides, 31.

Edwards, John (2009) : *Language and identity : an introduction*. Cambridge : Cambridge University Press.

Fréchette, Christine (2005) : « Pour un changement de chapitre linguistique », *Le français au Québec : Les nouveaux défis*, Stefanescu, Alexandre et Georgeault, Pierre (éds.). Québec : Les Éditions Fides, 31-89.

Garner, Mark (2004) : *Language: An ecological view*. Bern : Peter Lang.

Grenier, Fernand (2003) : « Rêve et réalité », *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Plourde, Michel ; Duval, Hélène et Georgeault, Pierre (éds.). Québec : Les Éditions Fides, 45-54.

Lechevrel, Nadège (2008) : « L'écolinguistique : Une discipline émergente ? », *Révue des étudiants en linguistique du Québec/Quebec Student Journal of Linguistics* 3/1, 16-38.

Lechevrel, Nadège (2009) : « The Intertwined Histories of Ecolinguistics and Ecological Approaches of Language(s) : Historical and Theoretical Aspects of a Research Paradigm », *Symposium on Ecolinguistics-Ecology of Science, Odense, 11-12 juin 2009*.

MacLeod, Roderick (2018) : « Anglophones and the French Language », *Montreal : The History of a North American City, Vol. II*, Fougères, Dany et MacLeod, Roderick (éds.). Montréal : McGill-Queen's University Press, 460-466.

Mathieu, Jacques (2003) : « La naissance d'un nouveau monde », *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Plourde, Michel ; Duval, Hélène et Georgeault, Pierre (éds.). Québec : Les Éditions Fides, 5-13.

Melillo, Catherine (2005) : « Le français de la publicité et de l'espace public : un constat positif », *Le français au Québec : Les nouveaux défis*, Stefanescu, Alexandre et Georgeault, Pierre (éds.). Québec : Les Éditions Fides, 461-469.

Olson, Sherry et Thornton, Patricia (2011) : *Peopling the North American City : Montreal, 1840-1900*. Montreal : McGill-Queen's University Press.

Perron, Normand (2018) : « The French Presence : A Montreal and Quebec Issue », *Montreal : The History of a North American City, Vol. II*, Fougères, Dany et MacLeod, Roderick (éds.). Montreal : McGill-Queen's University Press, 423-459.

Piette, Albert (2016) : « Anthropologie existentielle et phénoménographie : observer l'homme en tant qu'il existe », *Anthropologie et Sociétés*, 40/3, 85-102.

Tuomi, Jouni et Sarajärvi, Anneli (2018) : *Laadullinen tutkimus ja sisällönanalyysi*. Helsinki : Tammi.

Vaugeois, Denis (2003) : « Une langue sans statut », *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Plourde, Michel ; Duval, Hélène et Georgeault, Pierre (éds.). Québec : Les Éditions Fides, 59-71.

Wolf, Lothar (2003) : « Les colons de Nouvelle-France », *Le français au Québec : 400 ans d'histoire et de vie*, Plourde, Michel ; Duval, Hélène et Georgeault, Pierre (éds.). Québec : Les Éditions Fides, 25-30.

Sites Internet :

Assemblée nationale du Québec : <https://www.assnat.qc.ca/fr/deputes/legault-francois-4131/index.html>, consulté le 19.3.2023.

Chambre des communes : [https://www.noscommunes.ca/members/fr/erin-otoole\(72773\)](https://www.noscommunes.ca/members/fr/erin-otoole(72773)), consulté le 26.3.2023.

Gouvernement du Canada : <https://sante-infobase.canada.ca/covid-19/resume-epidemiologique-cas-covid-19.html>, consulté le 21.3.2022.

Je parle québécois : <https://www.je-parle-quebecois.com/lexique/definition/pis.html>, consulté le 7.3.2023.

Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/changement/14612#152257>, consulté le 23.4.2023.

Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/contact/18534#169770>, consulté le 23.4.2023.

Larousse : <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/langue/46180#163417>, consulté le 23.4.2023.

Le Dictionnaire : <https://www.le-dictionnaire.com/definition/caq>, consulté le 9.3.2023.

LégisQuébec : <http://www.legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/C-11>, consulté le 7.3.2023.

Le Journal de Montréal : <https://www.journaldemontreal.com/opinions/toutes-nos-chroniques>, consulté le 21.3.2022.

L'Encyclopédie canadienne : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/federalisme>, consulté le 19.3.2023.

L'Encyclopédie canadienne : <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/sovereignty>, consulté le 19.3.2023.

Le Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/allophone>, consulté le 7.3.2023.

Le Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/diglossie>, consulté le 23.4.2023.

Le Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/interculturel>, consulté le 23.4.2023.

Le Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/multiculturalisme>, consulté le 23.4.2023.

Le Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/multilinguisme>, consulté le 23.4.2023.

Le Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/parlure>, consulté le 7.3.2023.

Le Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/plurilinguisme>, consulté le 23.4.2023.

Le Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/vehiculaire>, consulté le 23.4.2023.

Le Robert : <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/wokisme>, consulté le 12.3.2023.

Les cégeps du Québec : <https://www.cegepsquebec.ca/nos-cegeps/presentation/systeme-scolaire-quebecois/>, consulté le 12.3.2023.

Montreal Gazette : <https://montrealgazette.com/news/local-news/postmedia-has-the-most-readers-in-canada-gazette-readership-grew-6-per-cent>, consulté le 21.3.2022.

Office québécois de la langue française : <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/mission.html>, consulté le 9.3.2023.

Office québécois de la langue française : <https://vitrinelinguistique.oqlf.gouv.qc.ca/fiche-gdt/fiche/8382804/amenagement-linguistique>, consulté le 23.4.2023.

Postmedia : <https://www.postmedia.com/brands/>, consulté le 21.3.2022.

Québecor : <https://www.quebecor.com/fr/-/le-journal-de-montr-c3-a9al-et-le-journal-de-qu-c3-a9bec-toujours-au-c-c5-93ur-du-quotidien-de-pr-c3-a8s-d-un-qu-c3-a9b-c3-a9cois-sur-deux1->, consulté le 21.3.2022.

Québecor : <https://www.quebecor.com/fr/nos-activites/medias-d-information>, consulté le 21.3.2022.

Statistique Canada : <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=E>, consulté le 7.3.2023.

Corpus

Le Journal de Montréal

Alepin, Marie-Anne ; Daigle, Christian ; David, Thérèse ; Éthier, Sonia ; Girard, Jacques ; Laporte, Maxime ; Létourneau, Jacques et Mallette, Sylvain (11.11.2020) : « Il y a urgence d'agir ! », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/11/il-y-a-urgence-dagir>, consulté le 13.7.2022.

Bock-Côté, Mathieu (13.8.2020) : « Le Québec conquis par l'anglais », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/13/le-quebec-conquis-par-langlais>, consulté le 13.7.2022.

Bock-Côté, Mathieu (19.8.2020) : « Faut-il encore prendre le nationalisme de la CAQ au sérieux ? », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/19/faut-il-encore-prendre-le-nationalisme-de-la-caq-au-serieux>, consulté le 13.7.2022.

Bock-Côté, Mathieu (24.9.2020) : « Une trahison linguistique », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/09/24/une-trahison-linguistique>, consulté le 13.7.2022.

Bock-Côté, Mathieu (10.11.2020) : « L'heure du français », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/10/lheure-du-francais>, consulté le 13.7.2022.

Bock-Côté, Mathieu (14.11.2020) : « Étrangers chez nous », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/14/etrangers-chez-nous>, consulté le 13.7.2022.

Bock-Côté, Mathieu (25.11.2020) : « Français : on attend toujours le plan costaud », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/25/francais-on-attend-toujours-le-plan-costaud>, consulté le 13.7.2022.

Bombardier, Denise (17.8.2020) : « Une langue sans cœur », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/17/une-langue-sans-cur>, consulté le 13.7.2022.

Bombardier, Denise (24.8.2020) : « Le recul du français ? », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/24/le-recul-du-francais>, consulté le 13.7.2022.

Bombardier, Denise (23.10.2020) : « Le Québec est une société distincte », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/10/23/le-quebec-est-une-societe-distincte>, consulté le 13.7.2022.

Bombardier, Denise (13.11.2020) : « La francophobie », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/13/la-francophobie>, consulté le 13.7.2022.

Bombardier, Denise (17.11.2020) : « Welcome to Montréal, fatalement », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/17/welcome-to-montreal-fatalement>, consulté le 13.7.2022.

Collectif de signataires (25.11.2020) : « Redonnons de l'oxygène au cégep français », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/25/redonnons-de-loxygene-au-cegep-francais>, consulté le 13.7.2022.

Cossette, Pierre (13.11.2020) : « J'ai mal à mon français... », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/13/jai-mal-a-mon-francais>, consulté le 13.7.2022.

D'Arcy, Myrian ; David, Thérèse ; Desjardins, Martine et Girard, Jacques (9.11.2020) : « Langue française : passons de la parole aux actes ! », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/09/langue-francaise--passons-de-la-parole-aux-actes>, consulté le 13.7.2022.

Doyon, Marie-Eve (15.8.2020) : « French-tu ? », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/15/french-tu>, consulté le 13.7.2022.

Dumont, Mario (22.8.2020) : « Le visage bilingue de Montréal », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/22/le-visage-bilingue-de-montreal>, consulté le 13.7.2022.

Dumont, Mario (18.11.2020) : « Apprendre le français ? Pourquoi ? », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/18/apprendre-le-francais-pourquoi>, consulté le 13.7.2022.

Dumont, Mario (28.11.2020) : « Le parti des Anglade », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/28/le-parti-des-anglade>, consulté le 13.7.2022.

Durocher, Sophie (5.8.2020) : « En français, s'il vous plaît ! », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/05/en-francais-sil-vous-plait>, consulté le 13.7.2022.

Durocher, Sophie (17.8.2020) : « Qu'est-ce qu'on attend... pour être heureux en français ? », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/17/quest-ce-quon-attend-pour-etre-heureux-en-francais>, consulté le 13.7.2022.

Durocher, Sophie (27.11.2020) : « Les libéraux aiment-ils vraiment le français ? », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/27/les-liberaux-aiment-ils-vraiment-le-francais>, consulté le 13.7.2022.

E. Fortin, Steve (17.8.2020) : « UNE langue nationale », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/17/une-langue-nationale>, consulté le 13.7.2022.

Facal, Joseph (17.11.2020) : « Un peuple qui assiste à ses funérailles », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/17/un-peuple-qui-assiste-a-ses-funerailles>, consulté le 13.7.2022.

Facal, Joseph (19.11.2020) : « Le français, le moment de vérité pour Legault », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/19/le-francais-le-moment-de-verite-pour-legault>, consulté le 13.7.2022.

Gagnon, Karine (15.11.2020) : « Wake up, Montréal ! », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/15/wake-up-montreal>, consulté le 13.7.2022.

Garon, Jean-Denis (10.9.2020) : « Les quatre grands vices de la mondialisation », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/09/10/les-quatre-grands-vices-de-la-mondialisation>, consulté le 13.7.2022.

Garon, Jean-Denis (9.10.2020) : « L'immense rattrapage du peuple québécois », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/10/09/limmense-rattrapage-du-peuple-quebecois>, consulté le 13.7.2022.

Garon, Jean-Denis (30.11.2020) : « Résister aux "chauffards" de la langue française », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/30/resister-aux-chauffards-de-la-langue-francaise>, consulté le 13.7.2022.

Girard, Michel (18.11.2020) : « La gênante anglicisation des entreprises d'ici », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/18/la-genante-anglicisation-des-entreprises-dici>, consulté le 13.7.2022.

Jolin-Barrette, Simon (26.8.2020) : « Loi 101 : une source de fierté », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/26/loi-101-une-source-de-fierte-1-1>, consulté le 13.7.2022.

Kotto, Maka (17.8.2020) : « Pour le service en français, appuyez sur le « 2 » », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/17/pour-le-service-en-francais-appuyez-sur-le-2>, consulté le 13.7.2022.

Kotto, Maka (21.9.2020) : « Un plan d'action pour mieux vivre... ensemble », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/09/21/un-plan-daction-pour-mieux-vivre-ensemble>, consulté le 13.7.2022.

Kotto, Maka (23.11.2020) : « Au chevet du français », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/23/au-chevet-du-francais>, consulté le 13.7.2022.

Latraverse, Emmanuelle (30.8.2020) : « Petite histoire du pogo bilingue », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/30/petite-histoire-du-pogo-bilingue>, consulté le 13.7.2022.

Latraverse, Emmanuelle (15.9.2020) : « Du voile à la loi 101 », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/09/15/du-voile-a-la-loi-101>, consulté le 13.7.2022.

Lefebvre, Elsie (28.10.2020) : « Welcome à Montréal : le courage de la CAQ », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/10/28/welcome-a-montreal-le-courage-de-la-caq>, consulté le 13.7.2022.

Legault, Josée (21.8.2020) : « François Legault au pays des Anglo », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/21/francois-legault-au-pays-des-anglos>, consulté le 13.7.2022.

Legault, Josée (17.11.2020) : « Sorry, I won't speak French », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/17/sorry-i-wont-speak-french>, consulté le 13.7.2022.

Legault, Josée (26.11.2020) : « Parlez-vous le « bilingue » ? », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/26/parlez-vous-le-bilingue>, consulté le 13.7.2022.

Martineau, Richard (15.11.2020) : « Français: les lapins s'en tapent », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/17/francais-les-lapins-sen-tapent>, consulté le 13.7.2022.

Martineau, Richard (15.11.2020) : « L'autre bilinguisme », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/15/lautre-bilinguisme>, consulté le 13.7.2022.

Martineau, Richard (25.11.2020) : « Le retour du fils de la loi 101 », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/25/le-retour-du-fils-de-la-loi-101>, consulté le 13.7.2022.

Martineau, Richard (30.11.2020) : « Les Québécois francophones sont Hot ! », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/30/les-quebecois-francophones-sont-hot>, consulté le 13.7.2022.

Nantel, Pierre (12.8.2020) : « Une Constitution québécoise, avant la Coupe Stanley », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/12/une-constitution-quebecoise-avant-la-coupe-stanley>, consulté le 13.7.2022.

Parent, Réjean (16.8.2020) : « La disparition tranquille d'une nation », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/16/la-disparition-tranquille-dune-nation>, consulté le 13.7.2022.

Parent, Réjean (27.9.2020) : « Le nationalisme branlant », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/09/27/le-nationalisme-branlant>, consulté le 13.7.2022.

Pratte, André (26.11.2020) : « Le « déclin » du français au Québec », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/26/andre-pratte-ecrit-au-journal-le-declin-du-francais-au-quebec>, consulté le 13.7.2022.

Proulx, Gilles (17.9.2020) : « L'automne de Jolin-Barrette », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/09/17/lautomne-de-jolin-barrette>, consulté le 13.7.2022.

Proulx, Gilles (12.11.2020) : « Sauvons l'anglais ! », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/12/sauvons-langlais>, consulté le 13.7.2022.

Robitaille, Antoine (21.8.2020) : « Quand on s'autoanglicise », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/21/quand-on-sautoanglicise-1>, consulté le 13.7.2022.

Robitaille, Antoine (27.8.2020) : « La loi 101 : un fondement à réparer », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/08/27/la-loi-101-un-fondement-a-reparer>, consulté le 13.7.2022.

Robitaille, Antoine (18.9.2020) : « L'esquive pitoyable de Trudeau sur la loi 101 », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/09/18/lesquive-pitoyable-de-trudeau-sur-la-loi-101-1>, consulté le 13.7.2022.

Robitaille, Antoine (6.10.2020) : « Le « privilège » anglophone », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/10/06/le-privilege-anglophone-1>, consulté le 13.7.2022.

Robitaille, Antoine (16.10.2020) : « Le chemin de Lacroix », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/10/16/le-chemin-de-lacroix-1>, consulté le 13.7.2022.

Robitaille, Antoine (10.11.2020) : « Injustice pour les francophones », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/10/injustice-pour-les-francophones-1-1>, consulté le 13.7.2022.

Robitaille, Antoine (21.11.2020) : « Langue : libéraux transfigurés, NPD désorienté », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/21/langue-liberaux-transfigures-npd-desoriente-1>, consulté le 13.7.2022.

St-Pierre, Guillaume (17.11.2020) : « Le français par opportunisme ? », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/17/le-francais-par-opportunisme>, consulté le 13.7.2022.

St-Pierre, Guillaume (25.11.2020) : « Copains de passage », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/25/copains-de-passage>, consulté le 13.7.2022.

Villeneuve, Claude (12.9.2020) : « De l'infériorité à la générosité », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/09/12/de-linferiorite-a-la-generosite>, consulté le 13.7.2022.

Villeneuve, Claude (14.11.2020) : « Langue : les faux dilemmes », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/14/langue-les-faux-dilemmes>, consulté le 13.7.2022.

Villeneuve, Claude (25.11.2020) : « Procrastination linguistique », *Le Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2020/11/25/procrastination-linguistique>, consulté le 13.7.2022.

Montreal Gazette

Boissonnault, Randy (4.11.2020) : « Alberta and Ottawa must work together to support Campus Saint-Jean », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/opinion-alberta-and-ottawa-must-work-together-to-support-campus-saint-jean/wcm/4e1d9414-a9e5-4b65-b22c-a16a5519e908>, consulté le 13.7.2022.

Brownstein, Bill (23.9.2020) : « Sugar Sammy pokes fun at OQLF news - and sparks firestorm », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/brownstein-sugar-sammy-pokes-fun-at-oqlf-news-and-sparks-firestorm>, consulté le 13.7.2022.

Brownstein, Bill (11.11.2020) : « Aaron Rand gives OQLF a piece of his mind with 'bonjour Hi!' T-shirts », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/brownstein-aaron-rand-gives-oqlf-a-piece-of-his-mind-with-bonjour-hi-t-shirts>, consulté le 13.7.2022.

Chambers, Geoffrey (28.8.2020) : « Time for CAQ government to stop seeing anglos as a problem », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/opinion-time-for-caq-government-to-stop-seeing-anglos-as-a-problem>, consulté le 13.7.2022.

Hanes, Allison (18.11.2020) : « School board election call is insulting to English-speaking community », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/allison-hanes-school-board-election-call-is-insulting-to-english-speaking-community>, consulté le 13.7.2022.

Jennings, Marlene (9.11.2020) : « The path toward a stronger anglophone community in Quebec », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/opinion-the-path-toward-a-stronger-anglophone-community>, consulté le 13.7.2022.

Kelley, Geoffrey (12.8.2020) : « After Bill 40 judgment, some advice for Legault », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/opinion-after-bill-40-judgment-some-advice-for-legault>, consulté le 13.7.2022.

Lincoln, Clifford (5.11.2020) : « French can flourish without the OQLF's 'quixotic nonsense' », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/opinion-french-can-flourish-without-the-oqlfs-quixotic-nonsense>, consulté le 13.7.2022.

Macpherson, Don (14.8.2020) : « What the latest Quebec language report says, and doesn't say », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/macpherson-what-the-latest-quebec-language-report-says-and-doesnt-say>, consulté le 13.7.2022.

Macpherson, Don (4.9.2020) : « Legault and Jolin-Barrette arm-wrestle over language », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/macpherson-legault-and-jolin-barrette-arm-wrestle-over-language>, consulté le 13.7.2022.

Macpherson, Don (18.9.2020) : « O'Toole hands Legault a victory against minorities », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/macpherson-otoole-hands-legault-a-victory-against-minorities>, consulté le 13.7.2022.

Macpherson, Don (23.10.2020) : « In the 1995 referendum, the Yes-side cheaters were smarter », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/macpherson-in-the-1995-referendum-the-yes-side-cheaters-were-smarter>, consulté le 13.7.2022.

Macpherson, Don (24.10.2020) : « 25 years ago, Quebec's 'ethnic votes' held Canada together », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/news/quebec/macpherson-25-years-ago-quebecs-ethnic-votes-held-canada-together>, consulté le 13.7.2022.

Macpherson, Don (30.10.2020) : « After the referendum, Quebec nationalism turned inward », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/macpherson-after-the-referendum-quebec-nationalism-turned-inward>, consulté le 13.7.2022.

Macpherson, Don (13.11.2020) : « English public services in Quebec under attack », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/macpherson-english-public-services-in-quebec-under-attack>, consulté le 13.7.2022.

Macpherson, Don (20.11.2020) : « Québecor's shoddy but effective language 'investigation' », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/macpherson-quebecors-shoddy-but-effective-language-investigation>, consulté le 13.7.2022.

Macpherson, Don (27.11.2020) : « On language, sacrificing anglo interests for franco votes », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/macpherson-on-language-sacrificing-anglo-interests-for-franco-votes>, consulté le 13.7.2022.

Montreal Gazette Editorial Board (20.11.2020) : « English-speakers are fellow Quebecers, not a threat », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/editorials/editorial-english-speakers-are-fellow-quebecers-not-a-threat>, consulté le 13.7.2022.

Montreal Gazette Editorial Board (27.11.2020) : « The language of CEGEP », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/editorials/editorial-the-language-of-cegep>, consulté le 13.7.2022.

Mulcair, Tom (15.9.2020) : « When all else fails, pick a fight with les anglais », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/tom-mulcair-when-all-else-fails-pick-a-fight-with-les-anglais>, consulté le 13.7.2022.

Mulcair, Tom (29.9.2020) : « Anglade shouldn't have backed down on use of English », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/tom-mulcair-anglade-shouldnt-have-backed-down-on-use-of-english>, consulté le 13.7.2022.

Pratte, André (27.11.2020) : « Questioning whether French is in decline should not be heresy », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/opinion-questioning-whether-french-is-in-decline-should-not-be-heresy>, consulté le 13.7.2022.

Ravary, Lise (14.9.2020) : « Why the pushback on efforts to protect French in Quebec? », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/lise-ravary-why-the-pushback-on-efforts-to-protect-french-in-quebec>, consulté le 13.7.2022.

Ravary, Lise (16.11.2020) : « I'm pessimistic about the state of French in Montreal », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/columnists/lise-ravary-im-pessimistic-about-the-state-of-french-in-montreal>, consulté le 13.7.2022.

Webster, Norman (27.10.2020) : « After the 1995 Quebec referendum, a remarkable calm », *Montreal Gazette*. <https://montrealgazette.com/opinion/opinion-after-the-1995-quebec-referendum-a-remarkable-calm>, consulté le 13.7.2022.